
CHRONIQUE AFRICAINE

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ANCIENNE

ANNÉE 1893 (1)

Géographie générale. — Ethnographie

§ 1^{er}. — M. R. Neumann a étudié les chapitres de l'histoire d'Hérodote relatifs à l'Afrique du Nord (sauf la région du Nil) (2). Quoique l'auteur ne soit pas suffisamment au courant des travaux modernes concernant cette contrée, son livre est assez utile : il met une fois de plus en lumière le soin qu'a apporté Hérodote à recueillir des renseignements aussi exacts que possible sur les pays qu'il a décrits. L'historien grec était allé lui-même en Cyrénaïque et ce qu'il dit de cette région et des régions avoisinantes est en général assez juste et précis : plus il s'avance vers l'Ouest dans ses descriptions, plus ses connaissances sont vagues et inexactes.

Voici l'énumération des chapitres du livre de M. Neumann :

1. *Le climat de l'Afrique du Nord.* — L'auteur pense, avec raison, je crois, qu'il n'y a pas eu de changement notable de climat dans le nord de l'Afrique depuis l'antiquité.

(1) Je signale en outre les ouvrages de 1892 dont il n'a pas été rendu compte dans la *Chronique* précédente.

(2) *Nordafrika (mit Ausschluss des Nilgebietes) nach Herodot.* Leipzig, Uhl, 1892, in-8°, 166 pages.

II. *La topographie de la côte septentrionale.* — M. Neumann croit, comme Pacho et contrairement à Barth, qu'Irasa, où, au temps d'Apriès, les Cyrénéens battirent une armée égyptienne, doit être cherchée à l'ouest de l'embouchure du Ouadi-Temmi-meh, à la source dite Erasen. — Il admet qu'au sud des Nasamons et de la grande Syrte, Hérodote a indiqué une peuplade de *Gamphasantes*, non de *Garamantes*, et que cette peuplade est distincte des Garamantes, habitants du Fezzan. — Il reprend à nouveau la question du lac Triton. Il paraît d'ailleurs ignorer que Tissot a longuement étudié cette question dans sa thèse latine (1), puis dans sa *Géographie de la province romaine d'Afrique* (2), et il s'inspire en partie des idées de M. Rouire. Selon lui, le lac Triton d'Hérodote et de Scylax doit être cherché dans sebkha Djiriba et la sebkha Halk-el-Menzel, situées le long du golfe de Hammamet, entre Hammamet et Sousse. Il pense que ceux qui placèrent à cet endroit le lac Triton connaissaient la côte, mais ignoraient l'intérieur du pays : aussi les détails donnés sur ce lac Triton sont-ils presque tous imaginaires. Plus tard, à l'époque romaine, quand la région en question fut bien connue, on aurait vu l'impossibilité de faire concorder avec la réalité la topographie légendaire du lac Triton et du fleuve du même nom. On les aurait donc transportés ailleurs, soit dans la direction de l'Ouest, contre l'Océan, soit dans celle de l'Est, en Cyrénaïque. Quant à Ptolémée, il se serait décidé à les mettre près de la petite Syrte. Telle est la théorie de M. Neumann. A mon avis, cette partie de son livre est manquée. Le nom de Triton, dont l'étymologie n'est pas certaine (3), s'est appliqué en Grèce et en Afrique à divers lacs et fleuves. En Afrique, nous connaissons avec certitude deux lacs Triton. Le premier répond à la lagune de Benghazi : il est nommé par Strabon, Lucain et la table de Pentinger. Le second est indiqué avec précision par Ptolémée. Comme on le sait, ce géographe parle d'un fleuve

(1) *De Tritonide lacu*, Dijon, 1863.

(2) P. 100-142.

(3) Voir à ce sujet Dressler, *Triton und die Tritonen*, première partie, p. 2-3.

Triton qui, venant du mont d'Ousaleton, forme les lacs Libye, Pallas et Tritonitis et se jette dans la mer au sud de Thenae (Henchir-Tiné) et au nord de Tacape (Gabès). Tissot me semble avoir prouvé que le cours supérieur du fleuve Triton correspond à l'Oued-Djedi, son cours inférieur à l'Oued-Gabès, que les trois lacs Lybie, Pallas et Tritonide correspondent aux chotts Melghigh, Gharsa et El-Djerid : on ne peut, semble-t-il, interpréter autrement le texte de Ptolémée, bien que ces trois lacs ne communiquent pas entre eux et que le Chott-el-Djerid ne communique pas avec l'Oued-Gabès, bien que les latitudes et les longitudes indiquées par Ptolémée montrent qu'il s'est figuré le cours du fleuve et la suite des lacs comme formant une ligne dirigée du sud au nord, et non de l'ouest à l'est. Hérodote, Scylax (dont le texte est d'ailleurs très corrompu), Callimaque (dans Pline), Pomponius Mela ont-ils voulu désigner le même lac Chott-el-Djerid par le terme de lac Tritonide, ce lac qu'ils placent dans le voisinage de la petite Syrte (1) ? Il est permis de le croire, quoique leurs indications ne correspondent pas exactement à la réalité. Dans les deux misérables lagunes voisines du golfe du Hammamet, il est impossible de retrouver l'île qu'indiquent Hérodote et Scylax ; la petite Syrte dont parle Scylax ne saurait représenter le golfe de Hammamet : le nom seul de Cercinitis qu'il lui donne, nom dérivé de celui de l'île Cercina (Kerkenah), suffirait à le prouver. Une erreur commise par Mela dans l'énumération des villes du littoral ne doit pas non plus nous faire supposer que ce géographe ait jamais voulu englober le golfe de Hammamet dans la petite Syrte : les dimensions qu'il donne à cette Syrte et la suite du texte prouvent que, par petite Syrte, il entend le golfe de Gabès. Il faut donc en rester à l'opinion de Tissot, que M. Reinach a défendue depuis contre M. Rouire (2) : le lac Triton d'Hérodote, de Scylax, de Mela,

(1) Hérodote ne le dit pas expressément, mais cela ressort de ce qu'il dit avant et après, sur la position des Lotophages et sur l'île de Kyraunis. — Selon Callimaque le fleuve et le lac Triton étaient situés à l'ouest de la petite Syrte : c'est, en effet, le sens du mot *citra* qu'emploie Pline à ce sujet (Neumann, p. 41-42).

(2) *Revue critique*, 1885, I, p. 55-58.

comme celui de Ptolémée, est le Chott-el-Djerid. — Athéna naquit, selon la fable, sur les bords d'un lac Triton. A vrai dire, comme il s'agissait d'une légende, il importait peu que l'emplacement de ce lac Triton, lieu de naissance de la déesse, fût fixé avec une précision géographique rigoureuse. Lucain, ayant à parler du lac Triton voisin de Bérénice (la lagune de Benghazi), a cru orner son récit en y rattachant la naissance de Pallas; Diodore de Sicile a transporté ce lac Triton mythologique à l'extrême ouest de l'Afrique, en ajoutant d'ailleurs qu'un tremblement de terre l'avait fait disparaître; selon Hérodote, Scylax, Callimaque, Mela, le culte d'Athéna était célébré sur le lac Triton voisin de la petite Syrte, mais tout cela n'est d'aucun intérêt au point de vue géographique.

M. Neumann consacre aussi quelques pages à l'île Kyraunis. Des renseignements que donne Hérodote, il conclut que les dimensions indiquées par l'historien conviennent à l'île Kerkenah, la richesse en vin et en huile, l'accès facile du côté de la terre à l'île Djerba plutôt qu'à Kerkenah, l'indication de l'or qu'on y trouve à une des îles de l'Afrique occidentale, bref qu'Hérodote a fondu ensemble toutes ces données de manière à former une image menteuse. — Cette confusion me semble bien peu vraisemblable et je crois avec Tissot (1) que l'île d'Hérodote est tout bonnement l'île Kerkenah.

III. *La côte occidentale de l'Afrique.* — L'auteur met le cap Soloeis (qu'Hérodote place mal) au cap Ghir, ce qui ne me paraît pas exact : il s'agit plutôt du cap Cantin.

IV. *Le voyage des Nasamons.* — M. Neumann est disposé à croire qu'ils sont allés jusqu'au Niger, ce qui n'est pas suffisamment prouvé. Il réfute avec raison M. Vivien de Saint-Martin qui pense que le terme de leur voyage a été l'oasis d'Ouargla. Il eût été utile d'insister sur ces petits hommes noirs que les explorateurs rencontrèrent, sur ces pygmées ou négrières qu'aujourd'hui encore on rencontre dans l'Afrique équatoriale (2).

(1) *Géographie*, I, p. 187-188.

(2) Voir Monceaux, *Revue historique*, XLVII, 1891, p. 27-29.

V. *Les oasis.* — M. Neumann combat par des bons arguments l'hypothèse de M. Vivien de Saint-Martin qui soutient que l'oasis d'Ammon contre laquelle Cambyse dirigea une expédition était celle de Dakhel, et non celle de Syouah. Il n'admet pas non plus, avec M. Rohlfs, qu'Hérodote ait appliqué le nom d'Ammoniens aux habitants de toutes les oasis, depuis Dakhel jusqu'à Syouah. Les explications qu'il donne sur les Atarantes (1), sur les Atlantes placés par Hérodote à l'ouest des Garamantes, sur le mont Atlas me paraissent assez tirées par les cheveux : autant vaudrait dire qu'il n'y a à peu près rien à prendre dans les renseignements donnés par l'historien à ce sujet.

VI. *Les habitants de la côte septentrionale de l'Afrique* [leurs mœurs]. — VII. *Les plantes de l'Afrique du Nord.* — VIII. *Les animaux de l'Afrique du Nord.* — Dans ces trois derniers chapitres, M. Neumann fait des rapprochements assez intéressants entre ce que dit Hérodote et les observations des auteurs modernes. Cette partie de son livre aurait été cependant plus complète et plus précise s'il s'était donné la peine de consulter le premier volume de la *Géographie de la province romaine d'Afrique* de Tissot.

§ 2. — Le livre de M. Curt Th. Fischer, sur le périple d'Hannon (2), est infiniment supérieur au précédent. C'est une étude très complète et très bien conduite. L'auteur connaît parfaitement la géographie du Nord de l'Afrique ; il sait montrer les points faibles des hypothèses présentées par ses devanciers, et si celles qu'il propose n'entraînent pas toujours la conviction, elles sont du moins très vraisemblables.

Dans son premier chapitre, M. Fischer identifie les localités nommées par Hannon. Pour les Phéniciens, les colonnes d'Hercule se trouvaient à Gadès : c'étaient les colonnes du temple du

(1) Au sujet de ces Atarantes, on aurait dû tout au moins mentionner le rapprochement que Barth fait entre ce mot et le mot haoussa *atara* = rassemblé.

(2) *Untersuchungen auf dem Gebiet der alten Lænder und Vælkerkunde. Erstes Heft: De Hannonis Carthaginensis periplo.* Leipzig, Teubner, 1893, in-8°, 134 pages.

dieu. Thymiaterion, premier comptoir fondé par Hannon, correspond à Méhédia, à l'embouchure de l'Oued-Sebou. Le promontoire Soloeis, où Hannon fonda un temple de Neptune, est le cap Cantin. La lagune pleine d'éléphants, à une demi-journée de là, a dû être détruite par la mer qui a fait de grands progrès de ce côté. Les cinq colonies qu'Hannon fonda au delà (car ce n'étaient pas des établissements plus anciens relevés par lui) paraissent s'être trouvées : le mur Carien à Mogador, Gytte contre le cap Toufelneh, Acra à Agadir-n-Irir, Melitta peut-être à l'embouchure de l'Oued-Mesa, Arambys peut-être à Asaka, à l'embouchure de l'Oued-Noun. Le fleuve Lixos est l'Oued-Draa. L'île Cerné, où Hannon établit une autre colonie, se trouve entre le cap Juby et le cap Bojador. Le Chrémétès, fleuve qu'Hannon remonta à partir de là, est le Sakhiet-el-Hamra, que M. Fischer suppose avoir été navigable à cette époque. Les Carthaginois auraient ensuite pénétré dans l'Oued-el-Dela, affluent de gauche du Sakhiet-el-Hamra, pour arriver à un lac, au milieu duquel se trouvaient trois îles plus grandes que Cerné. Le lac n'existe plus, mais il y a là une cuvette, Gerar-Isig, qui représente son emplacement. L'autre fleuve, sur lequel Hannon navigua ensuite pendant quelque temps et qui était plein de crocodiles et d'hippopotames, est l'Oued-el-Chott. Puis Hannon regagna Cerné par le même chemin. — M. Fischer a bien montré l'invraisemblance des hypothèses faites avant lui au sujet de Cerné, ainsi que de ce lac et de ces deux fleuves. Mais ses identifications ne peuvent s'admettre que si l'on suppose que ce pays s'est considérablement desséché depuis l'antiquité. On peut à la rigueur accorder qu'un tel changement s'est produit dans différentes régions du Sahara, dont celle-ci, mais nous ne croyons pas, comme M. Fischer, qu'il se soit étendu au Sahara tout entier. — Les grandes montagnes boisées qu'Hannon atteignit douze jours après son départ de Cerné se trouveraient, selon M. Fischer, au cap Blanc, qu'il suppose avoir été, à cette époque, couvert de grandes forêts. Le grand golfe nommé ensuite est la baie du Lévrier. Le cap Occidental (Ἐσπέρου κέρας) est le cap Vert. Quant à l'île qui se trouvait à ce cap et qui enfermait un lac cernant lui-même une petite île, elle était peut-être formée de coraux,

ou bien de nature volcanique. Elle a pu disparaître, ou bien elle est représentée par les îlots de la Madeleine, dont la configuration se sera modifiée. Les rivières « de feu », que les Carthaginois virent ensuite, traversent des terres rouges qui colorent leurs eaux [cette explication me paraît peu vraisemblable]. La montagne appelée le Char des dieux (Θεῶν ὄχημα) est au cap Mesurado. Le cap Austral (Νότου κέρας) correspond au cap Palmas, où la côte, qui jusque-là avait suivi la direction du nord-ouest au sud-est, prend celle de l'est, et où les courants changent. L'île des Gorgades, qu'Hannon mentionne à cet endroit, est l'île Rousswourm.

M. Fischer étudie ensuite brièvement les renseignements donnés par le périple dit de Scylax, Pline et Ptolémée sur la côte occidentale de l'Afrique. Dans Scylax, le lac Cephisias correspond à la Merdja Ras-el-Doura, le cap Hermaion se trouve entre l'Oued-Ikken et l'Oued-Cherrat, le fleuve Anides est l'Oued-Oum-er-Rbia; puis Scylax, par suite d'une grave confusion, revient sur ses pas sans s'en douter et énumère la ville de Lixus à l'embouchure de l'Oued-el-Kous, le fleuve Cratis, c'est-à-dire l'Oued-Sebou, et Thymiaterion. — Dans Pline, Lissa, petite ville voisine du cap Spartel, ne doit pas être confondue avec Lixus, située plus au sud; le fleuve Quosenus est l'Oued-Sous; le Masathat, l'Oued-Mesa; le Fut, l'Oued-Tensift; l'Ivor, l'Oued-el-Kseb; le fluvius Salsus, le Sakhiet-el-Hamra. — Ptolémée fait preuve d'une grande négligence dans la description de cette côte: l'orientation qu'il donne est mauvaise; ses distances sont très inexactes; il y a des interversions graves dans ses énumérations. — M. Fischer parle encore des renseignements donnés par le navigateur Statius Sebosus, et conservés par Pline, sur les îles situées à l'ouest de l'Espagne et de l'Afrique. Junonia est Madère, Pluvialia et Capraria correspondent aux deux îles les plus orientales des Açores, Santa Maria et San Miguel; Invallis et Planasia, aux deux îles les plus orientales des Canaries, Lanzarote et Fuerteventura (Pline indique par erreur qu'elles sont éloignées de 250 milles de Pluvialia et de Capraria; il aurait dû écrire: de Junonia).

Dans son chapitre II, qui m'a paru excellent, M. Fischer

recherche ce que l'on peut savoir de l'auteur du périple. Il montre que le voyage d'Hannon est postérieur à celui que le Perse Sataspès entreprit entre 470 et 466, le long des côtes de l'Afrique, mais qu'il est un peu antérieur au voyage d'Hérodote à Cyrène (vers 450) : si, d'une part, Hérodote a vaguement entendu parler des découvertes d'Hannon, d'autre part, quand il raconte comment les Phéniciens commercent avec les indigènes de la côte occidentale, il expose un état de choses antérieur à la fondation des colonies d'Hannon. Le voyage d'Hannon eut donc lieu entre 466 et 450. Comme Himilcon, qui, à la même époque, reçut mission de longer les côtes extérieures de l'Espagne et de la Gaule, Hannon était fils d'Hamilcar, le général carthaginois qui périt en Sicile en 480 ; il était suffète. En entreprenant ce voyage, avec 30,000 personnes et 250 vaisseaux (1) à cinquante rames, Hannon ne voulait pas seulement ouvrir au commerce de Carthage de nouveaux débouchés : son but était, semble-t-il, d'établir des émigrants qui ne trouvaient plus à gagner leur vie à Carthage. M. Fischer, s'appuyant sur un texte de Justin (XIX, 2), suppose qu'en l'absence d'Hannon et d'Himilcon, le parti aristocratique, hostile à la famille des Magonides dont ils étaient les chefs, mit la main sur le pouvoir, et qu'au retour d'Hannon, il lui donna des juges qui exigèrent de lui un rapport sur ses actes : le périple que nous possédons ne serait pas autre chose.

Après Hannon, la côte occidentale de l'Afrique fut visitée, dans la première moitié du quatrième siècle, par Euthymènes de Marseille, qui ne dépassa pas Cerné ; en 147, par Polybe, qui n'alla pas jusqu'au désert ; vers 100, par Euxode de Cyzique ; on ignore jusqu'où ce dernier est allé : il paraît, du reste, avoir été un hâbleur.

Dans son chapitre III, M. Fischer recherche comment les Grecs ont connu le périple et quelle influence cet écrit a exercé sur eux. — Malgré la grosse erreur qui a été signalée plus haut et qui est imputable à sa propre négligence, le rédacteur du périple de Scylax donne de bons renseignements sur la côte occiden-

(1) C'est ainsi que M. Fischer corrige le chiffre 60, qui semble trop faible.

tale : sa source, postérieure aux découvertes d'Hannon, mais antérieure à l'époque où le périple d'Hannon fut connu des Grecs, paraît avoir été Euthymènes. M. Fischer ne pense pas non plus qu'Ephore, qui, comme on le sait, vivait au temps de Philippe de Macédoine, ait connu le périple d'Hannon : il se serait aussi servi d'Euthymènes. — Mais ce périple est cité dans le traité *Περὶ θαυμασίων ἀκουσμάτων* dont l'auteur a copié Théophraste et il est certain qu'Eratosthènes de Cyrène s'en est servi. C'est donc vers la fin du quatrième siècle que le périple d'Hannon a été traduit et connu des Grecs. Selon M. Fischer, il aurait été inséré dans le périple composé à cette époque par Ophellas, roi de Cyrène. — Eudoxe de Cyzique se serait beaucoup servi d'Hannon et y aurait ajouté toute sorte de légendes. Cet Eudoxe a été copié par Cornelius Nepos, que copièrent à leur tour Pomponius Mela et Pline. — Le roi Juba s'est servi du texte punique d'Hannon.

Ce serait le passage d'Hannon relatif au lac voisin de l'île Cerné, lac communiquant avec un fleuve plein de crocodiles et d'hippopotames, qui aurait porté le roi Juba à placer la source du Nil au sud de la Maurétanie, erreur qui fit fortune. — Hannon fut aussi la cause involontaire d'erreurs graves touchant la configuration de l'Afrique. Un passage de son périple, mal compris, fit croire que Carthage et Cerné se trouvaient sous le même méridien : de là, la direction nord-ouest-sud-est que les géographes postérieurs donnèrent à la côte occidentale de l'Afrique. Eratosthènes se figure l'Afrique comme un triangle rectangle dont cette côte représenterait l'hypoténuse. Une autre interprétation erronée d'Hannon paraît être imputable à Eudoxe de Cyzique, qui, par Posidonius, la transmit à Strabon et à Denys le Périégète, et, par Cornelius Nepos, à Mela et à Pline. L'amiral carthaginois s'était arrêté à un cap Austral (*Νότου κέρας*). Or on connaissait déjà un cap de ce nom à l'extrémité orientale de l'Afrique. On les identifia et on donna dès lors à l'Afrique la forme d'un trapèze, dont la grande base était représentée par la côte septentrionale, et la petite par la côte méridionale depuis le cap Austral (à l'Est) jusqu'au cap Occidental, la petite base étant reliée à la grande par une perpendiculaire partant du cap Austral et par

une oblique partant du cap Occidental. — Les mythographes trouvèrent aussi des matières à développements dans le périple. Dans l'île du cap Occidental, Hannon et les siens avaient cru entendre la nuit des concerts de flûtes, de cymbales et de tambourins. Il n'en fallut pas plus pour rattacher à cet endroit des fables sur Dionysos et ses compagnons mythiques, Ægipans et Satyres. D'autre part, les Gorgades qu'Hannon vit dans l'île du cap Austral et qui n'étaient que des singes, furent assimilées aux Gorgones. — On pourra trouver que, dans ce troisième chapitre, M. Fischer a fait une trop grande part aux hypothèses : elles sont du moins intéressantes et bien présentées. C'est là en somme un très bon livre, que nous avons voulu analyser assez longuement ici.

§ 3. — Le ministère de l'Instruction publique commence la publication d'un *Atlas archéologique de la Tunisie* (1), édition spéciale des cartes publiées par le ministère de la Guerre : on y a ajouté des numéros à l'encre rouge indiquant les ruines d'après les relevés des brigades topographiques. Cette œuvre considérable fera le plus grand honneur à nos officiers. Le premier fascicule comprend les feuilles de Bizerte, de Mateur, de Nabeul, d'Hammamet (au cinquante millième). Un texte explicatif très court (rédigé par MM. Cagnat, Babelon et Reinach) donne simplement des indications sur la nature des ruines.

§ 4. — Il a paru dans le supplément n° 103 des *Notices géographiques* de Petermann, une longue étude sur l'Atlas marocain, accompagnée d'une bonne carte du Maroc au $\frac{1}{1.750.000}$ par M. P. Schnell (2). Cette carte sera utile à ceux qui s'occuperont de la géographie de la Maurétanie Tingitane.

On doit au lieutenant-colonel sir R. Lambert Playfair, consul d'Angleterre à Alger, et au docteur Robert Brown une excellente

(1) Édité chez Leroux, Paris, in-f°. Première livraison, parue en 1893. — Je n'ai pas encore pu prendre connaissance de la seconde livraison, récemment parue.

(2) *Das marokkanische Atlasgebirge. Petermanns Mittheilungen. Ergänzungsheft n° 103.* Gotha, Perthes, 1892, in-4°, 120 pages.

bibliographie des ouvrages concernant le Maroc (1). L'antiquité y tient naturellement peu de place, les auteurs anciens nous parlant peu de cette partie de l'Afrique et l'exploration archéologique du pays étant encore fort incomplète. Je ne trouve pas l'indication du *Corpus inscriptionum latinarum* (Berlin, 1881), ni de l'article de M. Héron de Villefosse sur la *Provincia nova Hispania ulterior Tingitana* (*Revue archéologique*, 1887, tome X p. 282 et suiv.). Le n° 12 (Procope) est à supprimer, car, dans le passage cité, Procope parle, non de *Tingi* (Tanger en Maroc), mais de *Tigisis* (Aïn-el-Bordj, province de Constantine). Il y aurait des réserves à faire sur l'ordre chronologique suivi par MM. Playfair et Brown : on ne voit pas pourquoi les éditions diverses des auteurs sont mentionnées d'après leur date de publication, et non avec les auteurs eux-mêmes. L'ordre chronologique n'est du reste pas partout respecté : Polybe et Pomponius Mela ne se trouvent pas à leur place. Je dois ajouter que de bons index corrigent ces petits défauts.

§ 5. — Le remarquable livre de M. Schirmer sur le Sahara (2) contient quelques chapitres se rapportant à l'antiquité. Ce sont les suivants :

Chap. VII. *Le changement de climat dans les temps historiques*. — M. Schirmer n'admet pas que le Sahara ait été fertile dans l'antiquité et que le désert soit dû à un changement de climat de date récente. Cependant le Sahara, comme tous les déserts, se dessèche de plus en plus : mais ce n'est pas le climat de cette contrée qui se modifie, c'est l'évaporation qui se poursuit lentement.

Chap. XII. *Les races du Sahara*. — M. Schirmer pense qu'il n'est pas temps encore de dire quels furent les plus anciens habitants du Sahara. A côté des Berbères, dont on ne peut dire s'ils sont autochtones ou immigrés, faut-il faire une

(1) *A Bibliography of Morocco from the earliest times to the end of 1891. From supplementary papers of the Royal Geographical Society.* Vol. III, Part 3. London, J. Murray, 1892, in-8°, 262 p. Cette bibliographie comprend 2243 numéros.

(2) *Le Sahara*. Paris, Hachette, 1893, in-8°, 444 pages.

place à une race brune, distincte des nègres du Soudan ? Les nègres que l'on rencontre dans le désert et qui paraissent y avoir été établis, en partie du moins, dès une époque très ancienne, y ont-ils été amenés du Soudan par les caravanes, comme le laisserait supposer leur présence sur les sentiers battus du désert, et non ailleurs ? Voilà des questions auxquelles M. Schirmer pense avec raison qu'il est bien difficile de répondre en l'état actuel de nos connaissances. D'ailleurs, de tout temps, les peuples de la Méditerranée et ceux du Soudan ont empiété sur le désert, ceux du désert sont sortis de leur domaine, de nombreux croisements ont eu lieu ; il y a eu un flux et reflux continuels de races. Il est bien difficile de démêler quelque chose de certain.

Chap. XVI. *Les voies de commerce sahariennes dans la nature et dans l'histoire.* — L'antiquité est restée muette en ce qui concerne le commerce transsaharien, la table de la Libye intérieure de Ptolémée ne contient rien de certain. Cela ne prouve pas cependant qu'il n'y ait pas eu de commerce entre le littoral et le Soudan. Les esclaves de Carthage devaient venir de là ; à l'époque romaine certaines oasis (Ghadamès, Djerma) furent occupées militairement ; Leptis la Grande, au débouché d'une des principales routes du désert, atteignit un haut degré de prospérité. Mais les commerçants n'avaient nul intérêt à faire connaître la source de leurs richesses.

§ 6. — Dans sa thèse latine, M. Schirmer étudie le nom et l'ethnographie des peuples appelés communément Berbères (1). L'auteur, qui n'apporte du reste pas d'idées nouvelles dans cette question, connaît bien son sujet (2) et fait preuve de bon sens et de précision, qualités assez rares, à ce qu'il semble, dans les études ethnographiques. — Que signifie ce nom de Berbères

(1) *De nomine et genere populorum qui Berberi vulgo dicuntur.* Paris, Hachette, 1892, in-8°, 80 pages.

(2) Dans sa bibliographie, il aurait pu indiquer d'autres éditions que celle de Mazzucchelli (Milan, 1820, folio), pour Corippus, et de Migne « *ap. Patrologiam graecam (sic), vol. IV* », pour les lettres de saint Cyprien.

appliqué aux indigènes non arabes ? M. Schirmer croit que les noms cités dans les sources grecques et romaines, noms qui paraissent se rapprocher de ce mot, ne sont pas de formation indigène, mais viennent de Βάρβαροι ou *barbari* (1). Les indigènes eux-mêmes ignorent le nom de *Berber* ou, s'ils le connaissent, ils le dédaignent; ils s'appellent Mazigh (au pluriel Imazighen), nom que l'on retrouve dans l'antiquité sous les formes *Maxyes*, *Mazyes*, *Mazices*, *Mazaces*, et sous celle de *Mas'u'as* (prononcez Machouach) qui désigne un peuple occidental sur des inscriptions égyptiennes du quatorzième siècle avant Jésus-Christ. Quant au mot *Berber*, c'est une appellation dédaigneuse appliquée par les Arabes aux indigènes, soit qu'il représente, sous une forme corrompue, le mot latin *Barbari*, que les Romains appliquaient d'une manière générale à ces indigènes, très mal assimilés pour la plupart, soit que les Arabes, ayant trouvé ce nom donné à telle ou telle tribu, l'aient à tort étendu aux autres. — Les indigènes non arabes du nord de l'Afrique se servent de langues appartenant à une même famille, mais l'unité de langue ne prouve pas l'unité de race. Au contraire, à côté des indigènes bruns, on rencontre, depuis le Maroc jusqu'à la Tripolitaine, des Berbères blonds ou roux, en grand nombre; ces derniers sont déjà représentés sur des monuments égyptiens et mentionnés dans divers auteurs anciens, en particulier dans le périple dit de Scylax et dans Procope. Il est donc certain que, depuis des temps très reculés, il y a eu plusieurs races réunies sur le sol de l'Afrique du Nord. L'expression de *race berbère* ne signifie rien.

Monuments dits préhistoriques. — Inscriptions libyques.

§ 7. — Sur un plateau à l'ouest de Dellys, MM. Lacour et Turcat ont trouvé différentes pierres taillées, entre autres trois

(1) M. Schirmer me semble passer un peu vite sur cette question. Voici ce qu'il dit des *Sabarbares* de Pline et des *Σουβούρβουρες* de Ptolémée (p. 20-21): « Ne nos quoque moveat Suburbures apud Ptolemaeum cum Libyphoenicibus Lotophasisque, Sabarbares apud Plinium cum Capsitanis, hoc est Capsae incolis, consociari. Quid plura? »

belles haches de grès en forme d'amande (type de Saint-Acheul). Une autre hache a été trouvée par eux à quatre kilomètres à l'est de Dellys (1).

§ 8. — Une station préhistorique, visitée par M. le capitaine Poirier à Aïn-el-Hadjar, au sud de Saïda (province d'Oran) lui a donné un grand nombre de pierres taillées, aujourd'hui au musée d'Oran. On y distingue des haches du type de Moustiers et des pointes de flèches néolithiques très finement travaillées. Deux autres stations analogues ont été signalées par M. Poirier près de là, à Hachlef et à El-Gada (2).

§ 9. — J'aurais dû rendre compte plus tôt du rapport détaillé de MM. P. Pallary et P. Tommasini sur leurs fouilles dans la grotte des Troglodytes, à Oran (3), fouilles dont j'ai rapidement indiqué les intéressants résultats dans ma première chronique (4). Au-dessus d'une couche blanchâtre contenant des pierres taillées du type de Moustiers, s'en trouve une autre noire appartenant à la belle période néolithique et renfermant des haches en pierre polie, des pointes de flèches très bien taillées, des poteries avec des traits gravés et souvent avec des cordons en saillie, des parures en coquilles. Cette grotte a servi successivement de lieu de sépulture et de lieu d'habitation ; on y a trouvé deux crânes dolichocéphales. La faune est très variée : rhinocéros, gazelle, antilope, grand bœuf (espèce disparue), coquilles (hélices, moules, pourpres, patelles) ; le cheval est rare, le chien manque. M. Siret a reconnu dans le sud de l'Espagne deux périodes néolithiques distinctes, dont la plus ancienne rappelle exactement les objets trouvés dans la couche supérieure de la grotte d'Oran. Les deux contrées ont été habitées alors par des hommes ayant

(1) S. Reinach, *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 496.

(2) Doumergue, *Bulletin d'Oran*, XII, 1892, p. 547-550 et planche annexée.

(3) *Congrès tenu à Marseille en 1891 par l'Association française pour l'avancement des sciences*. Deuxième partie (notes et extraits), p. 633-649.

(4) *Chron.* 1891, § 2.

la même civilisation ; il serait prématuré de dire : par des hommes appartenant à la même race.

§ 10. — Une grotte semblable à la précédente, et voisine d'Oran, a été visitée par M. Doumergue (1). Elle se compose d'un couloir étroit, long de dix mètres, qui seul a été fouillé complètement, et d'une chambre à peu près circulaire. On y retrouve les deux couches de la grotte des Troglodytes ; la couche inférieure, blanchâtre (épaisse de 0^m10 à 0^m30), la supérieure, formée de terreau noir (épaisse de 0^m60) (2). Dans la première se rencontrent des ossements de gazelles, d'antilopes, de bœufs, mais pas de produits de l'industrie humaine. La seconde appartient à la période néolithique. Parmi les ossements, citons ceux d'autruches, de moutons, de chèvres, de sangliers, peut-être d'un chien. Les os sont fendus pour en extraire la moelle. Peu de poteries ; peu de silex, grossièrement taillés à grands éclats sur une seule face ; deux haches polies, l'une en schiste, l'autre en grès, rencontrées vers le haut de la couche (jusqu'à présent presque toutes les haches trouvées à Oran sont en diorite). M. Doumergue ajoute qu'il semble que les couches supérieures (terre noire) trouvées jusqu'ici dans les grottes d'Oran aient été remaniées.

§ 11. — La seconde partie des Comptes rendus du Congrès tenu par l'Association pour l'avancement des sciences à Marseille, en 1891, contient un catalogue très utile des stations dites préhistoriques du département d'Oran (3). Ce catalogue a été dressé par M. Pallary.

(1) *Congrès tenu à Pau en 1892 par l'Association française*. 1^{re} partie (documents officiels), p. 264-265 ; 2^e partie (notes et extraits), p. 623-628.

(2) Au-dessus se trouve encore une mince couche, récente et sans intérêt, formée de déjections d'animaux domestiques.

(3) P. 609-613. Dans ma *Chronique 1891*, § 1, j'avais parlé de ce catalogue, mais seulement d'après l'analyse insérée dans la première partie des comptes rendus de ce congrès. — Je n'ai pas vu un article de M. Maufra, publié dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bordeaux et du Sud-Ouest*, VI, 1892 (Note sur les âges de la pierre dans la province d'Oran ; six nouvelles stations préhistoriques du sud de l'Algérie).

§ 12. — M. le lieutenant Denis a étudié plusieurs nécropoles mégalithiques dans les environs du Kef et de Mactar. Elles avaient continué à recevoir des corps à l'époque romaine. Un dolmen contenait des vases vernissés, d'autres, des perles de verre (1). — M. Saladin donne quelques indications sur les tombeaux mégalithiques de Dougga dans son rapport sur sa mission de 1885 (2); M. Vaissière, sur ceux de la tribu des Ouled-Rechaich (à l'est de l'Aurès), dans la *Revue africaine* (3).

M. Bernelle signale une importante nécropole mégalithique au sud-est de Thibilis, au pied du Djebel-Beibou (4).

§ 13. — Au Kef-Messieur (commune mixte de l'Oued-Cherf), le même archéologue indique un immense rocher sur lequel est gravée une famille de lions dévorant un sanglier (5).

§ 14. — Inscriptions libyques, encore inédites, trouvées par M. le docteur Carton, à Dougga (6). — Inscriptions libyques de la commune mixte de La Calle et des environs de Mila, publiées par M. Goyt (7). — Inscriptions libyques copiées par M. Bernelle en divers lieux : à l'Henchir-Matouïa (non loin de la route de Thibilis à Tipasa); près d'Aïn-Nechma, au sud de Guelma; près du Kef-el-Kherraz, au nord-ouest de Sedrata; à Hofra-el-Bir, dans la Mahouna occidentale, entre Thibilis et Guelma; à Aïn-Mekeberta, sur la route de l'Oued-Zenati à Aïn-Beïda (8).

(1) Communication au congrès des sociétés savantes : voir *Bulletin du Comité*, 1893, p. XXX. Conf. Gauckler, *Catalogue des objets entrés au musée Alaoui en 1892*, p. 41.

(2) *Nouvelles archives des missions*, II, 1892, p. 453-454.

(3) XXXVII, 1893, p. 136.

(4) *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 60. Voir aussi p. 62.

(5) *Ibid.*, p. 99 et planche VI (cette reproduction me semble bien embellie).

(6) *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1893, p. 357 et 358.

(7) *Recueil de Constantine*, XXVII, p. 223-229.

(8) *Recueil de Constantine*, XXVII, p. 63 et planche, p. 72 et planche, p. 100. — *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1893, p. X-XI, XV-XVI.

Cyrénaïque (1)

§ 15. — M. Studniczka, auteur d'un livre remarquable sur la déesse Cyrène (2), a consacré, dans le dictionnaire de mythologie de Roscher (3), un long article à cette antique divinité grecque, dont le culte était originaire de Thessalie. Les Minyens et les Cadméens le transportèrent dans l'île de Théra, puis, opprimés par les Spartiates, conquérants de l'île, ils l'emportèrent en Libye, en même temps que le culte du dieu laconien Apollon Karneios; la déesse y donna son nom à la colonie de Cyrène. M. Studniczka énumère les représentations de cette déesse dues à des artistes cyrénaïques : 1° Un fragment de bas-relief du commencement du VI^e siècle avant J.-C., ayant appartenu à la décoration du Trésor que Cyrène fit construire à Olympie; — 2°, 3°, 4° des sculptures trouvées à Cyrène et datant de l'empire romain : 2° un bas-relief qui représente la déesse étranglant le lion et couronnée par la Libye; 3° une petite statuette représentant aussi Cyrène aux prises avec le lion; 4° un torse avec une tunique courte laissant les deux seins à découvert; 5° des monnaies très archaïques la montrant assise sur un trône; auprès d'elle se voit le silphium, la plante médicinale qui était la principale richesse de la colonie; 6° une coupe du VI^e siècle avant J.-C., trouvée en Égypte, à Naucratis: la déesse debout tient d'une main le silphium, de l'autre une branche de grenadier; 7° un fragment d'une autre coupe, où l'on voit Cyrène tendant une grenade à un personnage assis, qui est peut-être le fondateur de la colonie, Battos (4). — M. Studniczka a aussi cherché à

(1) J'ai pensé qu'il valait mieux réunir dans un même chapitre tout ce qui concerne la Cyrénaïque, depuis les origines de la colonisation grecque jusqu'à la fin des temps antiques.

(2) *Kyrene, eine altgriechische Göttin*, Leipzig, 1890.

(3) *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, tome II, p. 1717-1755 (article Kyrene).

(4) Sur ces deux coupes, voir encore Mallet, *Les premiers établissements des Grecs en Égypte* (Paris, 1893), p. 212-215.

déterminer l'emplacement exact du temple de la déesse à Cyrène : il se trouvait selon lui dans la partie septentrionale de la ville, près du temple d'Artémis.

Il y a eu deux versions de la légende de cette déesse Cyrène. Selon l'une (que Pindare expose dans sa neuvième Pythique), Cyrène garde les troupeaux de son père, le Lapithe Hypseus, dans sa patrie, la Thessalie ; Apollon la voit combattant un lion, s'éprend d'elle, l'enlève et la transporte en Libye. Selon l'autre, l'enlèvement précède le combat contre le lion : Eurypylos, fils de Poseidon et roi de Libye, promet son royaume à celui qui tuera un lion, fléau du pays ; Cyrène, transportée en Libye par Apollon, accomplit cet exploit. Cette deuxième version était en vogue à Cyrène depuis le troisième siècle : elle nous est connue par des auteurs qui ont copié le cyrénéen Akesandros, écrivain de cette époque. Or, dans l'hymne à Artémis, Callimaque accepte la première légende, tandis que dans l'hymne à Apollon, d'époque postérieure, il indique le séjour du lion dans le pays qui fut plus tard la Cyrénaïque. Le poète, qui appartenait à la famille la plus illustre de Cyrène, a dû rapporter les traditions en cours chez lui. Il y a donc eu à Cyrène une modification dans la légende de la déesse, entre la composition des deux hymnes. M. Studniczka (1) en explique la raison d'une manière très ingénieuse. Il montre comment l'hymne à Apollon a été composé à l'occasion de fêtes célébrées à Délos en l'honneur du roi d'Égypte, Ptolémée Evergète, que le poète flatte sous le masque du dieu ; cet hymne date d'une époque où Cyrène se trouvait placée sous la dépendance de l'Égypte. Or ce fut en 247 que cet événement eut lieu, par suite du mariage de la princesse cyrénéenne Bérénice avec Ptolémée Evergète. Treize ans auparavant, ces deux princes avaient été fiancés par leurs pères, Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, et Magas, roi de Cyrène. Après la mort de Magas, en 258, la mère de Bérénice, Arsinoé, appela à Cyrène Démétrius le Beau, fils du Poliorcète, le fiança à sa fille et sembla lui assurer ainsi la possession du pays. Mais Bérénice

(1) Article cité, p. 1717-1722 et plus longuement dans *l'Hermès*, *Zeitschrift fuer classische Philologie*, XXVII, 1893, p. 1 seq.

fit tuer Démétrius et alla rejoindre en Égypte son premier fiancé. Si l'on se souvient de ces événements, on comprend que la transformation de la légende fut une flatterie envers Bérénice, la nouvelle déesse Cyrène, qui avait délivré sa patrie d'un nouveau fléau.

§ 16. — Sur le culte de Kronos à Cyrène, où ce dieu était adoré comme inventeur du miel et des fruits, voir quelques indications données par M. Mayer dans le dictionnaire de mythologie de Roscher (1).

§ 17. — M. Babelon (2) recherche ce qu'était la monnaie thibronienne, ainsi nommée de Thibron qui la fit frapper. Il pense qu'il s'agit du général lacédémonien qui fut chargé en 400 de combattre les Perses en Asie-Mineure. M. Th. Reinach (3) tient pour Thibron, qui, en 324, assassina en Crète Harpale, trésorier d'Alexandre, et, soudoyant avec l'argent volé une armée de mercenaires, occupa la Cyrénaïque pendant deux ans; après quoi il fut vaincu par Ophellas, général de Ptolémée, et mis en croix.

§ 18. — Différentes études et observations ont été récemment publiées sur les vases dits cyrénéens (datant du VI^e siècle avant J.-C.) (4). M. Pottier (5) en a décrit et reproduit plusieurs, inédits ou mal connus, appartenant au musée du Louvre. M. Brunn (6) croit qu'ils ont été fabriqués à Naucratis, en Égypte; M. Studniczka me paraît, au contraire, avoir démontré précédemment que la fabrique de ces poteries fut vraiment à Cyrène (7). —

(1) T. II, p. 1511-1512 (article Kronos).

(2) *Revue des études grecques*, VI, 1893, p. 45-54, et *Mélanges numismatiques*, deuxième série (Paris, Rollin et Feuardent, 1893), p. 313-322.

(3) *Revue des études grecques*, l. c., p. 55-58.

(4) Sur ces vases, conf. plus haut § 15 et *Chron.* 1892, § 6.

(5) *Bulletin de correspondance hellénique*, XVII, 1893, p. 225-240.

(6) *Griechische Kunstgeschichte* (Munich, Bruckmann, 1893), p. 160-162.

(7) *Kyrene, eine altgriechische Göttin*, p. 1 seq.; conf. article cité du dict. de Roscher, p. 1728, note.

Dans la coupe de Naucratis qui représente, comme l'a vu M. Studniczka, la déesse Cyrène tenant un rameau de silphium et une branche de grenadier, elle est entourée de démons ailés, mâles et femelles, dans lesquels M. Studniczka reconnaît des Boréades et des Harpyes, démons des vents, favorables à la végétation. M. Cecil Smith (1) leur donne les mêmes noms, mais il fait observer que les Harpyes sont des vents malfaisants (dans ce cas, le siroco), qui s'opposent aux Boréades, vents bienfaisants. M. Crusius (2) est d'un avis tout différent. Ces démons, qui font des gestes de prière et sont au nombre de trois mâles et de quatre femelles, représentent pour lui les génies des trois tribus de Cyrène — 1^o) Théréens; 2^o) gens d'origine péloponnésienne et crétoise; 3^o) émigrés, venus d'autres îles — et les génies des quatre villes appartenant avec Cyrène à la Pentapole : Barcé (plus tard Ptolémaïs), Teucheira (plus tard Arsinoé), Hesperis ou Euhesperides (plus tard Bérénicé) et Apollonia. Ces génies viendraient rendre hommage à la métropole Cyrène et recevoir ses dons : le silphium et le grenadier (3). C'est là une hypothèse ingénieuse, dont M. Crusius ne me paraît pas avoir donné la preuve.

§ 19. — L'histoire de la littérature grecque à l'époque alexandrine, de M. Susemihl (4), donne des renseignements sur tous les écrivains de Cyrène qui vécurent à l'époque hellénistique (5).

(1) *Journal of hellenic studies*, XIII, 1892-1893, p. 105-107. Conf. Head, *Numismatic Chronicle*, XI, p. 6.

(2) *Philologus*, LII, 1893, p. 703-714.

(3) M. Crusius ne se refuserait cependant pas à admettre que la figure principale de cette coupe soit la Libye : un cinquième génie de sexe féminin aurait dans ce cas représenté la ville de Cyrène, sur une partie de la coupe aujourd'hui détruite. Le sujet serait un hommage rendu à la Libye par les Grecs d'Afrique, villes et tribus.

(4) *Geschichte der griechischen Litteratur in der Alexandrinerzeit*, tome I, 1891 ; tome II, 1892.

(5) Tome I, p. 12-14 : derniers philosophes de l'école de Cyrène, Theodoros, Hegesias, Annikeris, Aristoteles ; p. 125-129 : philosophes académiciens, Lakydes, Aristippe, Carnéade, Cleitomachos ; p. 345 : Lysanias, grammairien ; p. 347-372 : le poète Callimaque ; p. 349 et 476 : Philostephanos, géographe, élève de Callimaque ;

— Les hymnes de Callimaque ont été l'objet de plusieurs études récentes. Je n'ai pas vu celle de M. A. Veniero (1). M. Nigra a publié une traduction en vers italiens de l'hymne à Artémis et de l'hymne du bain de Pallas, précédée d'indications sur les manuscrits de Callimaque, sur les éditions, sur les traductions latines et italiennes des hymnes, et suivie de notes critiques et explicatives (2). M. Weinberger a présenté des observations touchant la chronologie de ces hymnes (3). Callimaque, né vers 310, aurait écrit l'hymne à Zeus vers 280, l'hymne à Artémis vers 275, l'hymne de Délos quelques années après, l'hymne à Apollon vers 274 ou 263 [ce n'est pas l'avis de M. Studniczka : voir plus haut, § 15] ; quant aux hymnes V et VI (Bain de Pallas ; A Déméter), que M. Susemihl croit des œuvres de jeunesse, il n'y a rien de positif à en dire. — Une intéressante découverte est celle de cinquante vers du poème de l'*Hécalé* de Callimaque, poème fameux dans l'antiquité, dont on connaissait déjà une trentaine de fragments. Ces vers, qui forment à peu près le dixième de l'ensemble, sont écrits sur une tablette de bois récemment retrouvée en Égypte (4). L'*Hécalé* racontait la victoire de Thésée sur le taureau de Marathon, la veillée qu'il passa avant le combat chez une vieille femme attique, Hécalé, le

p. 409-427 : Erathosthènes ; p. 512 : Damon, historien et géographe. — Tome II, p. 30 : Polyanthos, mythographe ; p. 178 : Apollodoros, grammairien ; p. 339 : Ptolemaeos, philosophe sceptique. — Je n'ai pas pu prendre connaissance de l'écrit de M. Wachsmuth, *Der Chronograph Eratosthenes von Kyrene* (Leipzig, 1892, in-4°).

(1) *Callimacho e le sue opere*. Parte I, gl'inni. Palermo, 1892, in-8°, 173 pages.

(2) *Rivista di filologia e d'istruzione classica*, XX, 1891-1892, p. 194-232, 414-455, 516-543 ; XXI, 1892-1893, p. 51-96. Ce travail a ensuite paru à part.

(3) *Wiener Studien*, XIV, 1892, p. 209-221 (Zur Chronologie des Kallimachos).

(4) Gomperz, *Aus der Hekale des Kallimachos ; Neue Bruchstuecke* (tirage à part du sixième volume des *Mittheilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*). Vienne, 1893, in-4°, 18 pages et 2 planches. — Th. Reinach, *Revue des Études grecques*, VI, 1893, p. 258-266.

Revue africaine, 38^e année. Nos 212-213 (1^{er} et 2^e Trimestres 1894). 9

retour du héros chez son hôtesse qu'il trouva morte et dont il présida les obsèques. Les fragments qui viennent d'être découverts se rapportent à un récit de la légende d'Erichthonios inséré dans ce poème, à des descriptions du réveil de la vieille femme et du retour de Thésée qui, vainqueur, emmène le taureau vivant (1).

§ 20. — M. Mommsen (2) montre que, sous la dictature de César, Cyrène et la Crète formèrent deux provinces distinctes. Elles ne furent réunies en une seule province que sous Auguste.

§ 21. — Dans la chronique de 1892, § 83, j'ai parlé de la mission officielle dont Acilius Strabo fut chargé par Claude en Cyrénaïque, à l'effet de rechercher les détenteurs du domaine public. Sur cette mission, voir encore quelques observations de M. de Ruggiero, dans son livre sur l'arbitrage chez les Romains (3).

§ 22. — On trouve dans les œuvres de Synésius une foule de détails intéressants sur l'état de la Cyrénaïque à la fin du IV^e et au commencement du V^e siècles. M. Nieri s'en est servi pour tracer un tableau de l'histoire de la province à cette époque (4). A vrai dire, son travail, qui a paru dans une revue italienne d'érudition, aurait mieux été à sa place dans un recueil de vulgarisation, la *Nuova Antologia* par exemple. Le récit est facile à lire; M. Nieri montre bien comment le sort de la Cyrénaïque fut alors véritablement très malheureux, quoiqu'il faille tenir

(1) Je n'ai pas vu la brochure de Fr. von Jan, intitulée *De Callimacho Homeri interprete* (Strasbourg, 1893, in-8°, 112 pages).

(2) *Hermes*, XXVIII, 1893, p. 601-603.

(3) *L'arbitrato pubblico in relazione col privato presso i Romani* (Rome, Pasqualucci, 1893, in-8°), p. 344-346. — Sur cet Acilius Strabo, voyez aussi *Notizie degli Scavi*, 1893, p. 211 et Zangemeister, dans la *Westdeutsche Zeitschrift*, XI, 1892, p. 282.

(4) *Rivista di filologia*, XXI, 1892-1893, p. 220-296 (La Cirenaica nel secolo quinto giusta le lettere di Sinesio).

compte des exagérations pessimistes de Synésius, aigri par le peu de succès de ses remontrances au gouvernement. La cour de Constantinople ne s'occupait que très rarement de cette province, perdue au delà de la mer et du désert ; les gouverneurs qu'elle lui donnait étaient presque tous incapables, cruels et malhonnêtes ; quant aux troupes, elle n'en envoyait que rarement et en trop petit nombre ; les habitants de la province souffraient des excès des soldats venus du dehors qui n'étaient pas même capables de les défendre ; eux-mêmes ils avaient perdu tout esprit militaire. Aussi les Barbares faisaient-ils sans cesse de nouvelles invasions. — Mais tout cela n'est que le côté extérieur de l'histoire de la Cyrénaïque à l'époque de Synésius. Il y aurait lieu d'approfondir et de préciser le travail de M. Nieri. Qu'étaient au juste à cette époque les pouvoirs du stratège, du gouverneur civil, le régime municipal, l'assemblée de la province, les impôts, le système militaire, le clergé, la condition des personnes ; quel était l'état économique, moral et intellectuel des différentes classes de la population, que restait-il du paganisme, quels troubles religieux agitaient alors la Cyrénaïque ? Voilà des questions sur lesquelles M. Nieri ne dit rien ou qu'il traite en passant, d'une manière incomplète et peu précise.

Au contraire, les études sur Synésius que M. O. Seeck publie dans le *Philologus* (1) ont une grande valeur : le savant éditeur de la Notice des Dignités et des lettres de Symmaque est, mieux que personne, capable de replacer Synésius dans le cadre de son temps. — Le traité intitulé *L'Égyptien* ou *De la Providence* est soi-disant mythologique : c'est le récit de la lutte des deux frères Osiris, modèle de bonté, et Typhon, monstre de perversité. Malgré les intrigues de Typhon, Osiris est élu roi de Thèbes ; alors Typhon, s'appuyant sur les Scythes, le détrône. Osiris, pour sauver ses concitoyens, se livre lui-même et est exilé ; Typhon règne en tyran. Mais bientôt les Thébains, las de ce régime, chassent les Scythes et rappellent Osiris. Qu'il y ait là une suite d'allégories, se rapportant à des événements contemporains, c'est ce que Synésius lui-même a soin de faire

(1) Tome LII, 1893, p. 442-483.

remarquer. M. Seeck complète ou rectifie les interprétations données jusqu'à présent à ce sujet. Les deux frères Osiris et Typhon sont en réalité les fils de Palladius Rutilius Taurus Aemilianus, consul en 361 et auteur d'un *De re rustica* qui nous est parvenu. Osiris représente Aurelianus, qui fut successivement *magister officiorum*, préfet de la ville de Constantinople en 393, *praefectus praetorio Orientis* en 399-400 (après la chute d'Eutrope), consul en 400, puis, après un exil dont nous allons parler, de nouveau *praefectus praetorio Orientis* en 402-404 et patrice. La royauté d'Osiris signifie le gouvernement effectif de l'empire, comme l'avaient déjà exercé Rufin, qui fut lui aussi *praefectus praetorio Orientis*, et Eutrope : l'empereur Arcadius n'était en effet maître que de nom. Typhon est Caesarius, qui, en 400-401, remplaça Aurelianus comme préfet du prétoire d'Orient (1) et devint alors le véritable chef du gouvernement, sous la protection du général Goth Gaïnas, représenté dans l'allégorie de Synésius par le général des Scythes ; en 400, Gaïnas s'était en effet révolté, avait occupé Chalcédoine et menacé Constantinople ; on lui avait alors livré Aurelianus et deux autres grands personnages qu'il avait envoyés en exil. Il semble bien qu'Aurelianus ait dirigé le parti de l'impératrice Eudoxie, ennemie acharnée d'Eutrope, comme on le sait : il arriva au pouvoir avec la chute d'Eutrope et il paraît en être tombé lors de la mort d'Eudoxie (octobre 404) ; il fut aussi un adversaire résolu de l'influence que les chefs des auxiliaires barbares s'arrogeaient dans les affaires politiques de l'empire. Caesarius au contraire fut un favori d'Eutrope et un protégé des Goths. — Ces observations de M. Seeck ne sont pas seulement intéressantes pour l'histoire générale de l'empire d'Orient, dont nous n'avons pas à nous occuper ici : elles nous montrent encore vers quel parti allaient les préférences et les intérêts du Cyrénéen Synésius.

L'autre étude de M. Seeck est encore plus importante. Elle renouvelle la chronologie de Synésius. Voici quelles dates M. Seeck fixe aux principaux événements de la vie de cet écri-

(1) Caesarius l'avait déjà été de 395 à 399, sous la régence d'Eutrope : il avait été consul en 397.

vain : son séjour à Constantinople (où ses concitoyens l'avaient envoyé pour se plaindre à l'empereur de l'état dans lequel la Cyrénaïque était laissée) doit être placé de 399 ou 400 à 402 ; il fit ensuite un séjour de deux ans à Alexandrie et ne revint en Cyrénaïque qu'en 404 ; il fut élu évêque en 406 et ordonné au début de 407 ; à la fin de 407, il excommunia le gouverneur Andronikos ; il mourut en 408 (1). — Sa correspondance fut éditée après sa mort. Parmi les lettres qui la composent, les unes, en petit nombre, ont été remises à l'éditeur par les personnages auxquels elles avaient été adressées et elles constituent de petites séries à part (telles, par exemple, les lettres 136-145, à Herculianus) ; les autres paraissent avoir été prises dans un dossier de brouillons, d'extraits ou de copies de lettres que Synésius avait formé. Dans ce dossier, les noms des destinataires manquaient souvent : l'éditeur les a rétablis d'une manière arbitraire. En outre, les feuillets ou cahiers qui le composaient n'avaient jamais été classés ou ne l'étaient plus ; de là, le désordre chronologique dans lequel la correspondance de Synésius nous est parvenue. Cependant, comme un certain nombre de ces cahiers contenaient plusieurs lettres écrites les unes après les autres, il est possible de reconnaître des séries chronologiques au milieu de ce désordre. M. Seeck pense que le dossier en question ne renfermait que des lettres datant de 404 à 408, depuis le retour de Synésius en Cyrénaïque jusqu'à sa mort. Il s'efforce de déterminer la date précise de chaque lettre, sans que ses raisonnements soient toujours bien convaincants. Son travail n'en sera pas moins indispensable à quiconque aura à se servir de la correspondance si curieuse de Synésius.

(1) M. Seeck fixe ainsi les fastes de la Cyrénaïque à cette époque :

Gouverneurs civils : Clédonios, en 404-405 ; Marcellinus, en 405-406 ; Gennadios, en 406-407 ; Andronicos, de 407 (été) à 408 ;

Duces Libyarum : Uranios, 404 ; Cerealis, 404 (fin) -405 ; Anysios, 405 (novembre) -407 ; Innocentius, 407 (printemps) -408.

Époque carthaginoise

HISTOIRE (1)

§ 23. — M. Beloch présente quelques observations (2) sur les rapports qu'eurent entre elles Carthage et Syracuse, après que Pyrrhus eut quitté la Sicile et avant la première guerre punique (276-264). La guerre continua pendant quelques années, puis fut signé un traité qui assura aux Carthaginois la possession de la région située en deçà de l'Halycos.

§ 24. — J'ai parlé, dans ma précédente chronique (3), d'un texte grec récemment publié, contenant, entre autres choses, le discours qu'aurait prononcé le Romain Kaeso pour répondre aux menaces d'un envoyé carthaginois, au début de la première guerre punique. M. Wendling pense (4) que l'auteur de ce texte a (comme Diodore de Sicile qui donne un discours à peu près semblable) copié un écrivain inconnu ; celui-ci, à son tour, aurait emprunté à Posidonius cette pensée que les Romains ont su vaincre leurs ennemis en se mettant à leur école pour la tactique et l'armement. J'avoue que le long article de M. Wendling, qui n'est pas d'une lecture attrayante, ne m'a pas convaincu : ses rapprochements m'ont paru bien forcés.

§ 25. — M. Soltau continue ses études sur les sources de Tite-Live (5). Dans un article qui fait partie du sixième volume supplémentaire du *Philologus* (6), il examine à cet égard le

(1) Sur Hannon et son expédition, voir plus haut, § 2.

(2) *Hermes*, XXVIII, 1893, p. 481-488.

(3) § 10.

(4) *Hermes*, XXVIII, p. 335-357.

(5) Voir *Chron.* 1892, § 13. M. Soltau annonce un livre intitulé *Livius' Quellen in der 3ten Dekade*. Il vient encore de publier un article sur les sources de Tite-Live dans les quatrième et cinquième décades (*Philologus*, LII, 1893, p. 664-702).

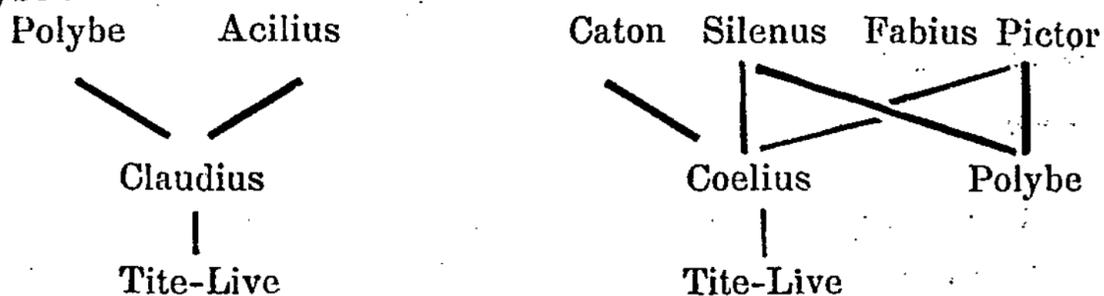
(6) *Sechster Supplementband*, 1891-1893, p. 699-726 (Coelius und Polybius im 21ten Buche des Livius).

livre XXI, qui contient les débuts de la seconde guerre punique jusqu'au passage de l'Apennin par Hannibal. Il ne pense pas que l'historien romain se soit servi directement de Polybe et il lui attribue deux sources principales : 1° Claudius Quadrigarius, qui avait reproduit dans son ouvrage historique de longs extraits de Polybe ; 2° Coelius Antipater, qui ne s'était pas servi de Polybe (1). Tite-Live aurait copié tour à tour ces deux sources, ou bien en suivant exclusivement l'une d'elles, ou bien en y intercalant quelques additions prises à l'autre. Il faut ajouter quelques renseignements concernant des faits qui se sont passés à Rome même, renseignements pris à une troisième source, Valerius Antias. La part personnelle de Tite-Live se bornerait au choix de la source à suivre pour les différents événements à raconter, à l'addition de quelques remarques critiques et de discours, enfin et surtout au travail du style.

§ 26. — M. L. Bauer a publié, en 1892, le second volume de son excellente édition des *Puniques* de Silius Italicus, qui fait partie de la *Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum* de la librairie Teubner (2).

§ 27. — On pense généralement, d'après Tite-Live, que la bataille de Trasimène a eu lieu au nord du lac, entre Borghetto et Passignano. Mais, si l'on accepte le récit de Polybe, il faut transférer la scène à l'est du lac. C'est ce que fait M. A. Tilley (3) : il croit que la bataille fut livrée près de Magione et de Torricella.

(1) Voici le tableau que M. Soltau dresse des sources directes et indirectes de Tite-Live, tableau qui explique ses rapports avec Polybe :



(2) *Sili Italici Punica* edidit Ludovicus Bauer. Vol. 1, 1890; vol. II, 1892.

(3) *The classical Review*, VII, 1893, p. 300-302.

§ 28. — M. E. Shuckburgh (1) combat les résultats présentés par M. Jumpertz dans une récente brochure sur les campagnes des Scipions en Espagne pendant la seconde guerre punique (2). Il pense que les frères Scipion périrent en 212, et non en 211. Il ne se décide pas sur la question de savoir si Scipion l'Africain arriva en Espagne en 211 ou en 210 : l'année 211 lui semble préférable. Il est porté à croire que la prise de Carthagène eut lieu en 209, plutôt qu'en 210 ; enfin, il n'admet pas que Polybe, pour flatter les Scipions, ait reculé d'un an (208 au lieu de 209) la bataille de Bœcula, et il croit que cet écrivain a raison d'indiquer pour cette bataille l'année 208, tandis que les autres historiens la placent en l'année 209.

§ 29. — Sur les sacrifices humains offerts à Baal par les Carthaginois et sur les rapports de ce Baal avec le dieu Saturne adoré en Afrique à l'époque romaine, voir l'article *Kronos* du dictionnaire de mythologie de Roscher, article de M. M. Mayer (3).

Dans le même dictionnaire (article *Kora*) (4), on trouve quelques observations sur le culte de Déméter à Carthage, importé de Sicile au IV^e siècle.

ARCHÉOLOGIE

§ 30. — M. de la Blanchère a présenté à l'Académie des Inscriptions (5) les reproductions de douze stèles votives du musée du Bardo [il s'agit sans doute des stèles dites de la Manouba]. Il pense que ce sont les ex-voto d'un culte à mystères, dont la déesse et le sacrifice sont représentés, et que le Panthéon qui occupe le ciel de ces monuments est la triade punique figurée sous diverses formes, avec Eshmoun pour dieu principal.

(1) *The classical Review*, VI, 1892, p. 381-385.

(2) Voir *Chron.* 1892, § 14.

(3) *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, II, 1500-1503.

(4) *Ibid.*, II, p. 1311 (article de L. Bloch).

(5) *Comptes rendus*, 1893, p. 376-377.

§ 31. — On croit en général que les deux lagunes qui se voient actuellement le long de la côte, au sud de la colline de Saint-Louis, représentent les deux ports de Carthage : celle du nord serait le port militaire ou cothon, celle du sud le port marchand (1). — Dans une note parue en 1891 dans la *Classical Review* (2), M. C. Torr a contesté ces identifications. Il pense que la lagune du nord est trop petite pour avoir pu être le port militaire, et il lui semble qu'il ressort de plusieurs textes que le cothon était un port extérieur protégé par des môles. Il place donc le cothon en pleine mer, le long de la côte orientale du promontoire de Carthage. Son entrée se serait trouvée au sud, près de la langue de terre qui sépare le lac de Tunis de la mer. A l'est et au nord, il aurait été défendu par une jetée, d'abord parallèle à la côte, puis arrondie de manière à rejoindre le rivage ; au sud, une jetée, établie transversalement entre la côte et l'entrée et dont on voit encore des restes (3), aurait en même temps servi de quai : par les beaux temps les vaisseaux marchands s'y seraient déchargés sans entrer dans le cothon. Quant au port marchand, il aurait été creusé et non constitué par des môles, il aurait eu son entrée dans le cothon même, mais son emplacement ne peut être déterminé. En tout cas, les deux lagunes n'ont rien à voir avec les ports. Telle est l'opinion de M. Torr. Mais elle se concilie mal avec les textes anciens qui nous décrivent les ports de Carthage ; sa théorie du cothon, port extérieur constitué par des môles, est tout à fait inadmissible et est contredite en particulier par un texte très net de Servius (4) ;

(1) Voir le plan de Carthage d'après Falbe et Daux, dans Tissot, *Géographie de la province d'Afrique*, tome I, à la page 564.

(2) *The Classical Review*, V, 1891, p. 280-284.

(3) Ils sont considérés d'ordinaire comme ayant appartenu à la jetée faite par Scipion Émilien pour barer l'entrée des ports : voir plus loin.

(4) *Commentaires à l'Énéide*, I, 427. M. Torr me paraît forcer beaucoup le sens du passage de Festus qui est son principal argument pour considérer les cothons comme des ports extérieurs : *Cothones appellantur portus in mari interiores, arte et manu facti*. — Il ne s'est cependant pas rendu aux objections de M. Oehler : voir sa récente note, qui n'apporte rien de nouveau, dans la *Classical Review*, VII, 1893, p. 374-377.

enfin, comme le fait remarquer M. Meltzer (1), la position qu'il assigne à ce port, le long de la côte, à l'est, en aurait fait un refuge détestable, exposé aux vents très fréquents du nord-est.

M. R. Oehler a repris cette question dans une étude qui s'appuie sur une connaissance précise des textes (2). D'Appien, de Strabon, etc., il ressort que Carthage avait deux ports communiquant entre eux, avec une entrée commune, large de soixante-dix pieds ; le port extérieur était le port marchand, l'intérieur ou cothon, creusé dans le sol, était le port militaire. La partie du cothon voisine du marché et de Byrsa était ronde et, au milieu, se trouvait une petite île, ronde aussi ; la partie opposée était quadrangulaire. Le port et l'île étaient entourés de deux boulevards, qui couvraient des cales pour 220 navires ; chaque cale était précédée de deux colonnes ioniques ; sur l'île, se trouvait la maison de commandement de l'amiral. Le port militaire était entouré d'un double mur qui empêchait de voir à l'intérieur, quand on était dans le port marchand. Les marchands pénétraient directement dans la ville, sans entrer dans le port militaire. — De ces données fournies par les auteurs, M. Oehler tire les conclusions suivantes : Les restes qui subsistent dans la haute mer, au sud des lagunes, n'appartiennent pas à la jetée de Scipion, car les mesures ne concordent pas avec celles que donne Appien ; ils représentent, comme le pense M. Torr, un môle qui, ayant son point de départ près de la langue de terre située entre le lac de Tunis et la mer, se dirigeait de l'ouest à l'est et fermait le port marchand au sud. Ce port était fermé à l'est par un autre môle qui, partant du petit promontoire situé au sud-est des lagunes, se dirigeait du nord au sud. L'entrée du port marchand était entre les têtes de ces deux môles : il était donc extérieur. Quant au cothon, dans lequel on pénétrait par l'entrée du port marchand et après avoir traversé ce port du sud au nord, il est représenté par les deux lagunes, qui communiquaient ensemble et dont la méridionale communiquait avec le port

(1) Voir page suivante, n. 1.

(2) *Neue Jahrbuecher fuer Philologie und Pædagogik*, CXLVII, 1893, p. 321-332 (Die Häfen von Karthago, eine topographische Studie).

marchand ; il y a quarante ans, il était encore possible de reconnaître que la méridionale était de forme allongée et rectangulaire, la septentrionale (voisine du marché et de Byrsa) ronde avec une île ronde au milieu. Quand la jetée de Scipion (dont il ne reste plus rien) eut barré l'entrée commune du port marchand et du port militaire, les Carthaginois, pour mettre ce dernier en communication avec la haute mer, creusèrent une fosse dont la trace, encore reconnaissable, a été indiquée dans le plan de Falbe. — Ce que M. Oehler dit du cothon me semble assez ingénieux ; pour le port marchand, on peut objecter qu'il lui attribue des dimensions bien petites. Mais le lac de Tunis, mis en communication avec la mer par un canal, pouvait, ainsi qu'il le remarque, servir à abriter un grand nombre de navires de commerce. Reste une question que M. Oehler n'a pas touchée, et à laquelle on ne peut d'ailleurs donner aucune réponse précise : quelle était la situation exacte des ports de la Carthage romaine et leur établissement n'a-t-il modifié en rien l'aspect des ports de la Carthage punique (1) ?

§ 32. — Le R. P. Delattre a continué ses belles recherches dans les nécropoles puniques de Carthage. Tout récemment, il a fouillé une cinquantaine de tombes dans un cimetière situé près de l'emplacement du temple de Sérapis (2). Elles lui ont donné, entre autres objets : des « vases chypriotes » à zones d'animaux superposées, vases ornés d'oiseaux, unguentaria, alabastra, etc. ; des poids en os et en pierre verte ; une grande urne avec une inscription à l'encre noire sur la panse ; des figurines d'Isis, d'Anubis, d'animaux, etc., ayant fait partie de colliers. Il faut surtout remarquer un masque funéraire en terre cuite qui paraît avoir été modelé sur le visage même du mort ; il était fixé à la figure de ce mort ; sur le front se trouve marqué un disque en relief surmonté d'un croissant renversé.

(1) L'article de M. Oehler a provoqué une étude de M. Meltzer sur le même sujet, étude qui a commencé à paraître dans les *Neue Jahrbuecher fuer Philologie und Pædagogik* (CXLIX, 1894). J'en rendrai compte dans ma prochaine chronique.

(2) *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 394-397.

— Un autre petit groupe de tombes (corps brûlés enfermés dans des urnes), paraissant appartenir aux derniers temps de la Carthage punique, est signalé par le P. Delattre près du palais épiscopal de la Marsa (1). — Mais c'est surtout la nécropole punique établie dans le flanc sud-ouest de la colline de Saint-Louis qui a fait l'objet des recherches de ce savant (2). Les sépultures fouillées dans ces derniers temps sont : 1° des caveaux ; l'un d'entre eux, de grandes dimensions, était surmonté d'une stèle pyramidale de plus de 1^m50 de hauteur ; à l'intérieur, il contenait deux sarcophages et quelques poteries et bronzes (il avait été violé) ; un autre caveau, utilisé à différentes reprises, contenait une quarantaine de squelettes, de très nombreuses poteries, des lampes puniques et grecques, des bronzes (miroir, anneau, etc.), des monnaies ; — 2° un sarcophage isolé ; — 3° des amphores contenant des squelettes d'enfants non brûlés ; — 4° des auges formées de plusieurs dalles, auges renfermant parfois plusieurs squelettes et utilisées à diverses époques ; — 5° des fosses creusées en terre et fermées par des dalles ; l'une d'elles renfermait une parure composée de très nombreux grains de verre et amulettes (masques cornus, lions, crocodiles, éléphants, deux uraeus, deux scarabées, des divinités égyptiennes, Isis, Osiris, Anubis, etc.) ; — 6° une fosse commune avec des centaines de squelettes, accompagnés de petits vases, de figurines en terre cuite (3), de monnaies puniques ou étrangères, parmi lesquelles il faut citer une monnaie de Ptolémée Philadelphe et une autre des Mamertins. — Les rapports de P. Delattre sont rédigés d'une manière très consciencieuse, mais peut-être ferait-il bien de dresser une table des formes des poteries que l'on trouve dans les nécropoles puniques, avec des numéros d'ordre auxquels il renverrait dans ses descriptions : celles-ci y gagneraient en précision et ce serait un utile secours pour la détermination de la chronologie des tombes.

(1) *Mélanges de l'École française de Rome*, XIII, 1893, p. 46.

(2) *Bulletin du Comité*, 1893, p. 105-123, planches XI et XII. Pour les fouilles précédentes, voir *Chron.* 1891, § 7.

(3) Entre autres l'Aphrodite publiée par M. Reinach dans le *Bulletin du Comité*, 1892, p. 212. Conf. *Chron.* 1892, § 19.

Parmi les objets découverts par le P. Delattre dans cette nécropole, M. de Vogüé décrit (1) une bouteille en terre blanchâtre, ayant la forme d'une colombe ; les ailes conservent des traces de couleur rose. Ce vase, du sixième siècle environ, ressemble à des poteries trouvées dans l'île de Chypre et reproduisant aussi des figures d'animaux. M. de Vogüé publie encore une aiguière en bronze trouvée en 1889 ; la forme est grecque, mais le style de l'ornementation est phénicien : à l'attache de l'anse sur les lèvres, on voit un globe flanqué d'uraeus et une tête de veau ; sur la panse, une palmette ressemblant aux fausses anses d'un grand vase en pierre, trouvé à Amathonte dans l'île de Chypre. M. de Vogüé est disposé à croire cette aiguière originaire de Chypre, où s'est fait, on le sait, un mélange d'éléments grecs et phéniciens. Je n'en suis pas persuadé pour ma part. Nous savons que des aiguières de cette forme ont été fabriquées, soit en bronze, soit en argile, dans l'Occident de la Méditerranée, par exemple en Campanie et en Etrurie, régions avec lesquelles Carthage se trouvait en rapports de commerce ; rien n'empêche donc, à mon avis, de supposer que l'aiguière en question ait été fabriquée à Carthage même.

Il résulte de ces dernières fouilles du P. Delattre que la nécropole située au sud-ouest de la colline de Saint-Louis a servi au moins jusqu'au troisième siècle avant notre ère et peut-être jusqu'à la destruction de la ville punique. Le P. Delattre en tire des conclusions importantes pour la topographie de Carthage (2). Il faut renoncer à croire que ce lieu se soit jamais trouvé en pleine cité carthaginoise, comme on l'avait soutenu jusqu'à présent. D'après les découvertes récentes, les nécropoles puniques de Carthage étaient situées sur les collines qui s'étendaient depuis Saint-Louis jusqu'à Bordj-el-Djedid. La Carthage primitive n'a donc pas dépassé les hauteurs disposées en amphithéâtre qui regardent le golfe. Selon le P. Delattre, c'est la partie que Servius nomme Byrsa : « *cujus interior pars Byrsa dicebatur* ».

(1) *Revue archéologique*, XXIII, 1893, p. 135-138, planche XVIII. Conf. *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 133-134.

(2) *Bulletin du Comité*, article cité.

Au delà s'étendait, le long du rempart, le quartier des nécropoles. Plus tard, la population s'accroissant, des habitations furent construites tout autour des collines, partout où les tombes n'occupaient pas le sol; la ville engloba les nécropoles primitives: ces faubourgs s'appelèrent les *Magalia*, ils furent entourés d'un rempart et formèrent une zone extérieure à la Carthage primitive.

§ 33. — Je signale ici une description des ruines de Carthage, donnée par MM. Cagnat et Saladin dans le *Tour du monde* (1).

§ 34. — Dans son rapport sur sa mission de 1885 (2), M. Saladin étudie plusieurs monuments appartenant à l'époque punique: des fragments de style grec de Chemtou (3), des stèles de Dougga (4), et surtout le fameux mausolée du même lieu, auquel il consacre un chapitre très important (5): il montre les analogies qu'il présente avec l'art égyptien et avec l'art grec; il l'assigne à la fin du cinquième siècle ou au commencement du quatrième.

§ 35. — Un intéressant pilastre d'angle, que M. Bouyac a trouvé près de Medjez-el-Bab et que M. Saladin a décrit et reproduit (6), se rattache aussi à l'art grec et à l'art égyptien.

§ 36. — Une grande inscription néo-punique, trouvée à Maktar par MM. Bordier et Delherbe, présente dix colonnes de quatre à six lignes. M. Berger a montré (7) que c'est la dédicace

(1) LXVI, 1893, p. 100-122.

(2) *Nouvelles archives des Missions*, tome II, 1892. Conf. plus loin, § 63.

(3) P. 388.

(4) P. 454. Voir encore, p. 487 et pl. VIII, une stèle probablement romaine, mais montrant l'influence punique.

(5) P. 455-485.

(6) *Bulletin du Comité*, 1892, p. 461-462. Actuellement au musée du Bardo; Gauckler, *Catalogue des objets entrés au musée Alaoui en 1892*, p. 5-6.

(7) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 67.

d'un temple, ou plutôt de la partie orientale de ce temple qui porte dans le texte dont il s'agit le nom de mizrach. Il semble qu'il y soit aussi question de l'érection d'une statue à la divinité Tât. L'inscription se termine par les noms de ceux qui ont participé à la dépense, noms puniques, berbères et latins.

§ 37. — Inscriptions puniques encore inédites, trouvées par M. le docteur Carton dans un temple de Saturne à Dougga (1).

§ 38. — M. Berger a publié trois inscriptions néo-puniques, communiquées par MM. Denis et Boutroué (2). L'une, d'Henchir-Mided (Mididi), est votive ; les deux autres, d'Hammam-Zouakra (Thigibba) et de Guelma, sont funéraires.

§ 39. — D'après MM. Vercoutre et Bertholon, M. Berger a fait remarquer (3) que l'image dite de Tanit se retrouve, plus ou moins altérée, dans les tatouages des bras et des jambes des indigènes tunisiens.

§ 40. — Dans la nécropole phénicienne de Cadix ont été trouvés plusieurs amulettes de style égyptien, que publie M. de Laigue (4) ; ils sont en bronze et en or et représentent un épervier, une lionne, un bélier.

§ 41. — Nous avons parlé dans nos précédentes chroniques (5) des antiquités du Cerro de los Santos, en Espagne, antiquités dans lesquelles se manifeste l'influence de l'art phénicien. M. Engel en a fait une étude approfondie (6). Après un historique des découvertes et des polémiques qu'elles ont suscité, il expose

(1) *Ibid.*, p. 357. Conf. plus loin, § 64.

(2) *Bulletin du Comité*, 1893, p. 71-73.

(3) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 70-71. Conf. Vercoutre, *Origine et signification des tatouages observés sur les indigènes tunisiens* (Épinal, 1892, in-8°, 5 pages).

(4) *Revue archéologique*, XX, 1892, p. 291-296.

(5) *Chron.* 1891, § 15; 1892, § 33.

(6) *Nouvelles archives des Missions*, III, 1892, p. 156-196.

les résultats de quelques fouilles et d'une enquête qu'il a faites dans le pays. L'authenticité du gros de la découverte n'est plus contestable, mais il y a eu des falsifications. Sont authentiques la plupart des sculptures et presque toute la céramique; sont suspects les inscriptions et quelques sculptures de petites dimensions. — Des antiquités analogues ont été trouvées à la plaine de la Consolation (Llano de la Consolacion), à six kilomètres de là : il y avait sans doute en cet endroit un sanctuaire. M. Engel signale aussi un sphinx barbu, qui appartient au même art et qui a été trouvé à Balazote, à cinquante kilomètres du Cerro.

Rois numides

§ 42. — Quelques corrections de textes à la *Guerre de Jugurtha* de Salluste, par M. Damste, dans la *Mnemosyne* (1).

§ 43. — Dans une dissertation faite avec soin (2), M. H. Mœlken s'élève vivement contre l'attribution à Asinius Pollion du récit de la campagne d'Afrique, inséré dans les commentaires de César (3). Il montre que toutes les particularités de langue auxquelles M. Landgraf a cru reconnaître la plume d'Asinius Pollion se retrouvent dans les écrivains de la même époque, et que par contre certaines tournures de phrases, certaines idées tendent à prouver que l'ouvrage n'est pas de Pollion. Le style de l'auteur du récit, prétentieux, lourd, gauche, traînant, ne répond nullement à ce que les anciens nous apprennent sur le style de cet écrivain. Il est vrai que ces lourdeurs, ces répétitions, M. Wœlfflin les supprime, les regardant comme des interpolations (c'est-à-dire des gloses nées dans les écoles); M. Mœlken montre qu'elles font bien corps avec le récit. M. Mœlken croit, en outre, que M. Wœlfflin a exagéré l'importance du manuscrit de la collection

(1) XX, 1892, p. 294-300.

(2) *In commentarium de Bello Africano quaestiones criticae*. Strasbourg, 1892, in-8°, 127 pages.

(3) Sur cette question, conf. *Chron.* 1892, § 35.

Ashburnham et de celui de Leyde, d'après lesquels il a cherché à justifier une partie de ses suppressions (1).

§ 44. — Dans son livre utile sur l'arbitrage chez les Romains (2), M. de Ruggiero étudie les différends survenus entre Massinissa et Carthage, après la seconde et avant la troisième guerres puniques, par suite des envahissements du roi numide; ainsi que le différend qui s'éleva entre Juba I et Leptis Magna, pour une raison analogue (3).

§ 45. — L'histoire de la littérature grecque à l'époque alexandrine de M. Susemihl (4) contient un bon résumé de ce que l'on sait du roi Juba II, considéré comme écrivain (5).

§ 46. — M. A. Caise a publié une brochure décrivant sommairement le tombeau de la Chrétienne (6); elle contient un plan (d'après Berbrugger et Mac-Carthy) et deux bonnes phototypies, représentant l'une l'ensemble du tombeau, l'autre la fausse porte de l'Est. Il insiste sur la nécessité qu'il y aurait, selon lui, à faire de nouvelles fouilles dans ce monument et indique les points qu'il voudrait examiner. — L'escalier de sept marches qui, à l'intérieur et à droite de l'entrée, monte au grand vestibule n'a, je crois, rien de mystérieux: il s'explique, me semble-t-il, par le fait que la petite porte qui donnait accès au tombeau était dissimulée sous la fausse porte de l'Est et que le seuil en était par conséquent placé à un niveau inférieur à celui de la masse du monument; dans le vestibule, on n'avait aucune raison de maintenir cet abaissement de niveau. — Je

(1) Je n'ai pas pu prendre connaissance du travail de W. Mueller, *De Caesaris quod fertur belli Africi recensione* (Rostock, 1893, in-8°, 22 pages).

(2) Conf. plus haut, § 21.

(3) *L'arbitrato*, p. 270-276 et 297-299.

(4) Voir plus haut, § 19.

(5) Dans le tome II, p. 402-414.

(6) *Exploration archéologique au tombeau de Juba II, dit tombeau de la Chrétienne*. Guide du touriste. Blida, Mauguin, 1893, in-8°, 19 pages.

Revue africaine, 38^e année. Nos 212-213 (1^{er} et 2^e Trimestres 1894). 10

suis très disposé à ne pas considérer comme des caveaux funéraires les deux petites chambres auxquelles le grand vestibule aboutit, chambres dans lesquelles on n'a rien trouvé, et dont la principale ne présente le long de ses murs que de petites niches faites probablement pour placer des lampes. M. Caise a donc raison de croire que le ou les caveaux funéraires restent à découvrir; mais comme on a voulu les cacher aux yeux, je crois que bien malin sera celui qui les trouvera.

Au tombeau de la Chrétienne se rapporte une autre brochure, due à M. A. Letellier (1). J'ai cru comprendre que l'auteur a voulu écrire une nouvelle, sans prétentions archéologiques. Il donne cependant l'opinion d'un « vieux docteur » qui, à la suite d'une visite faite au tombeau en 1833, aurait reconnu qu'il doit être rapporté « soit aux peuples de Chanaan qui ont fui à l'aspect de Jésus, le brigand, fils de Navé, soit aux Mèdes, Perses » et Arméniens qui se ruèrent sur l'Afrique cinq siècles environ « avant Jésus-Christ ». Cette brochure est ornée d'un portrait de l'auteur, [ex-]député d'Alger.

§ 47. — M. Demaeght publie (2) une monnaie de bronze frappée à Siga, peut-être sous Bocchus ou Bogud III. Au droit, une tête barbue à cheveux pendants; au revers, un personnage nu portant un thyrses et tenant un petit taureau par une corne; dans une cartouche, le mot Siga en punique (3).

Époque romaine

GÉOGRAPHIE. -- DESCRIPTION DES RUINES

§ 48. — Un remarquable rapport adressé au résident général par M. P. Bourde, directeur de l'agriculture en Tun-

(1) *Au tombeau de la Chrétienne*. Alger, Gervais-Courtellemont, 1893, in-8°, 41 pages.

(2) *Bulletin d'Oran*, XIII, 1893, p. 109-111.

(3) Conf. Mueller, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, III, p. 97, n° 9, dont cette pièce diffère à peine, ainsi que le remarque M. Demaeght.

sie(1), mérite toute l'attention des archéologues. La partie centrale de la Tunisie, au sud d'une ligne tirée de Kairouan à la frontière algérienne (vers Tébessa), en suivant le pied des plateaux, et au nord de Gafsa, était très peuplée à l'époque romaine ; aujourd'hui elle est aride et presque déserte. D'ordinaire on attribue ce changement à l'ablation de la terre végétale par les pluies torrentielles. M. Bourde prouve qu'il n'en est rien. Cette région ne s'est jamais prêtée à la culture des céréales. Dans l'antiquité il n'y tombait pas plus d'eau qu'aujourd'hui. Les travaux de canalisation qu'on y trouve n'ont pas servi à l'irrigation du sol (les sources étaient trop peu abondantes pour cela), mais à l'alimentation, quelquefois aussi à l'arrosage des jardins. Les cultures qui couvraient les campagnes étaient des cultures non irriguées. Le sol, sablonneux, est très perméable et emmagasine l'eau ; si la surface est aride, le sous-sol reste frais. Le pays est donc propre à des cultures dont les racines sont assez développées pour aller chercher cette humidité souterraine, c'est-à-dire à des cultures fruitières, en particulier à celle de l'olivier. Ce fut, en effet, la culture de l'olivier qui fit sa richesse à l'époque romaine : les pressoirs que l'on retrouve partout, les vestiges de forêts d'oliviers de l'espèce cultivée, les témoignages des plus anciens auteurs arabes le montrent assez. M. Bourde croit qu'à l'époque de Marius et de César, ce pays présentait à peu près le même aspect qu'aujourd'hui, que ce furent les Romains qui, sous l'empire, surtout à partir du second siècle, introduisirent et développèrent ces cultures fruitières. Elles disparurent par suite du manque de débouchés, de la diminution de la population, des ravages systématiques ordonnés par la reine berbère la Kahena, à la fin du septième siècle, pour arrêter les conquérants arabes ; surtout par suite de la grande invasion hilalienne qui, au onzième siècle, substitua dans cette région une population de nomades à une population de cultivateurs. M. Bourde veut qu'on imite les Romains : la culture de l'olivier dans le centre

(1) *Rapport adressé à M. Rouvier, résident général, sur les cultures fruitières et en particulier sur la culture de l'olivier dans le centre de la Tunisie.* Tunis, imprimerie Rapide, 1893, in-12, 87 pages.

de la Tunisie donnerait, pense-t-il, de très bons résultats et les produits trouveraient un écoulement facile. — La brochure de M. Bourde m'a semblé excellente : on ne montrera jamais assez que le climat de l'Afrique du Nord, l'état du sol, le régime des eaux n'ont, pour ainsi dire, pas changé depuis l'antiquité ; la prospérité de cette contrée à l'époque romaine, surtout du second au quatrième siècles après Jésus-Christ, n'a nullement tenu à une plus grande fertilité du sol, mais au choix intelligent des cultures propres aux différentes régions, et au soin qu'ont eu les habitants de ne pas laisser se perdre une goutte d'eau, soit de source, soit de pluie.

§ 49. — Fragment d'une inscription d'El-Djem, publié par le P. Delattre (1). — Deux planches (à mon avis peu utiles) représentant l'amphithéâtre d'El-Djem, dans le *Recueil de Constantine* (2).

§ 50. — A Moureddine, à treize kilomètres au sud-ouest de Sousse, le lieutenant Hannezo a copié une borne milliaire de l'empereur Caracalla (3). Elle n'était peut-être pas inédite (4).

§ 51. — D'après un estampage du lieutenant Wary, M. Cagnat publie d'une manière plus complète (5) une inscription déjà connue (6) de Kala-Kebira au nord-ouest de Sousse ; elle mentionne des *curiales curiae Antoniae*.

§ 52. — A Henchir-Salah, près de la route de Kairouan à Hammamet, le lieutenant Montagnon a trouvé une inscription de l'année 164 ou 165, rappelant que la « *plebs fundi [- - -]itani maceriam dom(us) Cerer(um) s(ua) p(ecunia) f(ecit)* » (7) ».

(1) *Comptes-rendus d'Hippone*, 1893, p. XVII (d'après une photographie de M. de Champeville).

(2) XXVII, 1892, à la page 348.

(3) Cagnat, *Bulletin du Comité*, 1892, p. 492.

(4) Conf. *C. I. L.*, 10,028.

(5) *Bulletin du Comité*, 1892, p. 485.

(6) *C. I. L.*, 72.

(7) *Bulletin du Comité*, 1892, p. 486.

§ 53. — Fragment d'inscription d'Hergla, relevé par le lieutenant Hannezo (1).

§ 54. — M. le docteur Rouire a publié une étude sur les réseaux routiers anciens et modernes du golfe de Hammamet (2). Trois voies antiques, indiquées sur l'Itinéraire d'Antonin et sur la table de Peutinger, partaient de Souse et se dirigeaient vers le nord, le long du golfe, dans la direction de Bou-Ficha et de Zaghouan. Il y avait aussi des voies secondaires, transversales, dont l'une, partant du plateau d'Hergla, se dirigeait vers l'ouest à travers la sebkha Halk-el-Menzel.

§ 55. — M. le capitaine Winckler a présenté quelques observations sur les ruines situées aux environs de Gafsa, entre Gafsa et Tébessa, entre Gafsa et Aïn-Draham (Khoumirie); il a donné une carte utile des voies romaines du centre et du sud de la Tunisie (3).

§ 56. — M. le commandant Goetschy a parlé des ruines romaines situées près d'Aïn-Moulharès, au nord-ouest de Gafsa (barage, mausolée) et près d'Aïn-bou-Driès, au nord-ouest de Feriana (fortin) (4).

§ 57. — M. Goetschy a aussi publié un fragment de borne milliaire, trouvé entre Thelepte (Feriana) et Cillium (Kasrine), et marqué du chiffre de milles VIII; deux autres bornes au dixième mille (5).

§ 58. — Le même officier a fouillé à Ammaedara (Haïdra) quelques tombeaux romains à incinération qui lui ont donné des poteries, des verres, des lampes (dont l'une représente un

(1) *Ibid.*, p. 492.

(2) *Bulletin d'Oran*, XIII, 1893, p. 327-344, avec carte. Conf. *Bulletin du Comité*, 1893, p. XLVIII.

(3) *Bulletin d'Oran*, XII, 1892, p. 433-460; XIII, 1893, p. 11-25.

(4) *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 352-353.

(5) *Ibid.*, p. 335-336.

buste de Bacchus ou de Satyre) (1). Il y a relevé plusieurs épitaphes (2), dont l'une est intéressante : *Iulius Datus vix(it) annis L. Curiales pro pietate posuerunt*. Il s'agit des gens qui faisaient partie de la même curie (division de la cité) que ce Datus (3).

§ 59. — Dans la petite basilique chrétienne de Maktar, MM. Bordier et Delherbe ont trouvé différents monuments intéressants, dont M. Gauckler rend compte (4). Il faut citer en particulier une colonne avec un bas-relief représentant Liber (ou Bacchus) et une dédicace à Liber Augustus, par un certain Sex(tus) Nonius Juvenalis. Au-dessus du bas-relief, une autre inscription prouve que l'édifice dont la colonne faisait partie a été construit par les foulons de la *respublica Maclartana* : « *Corpus fullonum qui in aedificium contulerunt* » ; les noms suivent. Au même endroit a été découvert un autel avec un génie funèbre s'appuyant sur une torche renversée (5).

59 bis. — Inscription de Bordj-Abd-el-Melek, relevée par M. Chastenot de Préfort (6) : elle nomme la ville d'Uzappa, qu'on savait du reste s'être élevée en ce lieu (7).

§ 60. — M. Toutain publie (8) une borne milliaire de la plaine de l'Oued-Miliane. Elle nomme Constance Chlore et Galère (année 306) et elle jalonnait la route de Maxula (Radès) à Thurburbo Majus (Henchir-Kasbat), Onellana, que Tissot identifiait avec Zaghouan, se trouve, selon M. Toutain, plus au nord, contre le Djebel-Oust, sur la même route antique et à mi-chemin entre Uthina (Oudna) et Thurburbo Majus. — Dans la

(1) *Ibid.*, p. 350-352. Lire l'inscription : *Ex of(f)icina Kapitonis*.

(2) *Ibid.*, p. 330-333 (publiées par Vars).

(3) *Conf. C. I. L.*, 14,683.

(4) *Bulletin du Comité*, 1893, p. 124-126.

(5) Pour Maktar, voir encore §§ 189 et 194.

(6) Cagnat, *Bulletin du Comité*, 1892, p. 491.

(7) *C. I. L.*, p. 1231.

(8) *Mélanges de l'École française de Rome*, XIII, 1893, p. 419-425.

même plaine de l'Oued-Miliane, M. Toutain signale à Bab-Khalled une pierre avec deux pieds gravés et l'inscription « *Sacrați fecerunt d(e) s(uo)*. » Il s'agit d'initiés à un culte quelconque (de Liber, de la déesse céleste, etc.) (1).

§ 61. — Les fouilles récentes du P. Delattre dans le flanc sud-ouest de la colline de Saint-Louis (2) ont montré une remarquable série de monuments d'époques diverses : 1° cimetière musulman ; 2° maison que le P. Delattre croit byzantine ; 3° citernes romaines datant du règne de Tibère, comme le prouve une monnaie encastrée dans la maçonnerie ; 4° voie romaine ; 5° mur large de plus de 4 mètres, déjà constaté sur un autre point par Beulé : il se compose de deux parements en pierres de grand appareil, dont l'intervalle a été rempli soit par de la maçonnerie en blocage, soit par de la terre tassée ; le P. Delattre pense que c'est la muraille entourant la citadelle de Carthage, construite en 424 par Théodose II, réparée par Bélisaire ; 6° une longue suite d'absides destinées à servir de soutien à la partie de la colline qui les domine ; par derrière, tout un système de grandes amphores placées par assises horizontales, à l'effet de consolider le terrain et de drainer l'humidité ; absides et mur d'amphores soutenaient la terrasse sur laquelle était construit le Capitole de la Carthage romaine. Un certain nombre de ces amphores portent des inscriptions tracées au pinceau, entre autres des dates consulaires, toutes antérieures à notre ère (années 43, 33, 21, 15, etc. (3). L'une d'elles, datant de l'année 21, porte ces mots : *Vinum Mesopotamium ; V. Afranio Silvio*. Il s'agit, comme l'a montré M. Héron de Villefosse (4) d'un vin de Sicile, avec le nom de l'expéditeur : l'Itinéraire d'Antonin mentionne sur la côte sicilienne, entre Agrigente et Syracuse, une

(1) *Mélanges de l'École française de Rome*, p. 426 (aujourd'hui au musée du Bardo).

(2) *Bulletin du Comité*, 1892, p. 94-123.

(3) Héron de Villefosse et Delattre, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 131-132, 152-155.

(4) Héron de Villefosse, *ibid.*, p. 229-230, 240-243.

station appelée *Mesopotamio*. — Enfin, au-dessous de tous ces monuments, le P. Delattre a trouvé des tombes puniques dont nous avons parlé plus haut (1).

Une marque de brique trouvée dans le béton du radier des grandes citernes du bord de la mer prouve qu'elles datent du temps d'Antonin le Pieux au plus tôt. Peut-être la construction en fut-elle décidée sous Hadrien, auquel Carthage dut le grand aqueduc qui lui amenait les eaux de Zaghouan (2).

Sur un squelette de baleine gigantesque, exposé en public à Carthage et mentionné par saint Augustin (3), voir quelques observations de M. Berger (4). — Inscription funéraire de Carthage publiée par M. Héron de Villefosse (5).

§ 61 bis. — Épitaphes de Vaga (Béja), copiées par M. Toutain (6).

§ 62. — Sur une plaque de bronze trouvée à Bizerte et nommant un *pagus Minervius*, voir plus loin, § 116.

§ 63. — Le rapport de M. Saladin sur sa mission de 1885 a paru seulement à la fin de l'année 1892 (7). C'est le travail le plus important qui ait été publié dans ces derniers temps sur les ruines de la Tunisie. L'auteur étudie au point de vue architectural les ruines de Chemtou, de Bordj-Helal, d'Hammam-Darredji, d'Henchir-Maatria, de TebourSouk, d'Aïn-Tounga et surtout de Dougga. Les dessins, très nombreux (167 figures dans le texte et 8 planches), sont en général mieux tirés que dans le premier rapport de M. Saladin (8) et à une échelle suffisante.

(1) Voir § 32.

(2) Delattre, *Mélanges de l'École française de Rome*, XIII, 1893, p. 34.

(3) *Lettres*, CII, 31.

(4) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 104.

(5) *Bulletin des antiquaires de France*, 1892, p. 185.

(6) *Mélanges de l'École française de Rome*, XIII, 1893, p. 427-428.

(7) *Nouvelles archives des Missions scientifiques et littéraires*, II, 1892, p. 377-561.

(8) *Archives des Missions*, troisième série, tome XIII (1887).

Parmi les monuments romains auxquels l'auteur consacre des études particulières, je citerai : le pont de Trajan, à Chemtou ; le temple de Jupiter, de Junon et de Minerve, à Dougga (M. Saladin démontre que la partie postérieure du temple avec son abside n'est pas un remaniement chrétien, mais date bien de la construction de l'édifice) ; les portes monumentales de Téboursouk, de Dougga et de Sidi-Abd-er-Rebbou ; le temple d'Aïn-Tounga ; les thermes de Chemtou ; le théâtre de Dougga ; des mausolées à Chemtou et à Bordj-Messaoudi ; les citadelles byzantines de Bordj-Helal, de Téboursouk et surtout d'Aïn-Tounga.

§ 64. — Soit en collaboration avec le lieutenant Denis, soit seul, le docteur Carton a publié plusieurs études importantes pour l'archéologie africaine.

Nous trouvons dans le *Bulletin trimestriel de géographie et d'archéologie d'Oran* (1) une longue notice sur les fouilles exécutées par MM. Carton et Denis à Dougga (2). Le temple de Saturne qu'ils ont déblayé y est l'objet d'une excellente description. Ce temple, d'une architecture toute particulière, est composé : 1° d'une terrasse ; 2° d'un vestibule précédé de quatre colonnes ; 3° d'une cour entourée de colonnes ; 4° de trois salles ou *cellae*, construites au fond de cette cour. Sur l'entablement de la colonnade de la cour, était gravée une inscription en l'honneur de Septime-Sévère et de Clodius Albinus (ce dernier nom fut plus tard martelé), datant de 195 et indiquant que le temple en question a été dédié à Saturne. La cella du milieu, dans laquelle on a trouvé l'avant-bras droit d'une statue, était le sanctuaire. Ses parois latérales étaient recouvertes de bas-reliefs peints, en partie conservés, représentant un vaste pampre. Sur la paroi du fond, on a constaté des restes de peintures. Dans la cour ont été trouvés d'assez nombreux fragments de stèles, sur lesquelles se voient divers objets tels que : rosace, disque, palme, gâteau, taureau, bélier, symbole dit de Tanit.

Outre ce temple de Saturne, MM. Carton et Denis ont étudié

(1) XIII, 1893, p. 63-82, 155-175 et planches annexées.

(2) Conf. *Chron.* 1891, § 69 ; 1892, § 50.

dans la même notice un grand aqueduc, long de douze kilomètres, en partie souterrain avec de très nombreux regards cylindriques (un fragment d'inscription, qui paraît dater du triple règne de Septime-Sévère, de Caracalla et de Géta, pourrait se rapporter à sa construction ou à sa restauration); un petit aqueduc; des citernes; surtout le théâtre. Deux tranchées ont été faites dans ce dernier édifice, qui semble bien conservé mais qui est très enterré: on y a trouvé plusieurs bases avec des inscriptions intéressantes, dédiées par le *pagus* et la *civitas Thuggensium* à divers personnages: au consulaire M. Paccius Silvanus Goredius Galio L. Pullaienus Gargilius Antiquus, à un flamine de Vespasien, contemporain d'Antonin le Pieux, à un *praefectus fabrum*, etc.

M. Carton a reçu de l'Académie des Inscriptions une subvention pour continuer ces intéressantes fouilles de Dougga. Il a dégagé cette année le bas du célèbre temple de Jupiter, Junon et Minerve, ainsi qu'un portique corinthien et un édifice du second siècle, orné de pilastres. — Sous le temple de Saturne, il a trouvé un sanctuaire plus ancien, aux dépens duquel avait été construit le nouvel édifice. Là se sont rencontrés de nombreux vases avec des restes d'animaux sacrifiés et deux cents stèles votives avec des symboles divers et des inscriptions libyques et puniques. — Les fouilles du théâtre ont été poursuivies. La scène, pavée en mosaïque, était ornée d'un portique de quarante colonnes et flanquée d'un promenoir large de six mètres. Une inscription prouve que cet édifice date du règne de Marc Aurèle. M. Carton a encore étudié un sanctuaire de Neptune, une basilique, un nymphée et mis au jour une mosaïque (1).

§ 65. — Les ruines de Numlulis (Henchir-Maatria, à sept kilomètres au nord-ouest de Téboursouk) (2) ont été décrites par MM. Carton et Denis (3). Le principal édifice était le Capitole, datant de 170, dont le front présentait quatre colonnes et qui

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, p. 356-359.

(2) *Conf. Chron.* 1891, § 22; 1892, § 49.

(3) *Bulletin du Comité*, 1893, p. 74-80.

était richement décoré : il reste des soffites avec des trophées, des rinceaux, etc. En outre, on trouve en ce lieu des thermes, transformés en forteresse à l'époque byzantine, un aqueduc, une basilique chrétienne (1).

§ 65 *bis*. — Dans un article de vulgarisation, accompagné de planches (2), M. Carton décrit les ruines qu'on rencontre de Medjez-el-Bab à Dougga : Slougia, Testour, Aïn-Tounga, TébourSouk, Aïn-Edja, Henchir-el-Matria et surtout Dougga.

§ 66. — Les fouilles que M. Toutain a entreprises en 1892 à Simitthu (Chemtou), et qui ont été déjà mentionnées dans la chronique précédente (§ 55) ont porté sur le théâtre et sur le forum (3). L'orchestre du théâtre est pavée d'une curieuse mosaïque à dessins géométriques, formée de marbres des espèces les plus diverses et remarquable par sa richesse en couleur. Le Forum, place dallée de 40 mètres de long et de 23 de large, était voisin d'une basilique; sur ce forum donnait une grande exèdre qui date du règne de Caracalla et qu'un fragment d'inscription qualifie de *schola* (4). — M. Toutain publie divers autres textes épigraphiques de Chemtou (5) : un fragment nommant Caracalla et Géta, un fragment de dédicace en l'honneur de Valens, Gratien et Valentinien par le proconsul Hesperius, fils d'Ausone (375-376 après Jésus-Christ), plusieurs marques de carrière (deux du temps d'Hadrien; deux du temps d'Antonin), des épitaphes.

Inscriptions des environs de Chemtou, publiées aussi par M. Toutain (6) : de Bordj-Helal (= C. I. L. 14,549); de Sidi-

(1) Conf. plus loin, § 185.

(2) *Bulletin de la Société de géographie de Lille*, 1893. Extrait, 28 pages et 9 planches.

(3) *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1^{re} série, tome X, 1^{re} partie, 1893, p. 453-473.

(4) Sur ce sens du mot *schola*, conf. *Mittheilungen des archäologischen Instituts, Römische Abtheilung*, V, 1890, p. 291.

(5) *Mélanges de l'École française de Rome*, XIII, 1893, p. 428-445.

(6) *Ibid.*, p. 445-456.

Acem (milliaire de Magnence, dédié par la colonia Thunusuda, qui se trouvait à 9 kilomètres environ au sud-est de Simitthu); d'Henchir-Frouri (mention d'un affranchi impérial, qui fut *procurator m(armorum) n(umidicorum)* des carrières de Simitthu); d'Aïn-Ksira; du douar Mta-Hadj-Salah; d'une ruine à l'ouest de Chemtou sur la route de Thuburnica. — Funéraires d'Henchir-Touireuf, au nord-ouest du Kef, et de Masculula (Hammam-Guergour (1)).

§ 67. — La quatrième partie de mon livre *Recherches archéologiques en Algérie* (2) contient beaucoup d'inscriptions nouvelles de Madaure, de Khamissa (Thubursicum Numidarum) et quelques-unes de Ksiba-Mraou (Naraggara?); la plupart sont sans intérêt. — Fragment d'une inscription de Madaure qui semble métrique, copié par M. Bernelle (3).

§ 68. — Épitaphe trouvée près de Bône et publiée par M. Papier (4). Elle nomme un certain *Malchio, Aug(usti) proc(urator), lib(ertus)*.

§ 69. — Dans le *Recueil de Constantine* (5), M. Bernelle a publié une étude détaillée des vestiges antiques de la commune mixte de l'Oued-Cherf, qu'il administre (au sud et au sud-ouest de Guelma). C'est un complément très utile à l'étude de Vigneral sur les ruines du cercle de Guelma, et il serait à souhaiter qu'il y eût en Algérie beaucoup d'administrateurs s'intéressant autant que M. Bernelle à l'histoire des pays qui leur sont confiés. Le territoire qu'il décrit est très montagneux, mais contient cepen-

(1) *Ibid.*, p. 456-459.

(2) P. 295-414. Ce volume est édité chez Leroux (Paris, 1893, in-8°, 434 pages). Il fait partie de la collection intitulée *Description de l'Afrique du Nord entreprise par ordre de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*.

(3) Poulle, *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 276. Vars, *ibid.*, p. 316.

(4) *Comptes rendus d'Hippone*, 1893, p. XXXIV.

(5) XXVII, 1892, p. 54-113. — Ce travail a aussi paru, plus tard, dans le *Bulletin archéologique du Comité*, 1892, p. 497-522.

dant d'excellentes terres. Aussi était-il exploité par une population très dense, presque exclusivement indigène, comme l'indiquent les nécropoles à inscriptions libyques, les dolmens, les dessins gravés sur les roches (1). Pour maintenir cette population, les Romains ont dû construire un grand nombre de forts et de fortins, surtout le long des routes tracées à l'ouest et à l'est de Thibilis; il est difficile de les dater exactement: beaucoup paraissent appartenir à l'époque byzantine. — M. Bernelle a résumé à la fin de la même étude les fouilles qu'il a faites depuis trois ans à Thibilis et qui ont donné de très bons résultats (2). Il y aurait lieu de dégager entièrement l'espace compris entre les trois arcs de triomphes: ce qui pourrait se faire à peu de frais.

Un certain nombre d'inscriptions de Thibilis, récemment découvertes par M. Bernelle, ont fait l'objet d'une étude remarquable de M. Poulle (3). L'une nomme un *magister pagi* (Thibilis n'est devenu municipe qu'après 283), *flamen divi Augusti*, d'autres sont dédiées à Constance Chlore, à Julien (qualifié de *restitutor sacrorum*), à Valentinien, à Gratien par la *respublica* ou *l'ordo splendidissimi municipii Thibilitanorum*; une autre enfin est un très important *cursus honorum* d'un personnage du second siècle, dont les noms, en partie détruits, ont été heureusement restitués par M. Poulle. Il s'agit de Q. Antistius Adventus Postumius Aquilinus, qui était probablement originaire de Thibilis, et qui, après avoir été tribun de la plèbe, devint légat du proconsul d'Afrique, et plus tard consul (peu après 166). Cette inscription nous fait connaître la participation de la II Adjutrix, légion de Pannonie, à la guerre faite contre les Parthes sous Marc-Aurèle et Lucius Vérus et la création d'un commandement extraordinaire: *legatus Augusti ad praetenturam Italiae et Alpium expeditione Germanica*. Le mot *praetentura* signifie ligne

(1) Conf. plus haut, § 12, 13 et 14.

(2) Conf. *Chron.* 1891, § 30; 1892, § 64.

(3) *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 250-276. Voir aussi Vars, *ibid.*, p. 280-312. — Autre inscription de Thibilis: *Comptes rendus de l'Académie d'Hippone*, 1893, p. V.

d'ouvrages fortifiés, protégeant un pays contre les invasions (1) : or on sait que sous Marc-Aurèle, à une époque qu'on ne peut fixer avec précision (vers 169), les Germains entrèrent en Italie et assiégèrent Aquilée.

§ 70. — Une copie plus complète d'une borne milliaire d'Henchir-Loulou ou Renier (2) a été donnée par M. Bernelle (3). Elle semble avoir appartenu à une voie qui reliait Thibilis à Gadiaufala. Elle date de Gallien et se termine par les lettres R P C R C M, que l'on trouve sur une autre borne (de Maxime, fils de Maximin), trouvée au même endroit (4), et qui semblent avoir été gravées aussi sur une troisième borne découverte jadis à Aïn-Amaza, à quinze kilomètres de là, au sud-ouest (5). Il s'agit d'une *respublica*, dont les noms sont écrits en abrégé. Il n'y a plus aucune raison plausible de penser à Rotaria, dont on avait précédemment parlé. — On doit remarquer, d'autre part, qu'à Oum-Guerriguech, à très peu de distance à l'est d'Henchir-Loulou, a été trouvée une inscription du temps de Septime Sévère, nommant la *c[iv(itas)] Nattabutum* (6).

§ 71. — M. Bernelle a donné aussi une nouvelle lecture d'un milliaire de Carin et de Numérien, trouvé à Ras-el-Akba, probablement sur la route de Thibilis à Cirta (7).

§ 72. — Dans son étude sur les Ouled-Rechaich, qu'a publiée la *Revue africaine*, M. le capitaine Vaissière a énuméré les principales ruines situées sur le territoire de cette tribu : Zoui (Vazaivi), Oumkif (Cedia), Mertoum, Henchir-Gouçat, etc., ainsi

(1) Conf. plus loin, § 99.

(2) Voir *Chron.* 1891, § 32 ; 1892, § 62.

(3) *Comptes rendus d'Hippone*, 1892, p. XI-XII, XVII.

(4) *Comptes rendus d'Hippone*, 1889, p. XCII.

(5) *C. I. L.*, 19459. Vigneral y avait lu R P C R O N....

(6) *C. I. L.*, 4826.

(7) Vars, d'après Bernelle, *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 313. — Ce milliaire se trouve au *Corpus*, n° 10156.

que les voies romaines (1). A cet article est jointe une bonne reproduction du charmant mausolée de Ksar-Djazzia, par M. Boucton.

§ 73. — Dans la seconde livraison de leur important ouvrage sur Timgad (2), MM. Boeswillwald et Cagnat décrivent la partie de la grande rue qui borde le forum au nord, le côté nord du forum, la basilique située sur le flanc est du forum. Cette excellente description est accompagnée de nombreuses figures. — A Timgad, les fouilles, pour lesquelles les crédits ont été considérablement augmentés cette année, ont mis au jour des thermes avec des pavages en mosaïque : ils paraissent dater de l'époque de Septime-Sévère (3). On a continué la restauration du temple du Capitole, opération fort difficile, à cause des dimensions énormes des tambours des colonnes qu'il s'agit de remonter.

§ 74. — M. Graillot, membre de l'École française de Rome, et moi, avons étudié les ruines romaines situées d'une part au nord de l'Aurès, d'autre part au nord de Seriana et de Zana. La première partie de notre travail (région située entre Timgad et Khenchela) est publiée dans les *Mélanges de l'École française de Rome* (4).

§ 75. — Le petit volume de M. Cagnat sur Lambèse (5) est le premier d'une collection de *Guides en Algérie*, à l'usage des touristes et des archéologues. C'est une description sommaire, comme il convient, mais exacte, précise et assez abondamment illustrée, qui sera utile même aux gens du métier, en particulier

(1) *Revue africaine*, XXXVII, 1893, p. 138-143.

(2) Timgad, *Une cité africaine sous l'empire romain*. Paris, Leroux. Deuxième livraison (p. 1-24), 1893.

(3) Supplément du journal *Le Temps*, numéro du 14 décembre 1893.

(4) Tome XIII, 1893, p. 461-541. — P. 465, ligne 16, lire *Aurès* au lieu d'*Atlas*. P. 478, ligne 16, supprimer la phrase : « Il paraît limité à la région de l'Aurès. »

(5) *Lambèse*. Paris, Leroux, 1893, in-12, 75 pages.

dans les pages qui traitent du double forum et du Capitole (pour lesquels, soit dit en passant, une étude architecturale détaillée serait la bienvenue).

A deux cents mètres environ au nord-est du temple d'Esculape se voyaient, il y a quelques années encore, les ruines d'un château d'eau que des inscriptions appelaient *septizonium* et *nymphœum*. On s'en est servi pour construire un édifice communal. Les renseignements donnés par M. Boissonnet sur ce septizonium (1) seront donc utiles. Il se composait : 1° d'une grande niche avec deux colonnes accouplées au fond et une colonne isolée à droite et à gauche; ces colonnes supportaient des entablements; 2° de deux ailes flanquant cette niche et ornées chacune de quatre colonnes, accouplées deux par deux et portant aussi un entablement. M. Boissonnet croit que le terme *septizonium* s'explique par l'existence de ces sept corniches distinctes, placées les unes à la suite des autres, dans un ordre symétrique, et surmontant tantôt deux colonnes accouplées, tantôt une colonne isolée. Cette explication ne m'a pas convaincu : elle ne peut en tout cas s'appliquer au *Septizonium* de Septime-Sévère à Rome.

D'ailleurs il n'est nullement certain que le mot septizonium désigne une disposition architecturale.

§ 76. — On a publié dans le dernier volume du *Recueil de Constantine* (2) des notes du commandant Payen, relatives aux monuments antiques de la commune mixte d'Aïn-el-Ksar. Quelques inscriptions inédites d'El-Mahder s'y trouvent.

§ 77. — Il est beaucoup question de Seriana (aujourd'hui Pasteur) dans ce même volume du *Recueil*. M. Domergue y donne un copieux article (3) dans lequel il décrit la ruine et gémit sur les actes de vandalisme qui se sont commis en ce lieu. M. Moliner-Violle (4), puis M. Vars (5) ont publié un fragment

(1) *Revue archéologique*, XXI, 1893, p. 368-370.

(2) XXVII, 1892, p. 200-220.

(3) P. 114-178.

(4) P. 181.

(5) P. 316-321.

d'une inscription importante, découvert par le colon Calvière et qui donne le nom antique de Seriana. Ce nom était *Lamiggi...*, probablement *Lamiggiga* : il est donné dans plusieurs documents ecclésiastiques et dans une autre inscription de Seriana (*C. Antonius Fortunatus, domo Lamigg...*). Le sens de l'inscription dont un fragment vient d'être retrouvé ne peut être fixé avec précision. On voit seulement qu'il s'agit d'une communication d'Anicius F... aux deux *magistri* de Lamiggiga. Il s'agit sans doute de Q. Anicius Faustus, légat de Septime Sévère (1). Lamiggiga était alors un bourg dépendant du municipe voisin de Diana (2).

§ 78. — Le capitaine Farges a trouvé deux bornes milliaires entre Thouda et Sidi-Okba (3). L'une est très mutilée, l'autre porte le nom de Maxence.

§ 79. — Inscriptions funéraires de Philippeville, relevées par M. Bertrand (4).

§ 80. — Borne milliaire trouvée par M. Robert à El-Diss, sur la voie romaine de Cirta à Rusicade (Philippeville), copiée par M. Bertrand, publiée par M. Cagnat (5). Elle nomme les deux Philippe.

§ 81. — Inscriptions funéraires de Rouffach (Mastar), copiées par M. le capitaine Rouvier, publiées par M. Cagnat (6).

(1) J'en avais douté d'abord, dans une lettre adressée à M. Mercier (*Recueil de Constantine*, p. 342), mais la vue de l'inscription m'a convaincu que la gravure convient tout à fait à cette époque.

(2) Conf. à ce sujet une note de M. Diehl, qui a copié l'inscription lors de son passage à Seriana, en 1892 : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 75-79.

(3) *Comptes rendus d'Hippone*, 1893, p. VIII-IX.

(4) *Comptes rendus d'Hippone*, 1893, p. IV, XIII-XIV, XXXV ; *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 326 ; *Bulletin du Comité*, 1892, p. 494-495.

(5) *Bulletin du Comité*, 1892, p. 494. Conf. *C. I. L.*, 10,317, borne trouvée au même endroit.

(6) *Bulletin du Comité*, 1892, p. 490, nos 19 et 20.

Revue africaine, 38^e année. Nos 212-213 (1^{er} et 2^e Trimestres 1894). 11

§ 82. — La table de Peutinger indique entre Cirta et Milev deux stations, Aquartillae (que l'on place près d'Aïn-Kherma) et Numituriana, à 6 milles de Milev. M. Jacquot croit avoir retrouvé cette dernière station à El-Khenaza (1).

§ 83. — Inscriptions funéraires de Mila, publiées par M. Vars (2).

§ 84. — Inscriptions funéraires de divers lieux situés au nord de Mila et de Djemila, au sud et au sud-est de Djidjelli, relevées par les capitaines et lieutenants Lebreton, Walser, Geoffrion, Rouvier, Neltner, et publiées par M. Cagnat (3). — Nouvelle lecture de l'inscription du col de Fdoulès (4), par le capitaine Lebreton (5).

§ 85. — Sur la position du Mont Pappua, voir plus loin, § 103,

§ 86. — Borne du quatrième mille de la route de Sétif à Djemila, copiée autrefois par Payen (6).

§ 87. — Observations de M. Guin sur quelques tombeaux romains de Sétif (7).

§ 88. — Dans la seconde partie de mes *Recherches archéologiques en Algérie* (8), j'ai décrit en détail les ruines situées entre Sétif, Aïn-Zana (Diana) et Ngaous; la troisième partie (9) ne donne au contraire que des indications sommaires sur les ruines qui se trouvent à l'ouest et au sud-ouest de Sétif.

(1) *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 182-187.

(2) *Ibid.*, p. 323-325.

(3) *Bulletin du Comité*, 1892, p. 487-489.

(4) *C. I. L.*, VIII, 8379. *Conf. Chron.* 1891, § 35.

(5) *Bulletin du Comité*, 1892, p. 489.

(6) *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 220. (dédiée, autant qu'il semble, à Constantin le Grand et à ses fils).

(7) *Ibid.*, p. 338.

(8) P. 77-265.

(9) P. 266-291.

§ 89. — Une inscription découverte à Bougie et publiée par M. Papier (1), est le *cursus honorum* d'un chevalier qui fut procureur des bibliothèques impériales et plus tard procureur de la Pannonie inférieure. Cette inscription est malheureusement incomplète.

§ 90. — Inscriptions funéraires d'Aumale, publiées par M. Héron de Villefosse (2).

§ 91. — Dans la *Revue africaine* (3), MM. Gavault et Bourlier ont étudié les ruines de Taksebt. Les principaux monuments sont un beau mausolée octogonal, une église et une chapelle chrétiennes mal conservées. Cet article est accompagné de bonnes planches, par M. Gavault.

M. Gavault a reçu du Ministère de l'Instruction publique une mission et une subvention, afin de faire des fouilles à Tizirt, lieu qui promet d'intéressantes découvertes.

§ 92. — Bornes milliaires des environs de Tipasa, trouvées par M. l'abbé Saint-Gérard, copiées par moi (4).

§ 93. — A Cherchel, les fouilles de M. Waille, des capitaines Hétet et Sordes et du lieutenant Perrin se sont portées, en 1892 et 1893, sur le champ de manœuvres, dans la partie orientale de la ville antique (5). J'ai déjà eu à en parler dans ma précédente *Chronique* (6).

Tout récemment, on a trouvé à Cherchel une table de jeu, consistant en une dalle de marbre blanc qui présente une bande en saillie sur un de ses côtés et vingt-neuf cavités circulaires d'un diamètre inégal (7) ; on y lit l'inscription « *Sepone jur[g]ia*

(1) *Comptes rendus d'Hippone*, 1893, p. XXXI.

(2) *Bulletin des antiquaires de France*, 1892, p. 132-134.

(3) XXXVII, 1893, p. 129-135.

(4) *Revue africaine*, XXXVII, 1893, p. 288-291.

(5) *Bulletin du Comité*, 1892, p. 91-93.

(6) *Chron.* 1892, § 77.

(7) Conf. Huelsen, *Mittheilungen des archæologischen Instituts, Römische Abtheilung*, VI, 1891, p. 118.

et veni; ludamus (1) ! ». Diverses inscriptions trouvées dans ces derniers temps ont été aussi publiées par M. Waille (2).

Les fouilles récentes de MM. Waille, Saint-Gérard et les miennes, à Cherchel et à Tipasa, ont fait l'objet d'une chronique de M. Gaudefroy-Demombynes, publiée dans le *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est* (3).

§ 94. — A Gunugus (Gouraïa), M. Gauckler a retrouvé dans un édifice byzantin le cursus honorum d'un certain C. Fulcinius Fabius Maximus Optatus, qui fut légat de la province de Bétique et patron de la cité ; cette inscription fut dédiée par la *resp(ublica) G(unugitanorum)*. Ce personnage était peut-être originaire du pays : on a retrouvé à Cartenna (Ténès) deux inscriptions nommant des Fulcinii (dont un C. Fulcinius Optatus, chevalier romain) (4).

§ 95. — A Portus Magnus (Saint-Leu) ont été trouvées, dans un édifice qui paraît avoir été un temple, plusieurs inscriptions impériales, qu'a publiées M. Demaeght (5).

§ 96. — Inscriptions funéraires d'Aïn-Kial, d'Aïn-Bridj, d'Aïn-Témouchent (Albulae), publiées par M. Demaeght (6). Deux mauvais chapiteaux corinthiens provenant du temple de la *Dea Maura*, à Albulae (7).

§ 97. — Une borne milliaire de Larbot (près d'Aïn-Roumada), publiée aussi par M. Demaeght (8), appartenait à la route de

(1) *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 402.

(2) *Le Petit Colon*, n° du 1^{er} janvier 1894. Cagnat (d'après Waille), *Bulletin du Comité*, 1892, p. 494 (inscription nommant un certain Auximus, *Aug(usti) lib(ertus), proc(urator) Aug(usti)*). — Voir encore dans cette chronique les §§ 121 et 124.

(3) Année 1893, p. 307-314 (Promenades en Algérie).

(4) Perrot, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 13. Gauckler, *ibid.*, p. 18-22.

(5) *Bulletin d'Oran*, XIII, 1893, p. 119, 389-390.

(6) *Ibid.*, p. 116, 117, 113-115.

(7) *Ibid.*, p. 244.

(8) *Ibid.*, 118.

Siga à Numerus Syrorum (aujourd'hui Lalla-Marnia). Elle porte les noms de Macrin et de Diaduménien.

§ 98. — Inscription de Septime-Sévère et de Caracalla, copiée par M. Pelletan à Letourneux ou Berrag, où se trouvait, sans doute, un des postes de la ligne militaire passant au sud du massif de l'Ouarsenis (1).

§ 99. — Cette ligne, que l'on peut reconstituer depuis Lalla-Marnia (Numerus Syrorum), près de la frontière marocaine, jusqu'à Aumale (Auzia), consistait en une suite de postes reliés par une voie. Elle est qualifiée de *praetentura* (2) sur deux bornes milliaires trouvées récemment près de Timziouine (dans l'antiquité *Lucu*) (3) et placées sur ladite voie : [Septime-Sévère et ses deux fils] *miliaria nova praetenturae poni jusserunt, curante P. Aelio Peregrino, procuratore Aug(ustorum)*. Cette ligne stratégique, établie au commencement du III^e siècle, était défendue par des corps auxiliaires, dont quelques-uns sont connus, la *cohors I Pannoniorum*, nommée sur les bornes trouvées près de Lucu, la *cohors II Breucorum* et le *Numerus Syrorum*, qui ont donné leur nom à deux des stations de la ligne (Tagremaret et Lalla-Marnia).

HISTOIRE

§ 100. — Une découverte faite récemment en Autriche complète le peu que nous savons sur les guerres que les Romains eurent à soutenir contre les Maures au temps d'Antonin le

(1) *Revue africaine*, XXXVII, 1893, p. 293.

(2) Pour ce terme, conf. plus haut, § 69.

(3) Demaeght, *Bulletin d'Oran*, XIII, 1893, p. 241-243; *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, 311-314. Héron de Villefosse, *Comptes rendus*, p. 291; *Bulletin du Comité*, 1892, p. 452-455. J'ai signalé dans ma chronique précédente (§ 80) plusieurs bornes trouvées sur cette route aux troisième, quatrième, cinquième et septième milles à partir de Timziouine dans la direction de Lamoricière. Depuis, on en a découvert deux autres, au second et au huitième milles.

Pieux. Il s'agit d'un diplôme militaire du 1^{er} août 150, trouvé à Brigetio (1) : on y trouve mentionnées cinq ailes de cavalerie, appartenant aux armées des Pannonies supérieure et inférieure, mais envoyées alors en tout ou en partie dans la province de Maurétanie Césarienne et placées sous le commandement du procureur de cette province, Porcius Vetustinus. Ce sont les ailes : *I Hispanorum Aravacorum*, *III Augusta Thracum sagittariorum* (de l'armée de Pannonie supérieure) (2), *I Flavia Britannica miliaria civium Romanorum*, *I Thracum veterana sagittariorum*, *I Augusta Itureorum sagittariorum* (de Pannonie inférieure). M. Bormann, qui a commenté ce diplôme, croit que l'on a envoyé en même temps en Afrique des légionnaires appartenant aux armées des deux Pannonies et qu'on pourrait ainsi expliquer la présence de soldats de la I^a Adjutrix et de la II^a Adjutrix à Cherchel et à Ténès. — En tout cas, cette découverte modifiera la chronologie des guerres d'Antonin contre les Maures, donnée par MM. Lacour-Gayet (3) et Cagnat (4).

§ 101. — Nouvelles éditions du poème *De Bello Gildonico*, écrit par Claudien en 398, par M. Th. Birt (5) et par M. J. Koch (6).

§ 102. — M. Winckler présente des observations (7) sur l'em-

(1) Bormann, *Archæologisch-epigraphische Mittheilungen aus Oesterreich-Ungarn*, XVI, 1893, p. 229-235.

(2) Où elles étaient encore en 149, comme le prouve un diplôme de cette année-là : voir *Arch.-ep. Mitth.*, l. c., p. 225. — L'aile *I Ulpia contariorum miliaria*, qui était encore en Pannonie supérieure en 148, n'y est pas mentionnée dans le diplôme de 149 : peut-être avait-elle été expédiée en Afrique. Elle se retrouve en Maurétanie sur deux inscriptions, l'une d'Arbal, l'autre de Tipasa.

(3) *Antonin le Pieux et son temps*, p. 140-143.

(4) *L'armée romaine d'Afrique*, p. 41-43.

(5) Dans son édition de Claudien des *Monumenta Germaniae historica, Auctores antiquissimi*, X (Claudii Claudiani carmina), Berlin, Weidmann, 1892, in-4°. Le *De Bello Gildonico* occupe les pages 54-73.

(6) P. 38-52 de son édition de Claudien, publiée dans la *Bibliotheca scriptorum graecorum et romanorum* de Teubner (1893, in-8°).

(7) *Bulletin d'Oran*, XIII, 1893, p. 345-368.

placement de la bataille de Tricamara, livrée par Bélisaire aux Vandales. Ce lieu se trouvait à huit lieues au sud-ouest de Carthage, au sud-ouest du Djebel-Birin (appelé aussi Sidi-Salah), dans une plaine légèrement ondulée, de douze kilomètres de long sur quatre de large, traversée du sud au nord par l'Oued-Chaffroun : c'est le ruisseau qui séparait les deux armées.

§ 103. — M. Bernelle (1) est disposé à placer le refuge de Gélimer au sud-est de Thibilis, à la Guelaâ-Serdouk, sur la rive gauche de l'Oued-Cherf. Une tradition locale raconte qu'un prince du pays, poursuivi par les Romains, vint s'y réfugier, mais fut contraint par la famine de se rendre. D'autre part, nous avons signalé précédemment (2) une hypothèse de Mgr Toulotte qui place le mont Pappua, refuge de Gélimer, à l'ouest de Mila et croit même que le nom de cette ville était cité à ce sujet dans Procope (3). Ce dernier point ne me paraît pas certain, mais il n'en est pas moins vrai que le texte de Procope montre que le mont Pappua se trouvait à l'extrémité de la Numidie et, autant qu'il semble, du côté de la Maurétanie (4). C'est pourquoi je ferais des réserves sur l'ingénieuse identification de M. Bernelle.

§ 104. — Procope paraît n'avoir que des données assez vagues sur le massif de l'Aurès : tantôt il place l'Ἀύρασιον ὄρος à l'ouest de Timgad, en arrière de la rivière Amigas qui semblerait être l'Oued Taga, tantôt il considère cette montagne comme la source de l'Abigas (Oued-bou-Roughal ou Oued-Baraï), rivière

(1) *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 57-60.

(2) *Chron.* 1891, § 35; 1892, § 71. Voir encore à ce sujet *Bulletin des antiquaires de France*, 1892, p. 185-187.

(3) Procope dit qu'auprès de ce mont Pappua se trouvait une ville antique, « πόλις ἀρχαία Μηδεὸς ὄνομα. » Mgr Toulotte propose de corriger Μηδεὸς en Μηλεός.

(4) « Τὸ ὄρος ἐστὶ μὲν ἐν τοῖς Νομιδίας ἐσχάτοις. » Il s'agit, semble-t-il, de l'extrémité de la Numidie du côté de la Maurétanie et non du côté de la Proconsulaire, car Bélisaire, voulant rejoindre Gélimer qui fuit vers l'ouest, apprend à Hippone que le roi s'est réfugié au mont Pappua. L'extrémité de la Numidie paraît donc désigner ici la région la plus éloignée dans la direction de l'ouest.

qui coule beaucoup à l'est de Timgad. Dans le récit de la seconde campagne entreprise (en 539) par le général byzantin Salomon contre les montagnards de l'Aurès, Procope cite quelques noms propres. Salomon part des environs de Bagai, bat les Maures en un lieu appelé Babosis au pied de l'Aurès, dévaste la campagne autour de Thamugadi, marche sur un fort nommé Zerboulé qui est évacué par ses défenseurs après trois jours de siège, atteint Toumar, lieu entouré de précipices et caché par des rochers escarpés, au plus haut point de l'Aurès (1); ce lieu, où s'est retiré le roi maure Iabdas est pris d'assaut par un passage où deux hommes ne peuvent pas passer de front. Iabdas a caché ses femmes et ses trésors en un lieu écarté, dans une petite tour placée sur un rocher abrupt, environné de précipices, la πέτρα Γεμνιανοῦ : cette cachette est découverte et enlevée, quoique l'escalade en parût impossible. Il n'est pas tout à fait sûr que les manuscrits de Procope nous donnent très exactement tous ces noms propres, ni que les Byzantins les aient parfaitement transcrits en les entendant dans la bouche des indigènes. D'autre part, Procope ne donne aucune indication précise sur la marche de l'armée et l'on pourrait, croyons-nous, trouver dans l'Aurès un assez grand nombre de lieux auxquels conviendrait la description rapide de Toumar et de la πέτρα Γεμνιανοῦ, donnée par cet écrivain. — Cependant M. Rinn, qui connaît à fond le massif de l'Aurès et qui pense qu'on peut retrouver dans les noms berbères actuels la trace de ceux qu'indique Procope, s'est attaqué au difficile problème de l'identification des localités citées par l'historien byzantin (2). Pour lui, Babosis est le plateau d'Iabous, à six kilomètres à l'est de Timgad, Zerboulé peut signifier

(1) Procope ne dit pas que ce lieu se trouve sur le versant méridional de l'Aurès. Il dit (II, 19, p. 495, édition Dindorf) qu'après la bataille de Babosis, beaucoup d'ennemis allèrent chez les Maurétaniens et chez les barbares au midi de l'Aurès, mais qu'Iabdas y resta (ἐνταῦθα ἔμενεν, c. à. d. dans l'Aurès), en se postant à Zerboulé; c'est seulement quelques lignes plus loin qu'il dit qu'Iabdas se retira ensuite à Toumar.

(2) *Revue africaine*, XXXVII, 1893, p. 297-329 (avec carte et vue photographique).

Zer Bebala, c.-à-d. [fort] situé en avant de Bebala, qui serait une grande ville berbère au confluent de l'Oued-el-Abiod et de l'Oued-el-Ksar ; ou bien ce Zerboulé, correspondant au Zerquilis de Corippus et au Zergela des géographes arabes, serait Ighzar-Guelaa, la rivière du fort (en arabe Oued-el-Ksar) ; Toumar est la crête du Sameur, à l'est de l'Oued-el-Abiod (près de là se trouve un Kef-Abdous et des Diar-Abdous, qui peuvent rappeler le nom du roi Iabdas) ; enfin M. Rinn considère comme certaine l'identification de la πέτρα Γεμινιανοῦ et du rocher de Djemina, au sud-est du Sameur et au-dessus de l'Oued-Mesrour.

§ 105. — Dans le chronographe byzantin Théophane (1), M. De Boor, s'appuyant sur la traduction latine d'Anastasius, croit qu'un siège de Carthage par les Perses se trouve mentionné : cet événement aurait eu lieu sous Héraclius. Il s'agit en réalité, comme le montre M. Gelzer (2), du siège et de la prise de Chalcédoine en 615 (Χαλκηδόνα (3) et non Καρχηδόνα).

ADMINISTRATION

§ 106. — Dans le *Recueil de Constantine* (4), j'ai présenté quelques observations sur la carrière des frères Cn. Domitius Afer Titius Marcellus Curvius Lucanus et Cn. Domitius Tullus, qui furent légats de l'armée d'Afrique, puis proconsuls d'Afrique à l'époque flavienne.

§ 107. — M. Héron de Villefosse a communiqué à l'Institut (5), de la part du P. Delattre, une inscription de Carthage portant le

(1) P. 301, édition De Boor.

(2) *Rheinisches Museum*, XLVIII, 1893, p. 161 et suiv.

(3) Peut-être y avait-il dans le texte dont s'est servi Anastasius Καλκηδόνα, ce qui expliquerait encore mieux son erreur : Krumbacher, *Byzantinische Zeitschrift*, II, 1893, p. 644.

(4) XXVII, 1892, p. 188-189. Mes observations concordent avec celles qu'a faites tout récemment M. Zangemeister, dans les *Neue Heidelberger Studien*, III, 1893, p. 11.

(5) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, p. 99-101, Conf. *Comptes rendus d'Hippone*, 1893, p. XII et XVII.

nom de Symmaque, proconsul d'Afrique (vers 373). Une autre inscription avait été trouvée précédemment au même endroit, ainsi qu'une statue de la Victoire et des fragments d'une statue semblable. M. Héron de Villefosse fait remarquer que le culte de la Victoire était une tradition dans la famille de ce Symmaque qui, on le sait, plaida avec éloquence, quelques années plus tard, la cause de l'autel de la Victoire enlevé du Sénat par Gratien. Son père, préfet de Rome en 364, dédia à cette divinité le pont Valentinien (1). — Sur le proconsul Hespérius (375-376), voir plus haut, § 66.

§ 108. — M. Goyau a donné dans les *Mélanges de l'École française de Rome* (2) une étude fort bien faite sur la *Numidia Militiana* de la liste de Vérone. Cette liste, datant de 297, indique dans le diocèse d'Afrique sept provinces, mais n'en énumère que six : 1° *Proconsularis Zeugitana* ; 2° *Byzacena* ; 3° *Numidia Cirtensis* ; 4° *Numidia Militiana* ; 5° *Mauritania Caesariensis* ; 6° *Mauritania Tabia Insidiana* (nom altéré ; il s'agit de la Sitifiennne). M. Goyau est porté à croire que la septième est la *Tripolitana*, que le copiste aurait omise par distraction. Une lettre de Constantin prouve, en effet, qu'elle existait en 314 (3). Il n'y a donc pas lieu, semble-t-il, de l'identifier avec la *Numidia Militiana*, comme l'ont fait quelques savants. — Quant à la *Numidia Cirtensis* et à la *Numidia Militiana* (le nom est peut-être estropié), leur existence au commencement du quatrième siècle est attestée par diverses inscriptions, nommant des *praesides N(umidiae) C(irtensis)* et *N(umidiae) M(ilitiana)*, ou mentionnant les provinciae *Numidiarum* : *C. I. L.*, VIII, 5526, 7965 ; — 2345, 2346, 2347, où il faut lire *N· M = N(umidiae) M(ilitiana)* et non *N[u]m(idiae)* ; — 7004 ; 7067. Ces deux provinces ont du reste été à cette époque plusieurs fois réunies sous le même

(1) Voir *Notizie degli Scavi*, 1892, p. 234.

(2) XIII, 1893, p. 251-279.

(3) On pourrait, il est vrai, se demander si, dans ce document de l'année 314, les provinces énumérées ne sont pas des provinces *ecclésiastiques* ; mais je crois que M. Goyau a raison de les considérer comme des provinces *civiles*.

gouverneur (1). — La *Numidia Cirtensis* comprenait, comme son nom l'indique, la région de Cirta; la *Numidia Militiana*, le sud de la province de Numidie: Timgad en faisait certainement partie. Cette division (qui ne correspond pas à la division en région voisine de Cirta et en Numidie nouvelle, donnée par Ptolémée) date du règne de Dioclétien (2). Elle ne s'est pas maintenue longtemps: elle semble avoir pris fin vers 320. Alors le pouvoir civil et le pouvoir militaire furent définitivement séparés: d'une part, le *consularis Numidiae* administrant les deux anciennes provinces; d'autre part, le *comes Africae* commandant les troupes.

§ 109. — Sur une nouvelle inscription nommant Q. Anicius Faustus, légat de Numidie déjà connu, voir plus haut, § 77.

(1) Ainsi Valerius Florus, appelé vers 304, sur des inscriptions de Timgad (*C. I. L.*, 2345, 2346, 2347), *v(ir) p(erfectissimus), p(raeses) N(umidiae) M(ilitiana)*, c'est-à-dire gouverneur de la seule province de Numidia Militiana, est indiqué (*C. I. L.*, 6700) comme persécuteur des chrétiens à Milev, qui avait fait, on le sait, partie de la confédération cirtéenne; il a donc dû gouverner aussi la Numidia Cirtensis. D'autre part, Valerius Antonius, que des inscriptions de Thibilis et de Rusicade appellent *v(ir) p(erfectissimus), p(raeses) N(umidiae) C(irtensis)*, c'est-à-dire gouverneur de la seule province de Numidia Cirtensis, est indiqué sur une autre inscription (*C. I. L.*, 7067) comme *v(ir) p(erfectissimus), [p(raeses) p(rovinciarum) Numi]diar[um]*. — Il en résulte que les deux gouverneurs dont les inscriptions induisent à croire à l'existence de deux provinces distinctes ont dû précisément, à une certaine époque, administrer l'une et l'autre provinces. Il y a évidemment là quelque chose d'anormal et d'obscur.

(2) Il ne semble pas qu'elle soit antérieure à 289, et elle n'est certainement pas postérieure à 297. Il est à croire qu'elle est contemporaine de la division de la Maurétanie Césarienne en deux provinces, division qui eut lieu entre 292 et 297 (Pallu de Lessert, *Bulletin d'Oran*, XIII, 1893, p. 232). Avec la création de la *Numidia Cirtensis* a peut-être coïncidé la suppression du régime spécial appliqué au territoire de Cirta. Thibilis qui, en 283, était un *pagus* administré par des *magistri* et dépendant de Cirta (*Ephem. epigraphica*, V, n° 845) devint avant 306 un municipes (Pouille, *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 252).

§ 110. — Dans un travail intitulé *Introduction aux fastes des Maurétanies* (1), M. C. Pallu de Lessert a étudié avec le plus grand soin les noms donnés aux gouverneurs de ces provinces, leur place dans la hiérarchie administrative, leurs qualifications nobiliaires, leurs attributions civiles et militaires, les changements apportés au gouvernement des Maurétanies sous le Bas-Empire (2). Il insiste en particulier sur les troupes placées sous les ordres des gouverneurs, et apporte à cet égard quelques utiles compléments au livre de M. Cagnat. M. Pallu de Lessert termine son travail par une liste sommaire des gouverneurs connus (3).

§ 111. — Mention du procurateur de Maurétanie Césarienne Q. Porcius Vetustinus (déjà connu), dans un diplôme de l'année 150, que j'ai signalé plus haut, § 100. — A propos de la mention du procurateur de Maurétanie Césarienne P. Aelius Peregrinus sur une borne milliaire trouvée près de Timziouine (4), M. Héron de Villefosse fait remarquer (5) que l'indication des trois Augustes PROC AVGGG, ne prouve pas nécessairement que ce person-

(1) *Bulletin d'Oran*, XIII, 1893, p. 180-240.

(2) M. Pallu de Lessert (p. 226 et suiv.) pense que, sous le Bas-Empire, le gouverneur de la Maurétanie Césarienne a toujours cumulé des fonctions civiles et des fonctions militaires: ce qui avait été contesté par MM. Cat et Cagnat. Il me semble qu'on n'a pas de documents suffisants pour décider la chose.

(3) Pour l'*ala Flavia* d'une inscription de Tanger citée p. 223, je ne vois pas pourquoi M. Pallu de Lessert l'identifie avec l'*ala II Flavia Hispanorum* de Cherchel. Il s'agit, je crois, d'un détachement de l'*ala Flavia*, nommée dans plusieurs inscriptions de Numidie. — P. 227; conf. p. 232: l'inscription de « *Claudius [Elp]idius, v(ir) p(erfectissimus), praeses [pro]vinci(a)e Maureta....* », dédiée à Constance, « *[t]riumforum parto[rum] gloriae ac virtutis [a]uctori* », ne me paraît pas prouver que cet Elpidius fût un gouverneur militaire et je ne crois qu'on puisse y voir le « souvenir d'une expédition militaire dont il aurait été le chef. » C'est simplement un monument consacré par ce gouverneur à des victoires remportées sous Constance dans une contrée non déterminée; rien n'empêche d'admettre qu'il ait été gouverneur civil de la Maurétanie Sitifienne. — P. 229: lire Amouna (sur le Chéelif), au lieu d'Announa.

(4) Voir plus haut, § 99.

(5) *Bulletin du Comité*, 1892, p. 454.

nage, déjà gouverneur en 201, l'ait été encore après la reconnaissance officielle de Géta comme Auguste, en 209, car certaines inscriptions d'Afrique qualifient Géta d'Auguste avant cette date. — Sur une borne milliaire de Larbot, datant de l'époque de Macrin et de Diaduménien (1), se lit un nom de gouverneur, qu'il faut peut-être, avec M. Demaeght, compléter ainsi : « *per T. Ael[ium Decrianum]* ». Ce personnage était déjà connu (2).

§ 112. — On a trouvé, il y a quelques années, à Mayence, une inscription très mutilée concernant un certain us Annianus, légat de la XXII^me légion, campée à cet endroit : elle date du milieu du troisième siècle (3). MM. Mommsen et Zangemeister se sont demandé (4) si ce personnage n'aurait pas été chargé des opérations du cens dans plusieurs cités africaines (5), qui seraient mentionnées dans cette inscription : « *q(uaestor) pr(o)[pr(aetore) Africae, e]tiam c(ensitor) c(ivium) civit(atum) Adm(aedarensium) Lim[is(ensium)] . . . an(orum), Haliq(uatium) et [T]halitano[rum]. . . .* » On connaît Ammaedara, au nord-est de Tébessa ; au nord-est d'Ammaedara se trouve Limisa. Non loin d'Ammaedara, une localité appelée par les Arabes Thala (*C. I. L.*, p. 69 et 1210) a sans doute conservé son nom antique. Enfin sur une inscription de Kairouan, on a lu (*C. I. L.*, 11,217) : « *. . . Fortunatus Aliquatis arcarius* ». Peut-être y a-t-il là l'indication de quelque localité. Mais M. Mommsen ne présente ces remarques qu'avec la plus grande hésitation, l'inscription étant en très mauvais état et les rapprochements indiqués plus haut étant fort douteux.

(1) Voir plus haut, § 97.

(2) Pallu de Lessert, *Bulletin des antiquités africaines*, III, 1885, p. 144 ; *Bulletin d'Oran*, XIII, 1893, p. 238.

(3) Sur cette inscription, voir Ihm, *Bonnische Jahrbuecher*, LXXXIV, 1887, p. 88 seq. et *Rheinisches Museum*, XLII, 1887, p. 488 ; Von Domaszewski, *Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift*, XI, 1892, p. 230.

(4) Dans la revue nouvelle intitulée *Limesblatt*, I, 1892-1893, p. 19.

(5) Une inscription d'Asie (*C. I. L.*, III, 388) mentionne une statue élevée à un tribun de la III^e Augusta par les « *civitates XXXXIII ex* » *provin(cia) Africa, quae sub eo censae sunt.* »

§ 113. — M. E. Lampe a recherché ce qu'était en Occident l'exarque byzantin à la fin du sixième et au commencement du septième siècles, d'après les lettres de saint Grégoire le Grand (1). Ses fonctions militaires dérivent, selon lui, de celles des *magistri militum*, mais sont plus importantes ; chef militaire suprême, chargé du maintien de la paix intérieure, il est amené à s'occuper activement des affaires ecclésiastiques, en particulier des élections épiscopales et de la répression des hérésies. — L'auteur parle moins de l'Afrique que de l'Italie, sur laquelle les renseignements fournis par saint Grégoire sont plus complets. Ce pape ne fait connaître qu'un seul exarque d'Afrique, Gennadius, auquel il adresse sept lettres, de 591 à 598. Dans les années suivantes, on ne trouve aucune lettre à l'exarque d'Afrique. M. Lampe est porté à en conclure que ce pays ne reçut pas de nouvel exarque et que le préfet du prétoire d'Afrique fut de nouveau, comme au temps de Solomon, muni d'attributions à la fois civiles et militaires. — Il me semble que M. Lampe n'a pas tenu assez compte des inscriptions. Le n° 12,035 du *Corpus* prouve qu'à l'époque de Maurice (582-602) l'exarque d'Afrique (c'est-à-dire le patrice Gennadius) et le préfet du prétoire d'Afrique étaient deux personnages bien distincts. Le n° 10,529 montre que sous Phocas, au début du septième siècle, l'exarque d'Italie Smaragdus exerçait son autorité à la fois en Italie et en Afrique.

§ 114. — Plusieurs plombs de bulles, trouvés à Carthage et publiés par le P. Delattre (2) nomment des fonctionnaires de l'époque byzantine : *B(e)n(edict(us) d(o)m(e)st(i)c(u)s* ; *[S]erg[i]u(s) commerciaru(s)*, avec des effigies de Constant II et de Constantin Pogonat sur la face ; deux autres *commercarii* dont les noms ne peuvent être lus avec certitude ; *Γεοργίου ἀποεπάρχου* ; un patrice dont le nom manque ; etc.

(1) *Qui fuerint Gregorii Magni papae temporibus in imperii Byzantini parte occidentali exarchi et qualia eorum jura atque officia*. Berlin, Mayer et Mueller, 1892, in-8°, 42 pages.

(2) *Comptes rendus d'Hippone*, 1893, p. XXIII-XXVIII.

§ 115. — La *colonia Junonia Carthago*, fondée sur l'initiative de C. Gracchus en 122 avant Jésus-Christ, ne dura qu'un an. M. Beaudouin (1) ne croit pas, malgré l'avis de M. Mommsen, que les colons établis par C. Gracchus à Carthage aient été *domini ex jure Quiritium* des terres qui leur furent assignées. Ces terres seraient restées, en droit, propriétés de l'État. Ce fut, selon M. Beaudouin, sous Septime-Sévère seulement que la colonie de Carthage reçut le *jus italicum*, ou privilège rendant son territoire susceptible du *dominium ex jure Quiritium*.

§ 116. — On a trouvé dans le port de Biserte une plaquette en bronze munie d'un anneau de suspension et portant une inscription latine : « *Tessera pagi Minervi. M. Grattius, M(arci) f(ilius), Pap(iria), mag(ister) pagi, d(e) s(ua) p(ecunia) d(edit)* (2) ». M. Héron de Villefosse a montré (3) qu'elle appartient à la classe des *tesserae paganae*, qui paraissent avoir été suspendues dans la salle de l'édifice municipal des *pagi*. Ces tessères commémoratives portent le nom du magistrat principal ou du patron du *pagus* et sont faites aux frais du dédicant. La nôtre, qui semble appartenir à la fin de la république ou au commencement de l'empire, nomme un *pagus Minervius*, dont la position est inconnue : il se trouvait probablement en Afrique.

§ 117. — M. le docteur Carton a publié d'intéressantes observations (4) sur l'inscription d'Aïn-Ouassel, découverte par lui et relative aux terres de plusieurs domaines impériaux d'Afrique (5). Il montre qu'il s'agit d'un commentaire de la loi *Hadriana*, qui fixait les conditions de l'exploitation des domaines impériaux en Afrique, et peut-être même dans tout l'empire ; ce commen-

(1) *Nouvelle revue historique du droit*, XVII, 1893, p. 613-626.

(2) Gallut, *Comptes rendus d'Hippone*, 1893, p. XIX.

(3) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 294-295, 319-325.

(4) *Revue archéologique*, série III, t. XXI, 1893, p. 21-39. Voir aussi *Comptes rendus des séances de la Société de Géographie*, 1893, p. 87-93.

(5) Voir *Chron.* 1892, § 86.

taire a été rédigé par le procureur de la région de Carthage à l'usage de plusieurs de ces domaines, voisins de Thubursicum Bure. M. Carton s'efforce de reconstituer la teneur de cette loi *Hadriana* d'après le commentaire. — Il montre, et avec raison je crois, qu'il faut distinguer nettement sur les domaines impériaux deux catégories de cultivateurs (1) : 1° ceux qui se sont établis sur des terres en friche ou abandonnées depuis dix ans, et qui reçoivent sur elles le droit de possession, de jouissance et de transmission à leurs héritiers; propriétaires en fait, non en droit, ils sont qualifiés de *possessores*; 2° ceux qui cultivent des terres en rapport, affermées par l'État à des fermiers: ce sont des occupants (*qui occupaverint*), n'ayant aucun droit sur ces terres.

§ 118. — M. Héron de Villefosse signale (2) un fragment d'inscription provenant de Tunisie et probablement de Carthage, aujourd'hui à Autun. Il semble que des réclamations y soient adressées (peut-être pour la perception d'impôts ou de redevances payées à des fermiers de domaines impériaux) à un procureur impérial qui fait connaître sa réponse.

ARMÉE (3)

§ 119. — Le P. Delattre a trouvé à Carthage un fragment d'épithaphe nommant un soldat de la légion III^a Augusta (4), qui

(1) J'ai eu le tort de ne pas faire cette distinction dans l'analyse citée note précédente.

(2) *Bulletin des antiquaires de France*, 1892, p. 214.

(3) Parmi les comptes rendus détaillés du livre de M. Cagnat, dont j'ai parlé trop brièvement dans ma dernière chronique (§ 88), je citerai Jullian, *Revue historique*, LI, 1893, p. 313-316; Thédénat, *Revue des questions historiques*, LIV, 1893, p. 549-556; Beurlier, *Bulletin critique*, 1893, p. 281-286; Waltzing, *Revue de l'instruction publique en Belgique*, XXXVI, 1893, p. 39-54; Dessau, *Deutsche Literaturzeitung*, 1893, p. 40-42; Schmidt, *Berliner philologische Wochenschrift*, 1893, p. 877-882. Il faut y joindre l'article de M. Pallu de Lessert que j'ai mentionné plus haut, § 110.

(4) *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1892, p. 103.

avait sans doute fait partie de la cohorte détachée à Carthage auprès du proconsul.

§ 120. — Inscription d'un préfet de la cohorte *II Gemella Thracum*, trouvée par M. Graillet et moi au Hammam (Aquae Flavianaë), près de Khenchela (Mascula) (1) : elle fut pendant un temps en garnison à Mascula (2).

§ 121. — Une inscription récemment découverte à Cherchel dans les fouilles de MM. Waille, Sordes et Perrin (3), date de 234 et nomme un décurion de l'*ala Sebastena Severiana*, qui tenait garnison dans la capitale de la Maurétanie Césarienne (4).

§ 122. — Deux bornes milliaires, trouvées près de Timziouine (Lucu) (5) et datant du règne de Septime-Sévère, nomment la cohorte *I Pannoniorum* (6), qui faisait dès 107 partie de l'armée de Maurétanie Césarienne (7).

§ 123. — Dans un livre portugais du comte de Menezes, datant d'il y a deux siècles, est éditée une inscription de Tanger, concernant un certain *Antonius Proclinus, eq(ues) ex vexillatione al(a)e Flaviae, ex sing(u)laribus* (8). L'*ala Flavia* paraît avoir fait partie de l'armée de Numidie (9).

(1) *Mélanges de l'École française de Rome*, XIII, 1893, p. 510.

(2) Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 251 et 582.

(3) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 400-401.

(4) Voir Cagnat, *L'armée romaine*, p. 298, et Pallu de Lessert, *Bulletin d'Oran*, XIII, 1893, p. 207. C'est sans doute la même que l'*ala Gemina Sebastena*, nommée dans d'autres inscriptions de Cherchel.

(5) Voir plus haut, § 99.

(6) *Bulletin d'Oran*, XIII, 1893, p. 243. — La *cohors equitata* que j'ai citée dans la Chronique précédente, § 92, d'après le *Bulletin d'Oran*, XII, p. 274, est due à une mauvaise lecture et il n'y a pas à en tenir compte.

(7) *Chron.* 1892, § 90.

(8) *Revue africaine*, XXXVII, 1892, p. 292.

(9) Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, p. 241. — Je n'ai pas vu un article sur le diplôme de l'année 107, découvert à Cherchel *Revue africaine*, 38^e année. Nos 212-213 (1^{er} et 2^a Trimestres 1894). 12

RELIGION (1)

§ 124. — M. Toutain signale (2) une nouvelle stèle à Saturne, qui provient du sanctuaire du Djebel-bou-Kourneïn (3) et que M. Gauckler a fait entrer au musée du Bardo. Elle est dédiée par un prêtre de Neapolis (Nabeul) qui, par patriotisme local, a fait après coup ajouter au nom du dieu l'épithète de *Neapolitanus*.

M. Le Breton publie (4) une stèle votive à Saturne, qu'il a trouvée à Bou-Korina, entre Mila et Djidjelli. En haut, on voit Saturne assis sur un lion ; au-dessous, deux époux.

Stèle à Saturne de Cherchel, dédiée par un nommé Cerdo (5).

§ 125. — M. Gazon a trouvé à Aïn-Tebournouk (Tubernuc) onze stèles votives, avec les noms des dédicants en latin et divers symboles : signe dit de Tanit, croissant, disque, vase à deux anses, palme, caducée (6).

(*Chron.* 1891, § 65 ; 1892, § 90), article qui a paru dans la *Civiltà cattolica*, série XV, tome V, cahier 1026, 1893, p. 708-732. — Pour les renforts envoyés à l'armée de Maurétanie Césarienne en 150, voir plus haut, § 100.

(1) Pour Saturne (temple à Dougga) voir plus haut, § 64 ; pour les *Cereres*, § 52 ; pour la *dea Maura* (temple à Albulae), § 96 ; pour les Capitales de Dougga et d'Henchir-el-Maatria, §§ 63, 64 et 65.

(2) *Mélanges de l'École française de Rome*, XIII, 1893, p. 195. — Voir aussi Cagnat (d'après Gauckler), *Bulletin des antiquaires de France*, 1893, p. 82-83.

(3) Sur ce sanctuaire, exploré par M. Toutain, voir *Chron.* 1892, § 94. — Je ne regrette de n'avoir pas pu prendre connaissance d'un article en russe de M. Modestow, sur les inscriptions africaines relatives au culte de Saturne, dans le *Journal du ministère russe de l'Instruction publique*, 1893 (février), p. 355-377.

(4) *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 344 et planche.

(5) Waille, dans le *Petit Colon*, 1^{er} janvier 1894.

(6) Gauckler, *Catalogue des objets entrés au musée Alaoui en 1892*, p. 3-4, et communication aux Antiquaires de France du 26 juillet 1893 (*Bulletin critique*, 1894, p. 59).

§ 126. — M. Sadoux a recueilli à Thala un fragment de bas-relief en pierre calcaire, représentant le buste de Tanit, la tête encadrée d'un croissant (1).

§ 127. — A Rome, une inscription importante, datant de 259, prouve qu'il y avait un sanctuaire de la déesse Céleste au Capitole; elle nomme une prêtresse, deux autres femmes qui semblent aussi des prêtresses, mais d'un rang inférieur, des initiées (*sacratae*) et des porteuses de corbeilles dans les mystères (*canistrariae*) (2).

§ 128. — M. Bertrand signale (3) parmi les objets récemment entrés au musée de Philippeville une « tête de statuette du dieu Mithra en marbre blanc ». C'est, je crois, un Attis (4) et cette tête pourrait bien être, les dimensions me paraissant concorder, celle de la statue de ce dieu dont on voit, au théâtre de Philippeville, les pieds avec la base ornée d'une inscription : *Sancto Attidi sacrum, genio dendrofororum*, etc. (5).

§ 129. — A Mila (Milev), on a découvert, en 1880, une statue colossale de femme assise (6), que M. Toutain a examinée de près (7). La tête, qui était d'une autre matière que le corps et a disparu, était légèrement inclinée en avant, le buste était nu; dans ses bras, elle semble avoir tenu un objet d'assez forte taille, d'une autre matière : M. Toutain suppose que c'était un enfant.

(1) Gauckler, *ibid.*, p. 13.

(2) *Notizie degli Scavi*, 1892, p. 407. Voir aussi Audollent, *Revue de l'histoire des Religions*, XXVIII, 1893, p. 149. La déesse y est qualifiée de *praesentissimum numen loci montis Tarpei*. — Une inscription récemment découverte à Mayence qualifie Julia Augusta, femme de Septime-Sévère, de *Caelestis dea* : Zangemeister, *Westdeutsche Zeitschrift*, XI, 1892, p. 297.

(3) *Comptes rendus d'Hippone*, 1893, p. III.

(4) J'ai vu récemment cette tête au musée de Philippeville.

(5) *C. I. L.*, 7956.

(6) *Recueil de Constantine*, XX, 1879-1880, planches XX-XXI.

(7) *Bulletin des antiquaires de France*, 1892, p. 203-207. Voir Jacquot, *Recueil de Constantine*, XXVII, 1893, p. 343-344, pour une légende arabe concernant cette statue.

La statue en question représenterait donc une déesse-mère, la *Mater deum Magna Idaea*, selon M. Toutain. Cependant, comme la Grande Mère Idéenne ou Cybèle n'est jamais représentée le torse nu, ainsi que M. Toutain le reconnaît lui-même et que la statue n'a aucun des attributs qui conviennent à Cybèle, j'aimerais mieux y voir une autre déesse-mère, peut-être la *Dea Nutrix*, mentionnée sur plusieurs inscriptions d'Afrique (1), dont trois trouvées à Aziz-ben-Tellis, non loin de Mila.

§ 130. — M. Toutain décrit aussi (2) un bas-relief de Sétif, d'une exécution grossière, représentant Mercure, avec ses attributs ordinaires (bourse, coq, tortue, bouc ou bélier), et en outre un scorpion.

§ 131-132. — Liste des Capitoles de l'Afrique romaine dans le *Dizionario epigrafico di antichità romane*, de Ruggiero (3).

LITTÉRATURE, LANGUE

§ 133. — M. Wœlfflin (4) relève dans les *Histoires* de Florus les expressions *Moesti barbari barbarorum* (II, 26), *Caralim urbem urbium* (I, 22) : ce sont des tournures sémitiques, comme l'expression ecclésiastique *saecula saeculorum* : Florus, selon lui, les devrait à son origine africaine ; le punique laissait des traces dans le latin parlé en Afrique.

§ 134. — M. E. Laurenti (5) croit que Florus l'historien est aussi l'auteur de la poésie connue sous le nom de *Pervigilium*

(1) *C. I. L.*, 2664, 8245, 8246, 8247. Je dois remarquer cependant que cette déesse *Nutrix* est représentée debout dans deux statues, l'une de Lambèse (reproduite dans Cagnat, *Guide de Lambèse*, p. 68), l'autre de Timgad (dans ces statues la tête de la déesse est couronnée de pampres).

(2) *Bulletin des antiquaires de France*, 1892, p. 195 seq. et planche.

(3) II, p. 94.

(4) *Archiv fuer lateinische Lexikographie*, VIII, 1893, p. 452.

(5) *Rivista di filologia e d'istruzione classica*, XX, 1891, p. 125-143.

Veneris, dans laquelle un amant malheureux célèbre Vénus; ce n'est pas une hypothèse nouvelle, mais les arguments donnés par M. Laurenti m'ont paru assez faibles. Le même érudit soutient, sans raison sérieuse, que Florus s'appelait L. Julius Annaeus Seneca Florus. — Dans le troisième volume, récemment paru, de son histoire de la poésie latine, M. Ribbeck (1) pense aussi que le *Pervigilium Veneris* est l'œuvre de l'historien Florus. — D'autre part, M. Manitius (2) retire à Florus les poésies nos 245-252 de l'*Anthologia latina* : il voit dans certaines pensées qu'expriment ces poésies la preuve que leur auteur était chrétien.

§ 135. — Dans le volume que je viens de citer, M. Ribbeck (3) parle de Terentianus Maurus qui, vers la fin du second siècle, entreprit d'écrire un manuel de métrique composé en différentes sortes de vers; il consacre aussi un chapitre à la prose poétique d'Apulée (4).

§ 136. — La langue du fameux juriste Papinien est simple et correcte, formée surtout par la pratique de Cicéron et de Quintilien, évitant les expressions populaires. On trouve cependant chez lui des mots, des tournures qui sentent l'archaïsme et le latin africain. M. Léopold (5) le considère pour cette raison comme étant originaire de l'Afrique, de cette nourrice des avocats (*nutricula causidicorum*), ce qui me semble une conclusion quelque peu précipitée : Fronton avait mis en vogue à Rome l'*africité* et il n'y aurait rien d'étonnant que des écrivains de la génération suivante, même étrangers à l'Afrique, s'en soient ressentis.

(1) *Geschichte der römischen Dichtung*, III, p. 317 seq.

(2) *Rheinisches Museum fuer Philologie*, XLVIII, 1893, p. 474.

(3) P. 324-325.

(4) P. 326-341.

(5) *Ueber die Sprache des Juristen Aemilius Papinianus*, Inaugural-Dissertation an der... Universität Erlangen vorgelegt. Passau, 1891, in-8°, 80 pages.

§ 137. — M. Buecheler croit (1), comme M. Schwabe (2), à l'origine africaine d'Optatianus Porphyrius, contemporain de Constantin (il fut peut-être préfet de la ville en 329 et en 333), auteur de poésies avec acrostiches, mots disposés en diagonales, en carrés, et autres sottises dont le goût semble avoir été répandu en Afrique. M. Buecheler présente à ce propos quelques observations sur une inscription acrostiche d'Uccula (*C. I. L.*, VIII, 14,365).

§ 138. — Je me borne à citer ici quelques travaux sur des grammairiens d'origine africaine : un article sur les éditions de Nonius Marcellus, par M. Nettleship (3), un long travail de M. Frøhde (4) sur Charisius qui, par l'intermédiaire de C. Julius Romanus, se rattache à Pline l'Ancien ; des observations sur la doctrine grammaticale de Marius Victorinus, de Charisius et de Priscien, dans un livre de M. Jeep (5). — Il a paru récemment une étude de M. Friedel sur le médecin Caelius Aurelianus de Sicca (6).

§ 139. — En étudiant les écrivains africains, on a reconnu, dans leur vocabulaire, leur syntaxe, leur style, un certain nombre de caractères qui leur sont communs, et, en réunissant tous ces traits, on a cherché à se former une image de l'*africité*, c'est-à-dire d'un latin qui aurait été spécial à l'Afrique. On est allé plus loin : s'appuyant sur les résultats obtenus, on a voulu

(1) *Rheinisches Museum fuer Philologie*, XLVIII, 1893, p. 88-90.

(2) Teuffel-Schwabe, *Geschichte der roemischen Literatur*, p. 4017, § 403.

(3) *Journal of Philology*, XXI, 1893, p. 211-233. M. Nettleship y parle aussi de notes inédites de Scaliger sur Nonius, notes conservées à Oxford.

(4) *Neue Jahrbuecher fuer Philologie und Pædagogik*, XVIII ter Supplementband, 1892, p. 567-672 (De C. Julio Romano, Charisii auctore). Sur le même sujet, voir aussi J. W. Beck, *Studia Gelliana et Pliniana* (Leipzig, 1892).

(5) *Zur Geschichte der Lehre von den Redetheilen bei den lateinischen Grammatikern* (Leipzig, 1893), p. 1-13 ; p. 82-89 ; p. 89-97.

(6) *De scriptis Caeli Aureliani methodici Siccensis*. Bonn, 1892, in-8°, 52 pages.

rattacher à l'Afrique un certain nombre d'écrivains dont l'origine nous est inconnue, mais dans les œuvres desquels on retrouve ces caractères: Aulu-Gelle, Minucius Felix, Papinien, etc. Cependant, dans ce genre de recherches, les écrivains ne sont pas toujours des guides très sûrs: leur manière d'écrire peut être influencée par l'imitation d'auteurs antérieurs, par le désir de s'exprimer en une langue pure, par leur instruction, supérieure à celle des gens qui les environnent. Pour connaître la langue populaire parlée dans chaque province, c'est avant tout aux inscriptions, émanées des gens du peuple, qu'il faut s'adresser. C'est ce qu'a fait, pour l'Afrique, M. Kuebler, dans un important article de l'*Archiv fuer lateinische Lexikographie* (1). Il résulte de son étude que le latin des inscriptions africaines ne présente pas autant de caractères propres qu'on pourrait le croire. Pour la déclinaison, la conjugaison et la syntaxe, les irrégularités qu'on y rencontre se retrouvent dans le latin vulgaire des autres pays. Pour la formation des mots, on remarque une prédilection pour les noms propres en *osus*, en *ica*, en *itta*, pour les formes adjectives en *icius* et en *alis*. Pour le style, les inscriptions nous montrent, comme les auteurs, la redondance africaine, *tumor africanus*, l'usage du pléonasma dans les épithètes et les phrases consécutives. Pour le vocabulaire, on trouve des mots grecs assez fréquemment, puis des mots latins qui semblent spécialement usités en Afrique: *adunare*, *ampliatio*, *competens* (dans le sens de grand), *congentilis* et autres formes en *con* —, *cupula*, *depost*, *exaltare*, *fili* (dans l'acception de *liberi*), *gremium* (dans le sens de *gerbe d'épis*), *hospitium* (dans le sens de *maison*), *insilire*, *jugiter* (dans le sens de *toujours*), *teloneum*, etc. Cette langue des inscriptions d'Afrique a surtout des points de contact avec celle des plus anciennes traductions latines de la Bible, œuvres essentiellement populaires, celle des premiers Pères de l'Église occidentale qui sont libres de préoccupations littéraires, surtout des Pères africains, celle de Pétrone, c.-à-d. du latin vulgaire de la Campanie, de certains juristes,

(1) VIII, 1893, p. 161-202 (Die lateinische Sprache auf afrikanischen Inschriften).

Scaevola, Papinien, Ulpien, Paul, qui ont accueilli un certain nombre de mots et d'expressions vulgaires et qui se sont formés à une époque où l'africain Fronton servait de modèle aux étudiants. — En somme, l'on n'a pas tort de vouloir reconnaître certains caractères propres au latin africain, mais il faut se garder de les exagérer, et l'on doit procéder dans ces études avec une extrême prudence. Faute de connaître le langage vulgaire usité ailleurs, on risque de prendre pour africaines une forme, une tournure qui, d'une manière générale, appartiennent au latin populaire. On doit aussi ne pas oublier que certaines particularités communes aux auteurs africains ayant vécu à la fin du second siècle et au troisième peuvent tenir, non pas à leur origine africaine, mais au fait qu'ils appartiennent à une période déterminée du développement de la langue latine : il ne faut pas confondre le temps et le lieu.

§ 140. — J'ai parlé, dans ma précédente chronique (1), de l'*Appendix Probi*, contenant une longue liste de mots sous deux formes (forme correcte, forme vicieuse à éviter), liste que plusieurs savants regardent comme ayant été faite à Carthage (2). M. Ullmann lui a consacré une longue étude (3). Il ne pense pas que cette liste puisse être considérée comme une œuvre d'un seul jet, signalant les vices de prononciation d'une époque et d'un pays déterminé. Il montre, en effet, l'identité d'un assez grand nombre de corrections avec des remarques faites par Probus et d'autres grammairiens qui dépendent de Probus soit directement, soit indirectement : il semble que le compilateur de la liste se soit servi d'un travail dans lequel était utilisé l'*Ars minor*

(1) § 108.

(2) Je dois faire remarquer cependant que, sur des observations de M. Schulze (*Zeitschrift fuer vergleichende Sprache*, XIII, 1892, p. 138). M. Kuebler a à peu près renoncé à considérer comme proprement africaine la forme *mascel*, qui lui paraissait un bon argument en faveur de l'origine africaine de la liste (*Archiv fuer lateinische Lexikographie*, VIII, 1893, p. 449, note) : voir à ce sujet le § 108 de ma précédente chronique.

(3) *Romanische Forschungen, Organ fuer romanische Sprachen und Mittellatein*, VII, 1892, p. 145-226 (Die Appendix Probi).

de Probus. Cette première série de corrections ne porte pas sur des fautes grossières de dialecte, mais sur des formes usitées même parmi les gens instruits, et cependant condamnées par une école de grammairiens. D'autre part, à côté de ces corrections qu'on peut qualifier de savantes, il en est d'autres qui visent de lourdes fautes de prononciation populaire et qui paraissent personnelles à l'auteur de la liste. M. Ullmann pense donc que nous avons là le travail d'un écolier qui ferait des études assez sérieuses de grammaire, mais qui aurait en même temps à se débarrasser de graves défauts de prononciation. Comme l'examen du vocalisme de cette liste a amené M. Ullmann à de nombreux rapprochements avec les dialectes de l'Italie du sud, il ne serait pas éloigné (sans vouloir rien affirmer cependant) de voir en cet élève un Campanien. Quant à l'école où l'élève aurait étudié, ce serait, selon M. Ullmann, l'école des pages du *Vicus capitis Africae* au mont Célius, à cause de la mention du *Septizonium*, du *Vicus capitis Africae* qui lui paraissent ne convenir qu'à Rome; pour la mention du *Vicus stabuli proconsulis*, il l'explique en faisant remarquer que Septime-Sévère attachait une grande importance au titre de proconsul et ne le déposait jamais, même quand il séjournait à Rome: il s'agirait donc d'une localité de Rome. M. Ullmann en conclut, en outre, que la liste est du temps de Septime-Sévère. Pour lui, elle n'a rien à voir avec l'Afrique. — Les arguments invoqués par M. Ullmann pour soutenir l'origine romaine de la liste sont très faibles. D'une part, il faut se rappeler, au sujet du *Vicus capitis Africae*, que les noms de localités empruntés à la topographie de Rome étaient fréquents dans les villes provinciales; au sujet du *Septizonium*, que ce nom ne désigne pas exclusivement le *Septizonium* construit par Septime-Sévère au pied du Palatin et en face du Célius, mais qu'on l'a déjà retrouvé deux fois sur des inscriptions d'Afrique (1); au sujet du *Vicus stabuli proconsulis*, que, comme le fait remarquer M. Huelsen (2), le mot *proconsulis* employé d'une

(1) *C. I. L.*, VIII, 2,657 et 14,372.

(2) *Mitteilungen des archæologischen Instituts, Römische Abtheilung*, VII, 1892, p. 272.

façon absolue ne saurait désigner un empereur, et que d'ailleurs ce que M. Ullmann dit de la façon dont Septime-Sévère porta le titre de proconsul est inexact. D'autre part, la mention sur cette liste de noms propres africains, *Syrtis*, *Byzacenus*, *Capsensis*, à l'exclusion de noms propres d'autres pays, me paraît prouver son origine africaine ; car on n'explique pas suffisamment cette mention exclusive en faisant remarquer l'importance qu'eurent à Rome les choses africaines au temps de Septime-Sévère. M. Ullmann a, du reste, eu raison de montrer comment une partie de cette liste se rattache à la doctrine grammaticale de Probus et autres érudits : il me semble probable qu'elle a été composée dans une école de Carthage, plutôt par un maître que par un élève. Elle est, comme l'a fait remarquer M. Paris, antérieure au christianisme. Pour le vocalisme, elle peut présenter de nombreux points de contact avec les dialectes de l'Italie du sud, issus du latin vulgaire, mais si l'invasion arabe n'avait pas coupé court à ce qu'on pourrait appeler la langue romane africaine, nous aurions sans doute à constater des ressemblances bien plus grandes encore.

M. W. Foerster (1) a donné une très bonne édition de cet *Appendix Probi*, édition reposant sur une étude minutieuse du manuscrit de Vienne, qui est du VII^e ou du VIII^e siècle. Il y a joint une reproduction photographique. M. Foerster n'est pas disposé à admettre que cette liste ait été faite en Afrique ; il la croit plutôt l'œuvre de quelque maître du *paedagogium* du *Vicus Capitis Africae* à Rome, sans apporter du reste d'arguments nouveaux contre l'hypothèse de l'origine africaine (2).

(1) *Wiener Studien*, XIV, 1892, p. 278-322 (Die Appendix Probi).

(2) M. Foerster croit qu'au lieu de *Vicus [s]tabuli proconsulis*, il convient plutôt de lire *Vicus tabul(a)e proconsulis*. Il n'admet pas à ce sujet l'explication que M. Ullmann donne du mot *proconsulis*, rapporté par ce savant à Septime-Sévère, mais serait porté à croire, avec M. Buecheler, qu'il s'agit d'une localité de Rome, se rapportant à quelque proconsul d'une époque antérieure. Cette hypothèse me paraît assez peu vraisemblable.

ANTIQUITÉS FIGURÉES. — MOBILIER (1)

§ 141. — MM. les officiers Privat, Choppard, De Bray et Hannezo ont découvert à Hadrumète un caveau funéraire orné de peintures, qui sont décrites brièvement par MM. Choppard et Hannezo dans le *Recueil de Constantine* (2), et d'une manière plus détaillée par M. Reinach, dans le *Bulletin du Comité* (3). Les unes sont décoratives (feuillages, rosaces, guirlandes), les autres représentent des personnages :

1° Un sujet peu distinct, peut-être un enfant couché. Au-dessus, l'inscription : « *Omnes amici et amatores, cum quibus semper b<a>ene vixi! Et <i>statere pondus libr(a)e red-(d)i(di). Valete!* » Ce qui semble vouloir dire, d'après M. Reinach : « J'ai donné le poids d'une livre dans la balance. »

2° Un personnage vêtu d'une longue tunique, debout derrière une table qui porte des verres et un petit baril. Devant la table, un autre personnage, levant un verre. Il semble que ce soit là la représentation d'un cabaret. L'inscription placée au-dessus est mutilée.

Dans un autre caveau, MM. Choppard et Hannezo ont aussi trouvé diverses peintures : l'une représente des vases pleins d'épis et de fleurs ; une autre, deux Amours entourés de fleurs ; une autre, des guirlandes et des fleurs ; une autre, une tête de femme ; une autre enfin, des personnages : un homme, monté sur un charriot attelé de deux mules, en tire des vases pleins qu'il passe à un autre personnage, un troisième les vide dans un grand récipient et un quatrième semble attendre la fin de cette besogne pour emporter le récipient : il s'agit peut-être d'olives.

(1) Voir aussi plus loin le chapitre des Musées. Conf., pour des statues et bas-reliefs, les §§ 59, 64, 124, 128, 129, 130 ; pour des lampes, le § 58.

(2) XXVII, 1892, p. 346-348 et deux planches.

(3) Année 1892, p. 456-460, planches XXIX-XXXI. Ces reproductions, gravées, sont faites d'après des aquarelles des auteurs de la découverte ; celles de Constantine sont des phototypies. Elles se complètent donc les unes les autres.

§ 142. — A Kourba (Curubis), M. Pradère a découvert plusieurs mosaïques dans un édifice qui semble être des thermes ; sur l'une, on voit deux têtes couronnées de plumes de paon et, aux angles, des vases d'où sortent des pampres dont les enroulements enferment des oiseaux. Sur une autre, deux rinceaux s'échappant d'un bouquet de feuilles d'acanthé, dont les enroulements se terminent par des têtes d'animaux : cheval, bélier (?), taureau, sanglier (1).

§ 143. — On a trouvé à Oudena (Uthina), il y a près de cinquante ans, une belle mosaïque couvrant le fond et les parois d'un bassin et représentant Neptune, des Néréides, des Amours sur des dauphins, etc. (2). D'autres mosaïques ont été découvertes en ce lieu par M. le lieutenant-colonel Abria et par M. Gauckler. Une chambre, trouvée par M. Abria, offrait sur le seuil de la porte trois personnages désignés par leur nom : Fructus qui tient une coupe, Myro, qui, portant sur l'épaule une jarre, lui verse à boire, Victor qui porte une jarre semblable ; dans la chambre même étaient représentés quatre animaux : un cheval, un lévrier, un tigre et un singe. Une petite mosaïque, dégagée près de là, reproduit des masques de théâtre (3). — Dans des thermes, M. Gauckler a fait déblayer plusieurs mosaïques où l'on voit des scènes de pêche, de chasse et un enlèvement d'Europe, sujet que les mosaïques antiques reproduisent fréquemment (4).

§ 144. — M. Alois Riegl (5) rapproche la mosaïque de Neptune et d'Amphitrite, trouvée jadis à Constantine (6), de certains

(1) Gauckler, *Catalogue des objets entrés au musée Alaoui en 1892*, p. 5-6.

(2) Rousseau, *Revue archéologique*, III, 1846, p. 142-147 ; Doublet, *Musée d'Alger*, p. 52 et 97, planche XVII.

(3) Gauckler, *Catalogue des objets entrés au musée Alaoui en 1892*, p. 1-3.

(4) Perrot, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 382.

(5) Dans le volume intitulé *Eranos Vindobonensis*, p. 196 (avec une mauvaise reproduction).

(6) Delamare, *Exploration archéolog. de l'Algérie*, planche 139-146.

dessins d'étoffes égyptiennes de très basse époque, où l'on voit deux Amours dans une barque, l'un ramant, l'autre pêchant : il prouve ainsi que ces dessins ne se rattachent en rien à l'art de l'antique Égypte.

§ 145. — J'ai publié dans le *Recueil de Constantine* (1) une étude sur les deux mosaïques des Ouled-Agla et de Bougie, dont des reproductions lithographiques avaient été éditées précédemment par la Société archéologique (2). A ce travail est jointe la reproduction d'une mosaïque de Sétif, représentant la tête de l'Océan flanquée de quatre Néréides.

§ 146. — M. Reinach signale (3) une mosaïque récemment trouvée à Ténès : on y voit un chasseur accompagné d'un chien et tuant une panthère.

§ 147. — M. Gauckler mentionne divers morceaux de sculpture trouvés en Tunisie : 1° à Sfax, un fragment représentant une femme nue qui semble se débattre contre un satyre (4); 2° à Nabeul (Neapolis), un fragment de sarcophage représentant un génie funéraire s'appuyant sur une torche renversée (5); 3° à Grombalia, une statuette de Minerve et une statuette de Diane sur un cerf, découvertes par M. Sérive (6); 4° à Radès (Maxula) une statuette de Vénus (type de la Vénus de Médicis),

(1) XXVII, 1892, p. 230-247. Je me permets d'insérer ici deux corrections à cet article : 1° p. 246, lignes 4-5 à partir du bas, lire : « dans le cadre qui l'entoure, des dauphins; au-dessus, l'inscription OCIANVS; » 2° p. 234, n. 5 : contrairement au doute exprimé à ce sujet, il y a un nimbe autour de la tête d'Apollon dans la mosaïque de Saint-Leu (voir la reproduction donnée dans La Blanchère, *Musée d'Oran*, pl. IV). — A propos de l'enlèvement de ce qui restait de la mosaïque des Ouled-Agla, j'aurais dû dire que cette opération a été habilement faite par M. Wierzejski.

(2) Voir *Chron.*, 1891, § 92.

(3) *Bulletin du Comité*, 1893, p. 81. Conf. *Chron.* 1892, § 112.

(4) *Catalogue des objets entrés au Musée Alaoui en 1892*, p. 12.

(5) *Ibid.*, p. 3.

(6) P. 4.

découverte par M. Henry (1); 5° à El-Alia (Uzalis), une statue de femme drapée (2); 6° à Chaoud-el-Battel (près de Medjez-el-Bab), deux statues d'homme drapées et un tympan dans lequel se voit un buste de déesse tenant une corne d'abondance, découverts par M. Bouyac (3); 7° à El-Abd, près de Bou-Ftis (contrôle de Medjez-el-Bab), un fragment de bas-relief représentant la légende d'Actéon, découvert par M. Sadoux (4).

§ 148. — Dans son rapport sur sa mission de 1885, M. Saladin décrit et reproduit : 1° une statue d'empereur (en cuirasse) et une statue d'impératrice (les têtes manquent), trouvées jadis entre Bordj-Messaoudi et le Kef (5); 2° divers morceaux de sculpture du Kef : un fragment d'une statue qui représentait peut-être Rome divinisée; des fragments de deux statues municipales; deux têtes d'homme, l'une du commencement du premier siècle, l'autre du second siècle, autant qu'il semble; enfin une petite tête de déesse qui me paraît être une Vénus (6).

§ 149. — Dans le tome premier de la *Correspondance des beys de Tunis et des consuls de France avec la Cour*, par M. Plantet (7), on trouve un renseignement intéressant l'archéologie. A la date du 5 mars 1685, le consul de Tunis, Claude Lemaire, écrit au marquis de Seignelay : « On a trouvé à Bône, en creusant dans les vestiges de la maison de saint Augustin (*sic*), une statue de marbre représentant un jeune homme nu, assis sur une espèce de fauteuil de la même pierre; il lui manque le petit bout du nez et on m'a assuré qu'elle était fort belle, qu'elle y est encore et qu'on pourrait l'avoir à bon marché. »

(1) P. 1.

(2) P. 8.

(3) P. 6-7. Conf. *Chron.* 1892, § 113.

(4) P. 7.

(5) *Nouvelles archives des Missions*, II, p. 554-555.

(6) *Ibid.*, p. 559-561 et planche XIV.

(7) P. 332 (Paris, Alcan, 1893).

§ 150. — J'ai publié dans la *Revue africaine* (1) le beau sarcophage trouvé récemment à Tipasa et représentant la légende de Pélops et d'OEnomaüs.

§ 151. — M. Collignon a signalé à la Société des antiquaires de France (2) une tête de Cherchel (au musée), tête en marbre qui est une réplique du type dont les copies les plus connues sont l'Apollon Choiseul-Gouffier et l'Apollon improprement appelé Apollon de l'Omphale.

§ 152. — D'après une communication de M. Brunet, M. Reinach décrit (3) une statue sans tête de jeune homme nu, conservée à Ténès. Il porte un chlamyde agrafée sur l'épaule droite et a à sa droite un bélier. C'est sans doute un Mercure.

§ 153. — Un petit bronze, trouvé à Mila et représentant un hibou perché sur une tortue, est signalé par M. Jacquot (4).

§ 154. — Dans un miroir trouvé à Bulla Regia et publié dans les *Collections du musée Alaoui* (5), M. Vercoutre (6) reconnaît Ulysse prenant congé d'Alcinoüs et de Nausicaa, en présence d'Athéna. Le rapprochement de l'image de ce miroir avec un bas-relief du musée de Pesth me paraît prouver qu'il s'agit, comme l'a pensé M. Reinach (7), de la rencontre d'Hélène et de Ménélas pendant le sac de Troie. Le jeune homme qui se voit sur ce miroir n'a nullement le type que l'art antique prête à Ulysse et le personnage placé derrière lui paraît être un homme, plutôt que la déesse Athéna. Les ornements gravés sous cette

(1) XXXVII, 1893, p. 52-55, avec une reproduction insuffisante.

(2) *Bulletin des antiquaires*, 1892, p. 256-258. J'avais déjà dit un mot de cette tête dans ma chronique de 1891, § 129.

(3) *Bulletin du Comité*, 1893, p. 81-82.

(4) *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 343.

(5) P. 85-96 (article de M. Reinach). *Conf. Chron.* 1891, § 103.

(6) *Revue archéologique*, XXI, 1893, p. 80-85.

(7) Voir note 5.

scène, à l'effet de remplir un espace vide, sont des postes : on ne peut y voir de proues des navires, comme le croit M. Vercoutre.

§ 155. — Une grande patère trouvée près de Tipasa, au pied du mont Chenoua, est entrée au Louvre par les soins de M. Waille. Elle est en argent, dorée par places, et elle est couverte de figures au repoussé : sur le manche, Neptune; sur le pourtour, des pêcheurs. Le style semble indiquer le troisième siècle environ après Jésus-Christ. Par-dessous, ont été apposées des contremarques byzantines, donnant les noms des saints André, Cosmas, Jean, etc. (1).

§ 156. — On vient de découvrir une autre patère en argent plaqué d'or dans les travaux du port de Bizerte (2).

§ 157. — A Souse, on a trouvé un trésor contenant un millier de pièces en argent et en or des Antonins (3).

§ 158. — M. Demaeght publie (4) un poids pour peser la monnaie, *exagium solidorum*, d'une demi-livre ou trente-six sous : il a été trouvé à Dellys (5).

§ 159. — Différentes terres cuites et lampes de Souse, données au Musée Alaoui par MM. Choppard et Hannezo, sont signalées par M. Gauckler (6). Terres cuites : dieux Bès, des Vénus,

(1) Waille, *Bulletin du Comité*, 1893, p. 83-90. — Conf. Perrot, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 7-8.

(2) Perrot (d'après Gauckler), *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 382.

(3) Perrot (d'après Gauckler), *ibid.*

(4) *Bulletin d'Oran*, XII, 1892, p. 551-552.

(5) Pour des exagia analogues, trouvés en Afrique, voir *C. I. L.*, 10,482; 10,964; Delattre, *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, XVIII, 1883, p. 53 et suiv.; Mougel et Papier, *Comptes rendus d'Hippone*, XXIII, 1886, p. 21; Héron de Villefosse, *Bulletin des antiquaires de France*, 1882, p. 274 et Farges, *Bulletin de l'Académie d'Hippone*, XVIII, 1883, p. 81.

(6) Gauckler, *Catalogue des objets entrés au musée Alaoui en 1892*, p. 12.

un enfant luttant contre une oie, etc. Lampes : Diane, la Fortune, la Victoire, des animaux divers.

§ 160. — Lampes de Tozeur données au même musée par M. Du Paty de Clam : buste de Diane, Hercule et le sanglier d'Erymanthe (1).

§ 161. — Un moule en terre-cuite trouvé à Cherchel et publié par M. Waille (2) représente un sanglier, d'un bien mauvais art.

§ 162. — Le P. Delattre publie (3) des marques grecques ou latines trouvées à Carthage en 1891-1893 et tracées sur des briques, sur des anses d'amphores, sur des lampes, sur des poteries rouges fines, sur de grands vases de terre commune, sur deux cornalines (4).

§ 163. — Le même savant a donné un catalogue de camées et d'intailles trouvés dans ces dernières années à Carthage (32 numéros) (5).

Époque chrétienne

HISTOIRE, LITTÉRATURE (6)

§ 164. — Mgr Toulotte (7) a entrepris une édition française de la première partie du grand ouvrage de Morcelli, *Africa*

(1) Gauckler, *l. c.*, p. 13.

(2) *Bulletin du Comité*, 1892, p. 463-465.

(3) *Mélanges de l'École française de Rome*, XIII, 1893, p. 31-46.

(4) Pour d'autres marques d'amphores découvertes récemment à Carthage, voir plus haut, § 61.

(5) *Bulletin des Musées*, 1891, p. 16-18.

(6) Le titre d'un petit livre de M. Jean de Prats, *L'Église africaine ancienne et moderne* (Mame, 1892) ne doit pas tromper sur son contenu. Il ne parle que des missionnaires du moyen âge et des temps modernes et de la restauration des sièges épiscopaux dans notre siècle.

(7) *Géographie de l'Afrique chrétienne. Proconsulaire*. Typographie *Revue africaine*, 38^e année. Nos 212-213 (1^{er} et 2^e Trimestres 1894). 43

christiana, partie qui comprend l'énumération des évêchés avec ce que l'on sait sur chacun d'eux. L'ouvrage de Morcelli est devenu très rare et coûteux. En outre, les récentes découvertes archéologiques ont permis de retrouver la forme exacte d'un grand nombre de noms de lieux indiqués dans les documents ecclésiastiques et de déterminer leur position. Le travail de Mgr Toulotte, fait avec beaucoup de soin, rendra donc de grands services.

L'auteur a renoncé au plan de Morcelli qui comprend dans une même suite alphabétique tous les évêchés des diverses provinces de l'Afrique du Nord. Il procède province par province, division plus commode pour la publication et aussi pour l'étude. Dans un premier volume, il énumère les évêchés de la Proconsulaire. Par ce mot, il n'entend pas la province administrative de Proconsulaire telle qu'elle fut constituée après la réorganisation provinciale de Dioclétien (elle s'étendit alors à l'ouest jusqu'à Calama et Theveste inclusivement) (1); il s'agit de la province ecclésiastique de Proconsulaire, telle que nous la connaissons par la liste de 484 (2), province qui, du côté de l'ouest, comprenait les villes de Bulla Regia et de Naraggara, mais laissait à la Numidie ecclésiastique Calama, Thagura, Thagaste, Madaura, Tipasa, Thubursicum Numidarum, Theveste (3). Cette manière d'envisager la Proconsulaire est parfaitement fondée dans un ouvrage d'histoire ecclésiastique; il nous semble seulement que Mgr Toulotte eût bien fait de mettre en tête de

Oberthur, Rennes-Paris, 1892, in-8°, 400 pages. [L'éditeur est Poussiélgue; le nom de l'auteur a été indiqué après coup sur les exemplaires mis en vente].

(1) Voir *C. I. L.*, p. 1576.

(2) Mgr Toulotte, comme M. Schmidt, admet la date de 482, indiquée par M. Mommsen et qui résulte en effet de l'en-tête de la liste « *anno sexto regis Hunerici.* » Mais ce mot *sexto* est manifestement une erreur et doit être remplacé par *octavo*: conf. Victor de Vite, III, 4 et II, 9, édition Petschenig. M. Schwarze (*Untersuchungen ueber die æussere Entwicklung der afrikanischen Kirche*, p. 162) a déjà fait cette remarque.

(3) Voir à ce sujet Schwarze, *l. c.*, p. 20 sq.

son livre quelques pages dans lesquelles il eût expliqué la chose. Il les réserve peut-être pour les fastes épiscopaux de la province de Numidie.

Pour les limites de la Proconsulaire et de la Byzacène, Mgr Toulotte n'est pas tout à fait d'accord avec M. Schmidt dont il n'a pas pu du reste connaître les conclusions, le supplément du *Corpus* ayant paru quand son volume était presque entièrement imprimé. Il y a lieu de rattacher à la Byzacène un certain nombre d'évêchés que l'auteur place en Proconsulaire : Uzappa (1), la Furni qui se trouvait à Henchir-Boudja (2), Zama Regia (que M. Schmidt place, je crois avec raison, à Sidi-Amor-Djedidi) (3), Muzuc (4); sans doute aussi les civitates Urusitana (5), Vazitana Sarra (6) et Botriana (7).

Mgr Toulotte connaît bien les inscriptions de la Tunisie (8) et complète ainsi très utilement les indications de Morcelli. Mais puisque l'auteur (qui du reste n'a pas signé son livre) dit trop modestement que son travail n'est au fond qu'une traduction de l'ouvrage de ce savant, il aurait peut-être bien fait de mettre

(1) *C. I. L.*, p. 1231.

(2) *C. I. L.*, p. 1241.

(3) *C. I. L.*, p. 1240.

(4) *C. I. L.*, p. 1244. Les évêques Januarius et Restitutus, indiqués à ce sujet par Mgr Toulotte (p. 219) ont sans doute occupé ce siège. Quant à Félix, qui était certainement évêque dans la province de Proconsulaire, il est qualifié de *Muzuensis*. Il ne s'agit pas de la même ville que Muzuc en Byzacène, car il n'y a aucune raison d'admettre qu'au sud la frontière de la province ecclésiastique de Proconsulaire ne se soit pas confondue avec la frontière administrative établie par Dioclétien.

(5) *C. I. L.*, 1339. L'évêque de Proconsulaire Quintianus, qualifié d'*Urcitanus*, ne paraît donc pas lui appartenir.

(6) *C. I. L.*, p. 1237.

(7) En effet Segermes, située au nord de cette ville, faisait déjà partie de Byzacène (*C. I. L.*, p. 1164).

(8) Je trouve même qu'il fait à beaucoup d'entre elles un honneur excessif en les reproduisant in-extenso et en capitales : pour le sujet traité, elles n'ont en général d'autre intérêt que de donner un nom de ville.

entre crochets ses très nombreuses additions. Je me permettrai de lui adresser une autre critique générale. « Pour ne pas fatiguer inutilement le lecteur (1) », il n'a pas transcrit les noms par lesquels sont désignés les différents évêchés dans les documents ecclésiastiques qui nous sont parvenus (2). Or ces noms sont loin de se présenter avec la même forme dans ces divers documents et même dans les divers manuscrits d'un même document ; ils concordent rarement d'une manière parfaite avec ceux qu'offrent les inscriptions. Il était, je crois, nécessaire de les donner pour qu'on pût se rendre compte du degré de probabilité ou de certitude que présentent les identifications proposées. Je fais en note quelques observations de détail (3).

(1) P. 290.

(2) On trouve, il est vrai, à la fin du volume l'indication des évêchés énumérés dans les différentes listes ecclésiastiques, avec les noms des évêques. Mais ces listes y sont publiées en français et comme elles ne suivent pas l'ordre alphabétique, les recherches y sont peu commodes.

(3) P. 5 sq. Quoiqu'il ne le dise pas expressément, l'auteur ne semble pas éloigné de croire que l'Église d'Afrique ait été d'origine apostolique et il fait quelques additions à Morcelli dans ce sens. On ne trouve pas un texte sérieux en faveur de cette opinion ; l'origine romaine de l'Église d'Afrique me paraît au contraire certaine. — P. 13. Mgr Toulotte serait disposé à faire remonter très haut l'époque d'Agrippin, évêque de Carthage, qui tint un concile sur le baptême des hérétiques ; il dit même à ce sujet : « le nom d'Agrippin paraîtrait marquer le premier siècle, car la coutume était alors de prendre le nom des princes régnants », phrase malheureuse qui contient plusieurs erreurs. Sur la date du concile d'Agrippin, voir au contraire le § 165 de cette chronique. — P. 16 sq. Il n'était peut-être pas nécessaire de reproduire les chapitres de Morcelli sur la géographie de l'Afrique d'après Pline l'Ancien et sur les mœurs des Africains ; à vrai dire, ce sont des hors-d'œuvre. — P. 36. Il est inexact de dire que les procureurs chargés d'administrer les provinces furent dits *procurateurs d'Auguste* pour les distinguer des autres procureurs. — P. 41. La Tripolitaine manque au contraire sur la liste de Vérone. — P. 45. Le texte de Lampride ne me paraît pas bien interprété. — P. 47. Lisez : après *cinquante* ans de règne (au lieu de *trente-huit*). — P. 114. L'auteur ne me paraît pas avoir prouvé qu'Abtunga fût proche de Thignica. — P. 123. Les ruines d'Apisa-la-Grande se trouvent au *sud* d'Avitta Bibba. — P. 138. Lire *Laon*, et non *Lyon*.

§ 165. — Dans un compte rendu de l'ouvrage de M. Schwarze sur l'Église africaine (1), M. C. Schmidt (à la suite de M. Harnack) place vers 230-240 le premier concile connu d'Afrique, qui, sous la présidence d'Agrippinus, évêque de Carthage, réunit des évêques de la Proconsulaire et de Numidie (2). Il semble en effet résulter de la comparaison de deux textes de Tertullien que ce concile fut postérieur à la publication du traité *De jejunio* et antérieur à celle du *De pudicitia*.

M. Schmidt ne croit pas qu'il y ait lieu d'admettre dans ce concile la présence d'évêques de la Maurétanie.

— P. 244. Le fragment d'architecture indiqué à cet endroit est de nature purement décorative : rien n'indique qu'il ait appartenu à un édifice chrétien. — P. 256. Pour le municipium Sululitanum, compléter ce que dit l'auteur par les indications données au *Corpus*, p. 1270. — P. 257. L'identification de Tabbora avec Henchir-Tembra, ruine voisine de Bisica (conf. p. 146) me paraît très vraisemblable. — P. 273. A propos du n° 882 du *Corpus*, le mot Hymetii qui surmonte l'inscription est mal compris : c'est le surmon le plus usité du personnage. — P. 282. « Teboursouk est située à dix kilomètres au sud-ouest de Thugga. » C'est en réalité le contraire. La Thubursica de Ptolémée est *Thubursicum Numidarum* (voir *C. I. L.*, p. 1473). — P. 291. Rien ne me paraît prouver que Souk-el-Gemma représente la cité de Tigimma. D'ailleurs Souk-el-Gemma semble s'être trouvée sur le territoire de l'ancienne Byzacène (conf. *C. I. L.*, p. 1230). — P. 297. Il est vraisemblable, au contraire, qu'Isidore a raison de dire que Victor de Tonnenna révisa la chronique de Prosper [jusqu'à l'année 444, date à laquelle commence le propre travail de Victor]. — P. 300. Il est, en effet, intéressant de remarquer : 1° d'une part, qu'il y avait dans le municpe situé à Henchir-Boucha ou — ce que Mgr Toulotte aurait pu ajouter — Henchir-Tourouza ou Tourza (voir aux nos 826, 828, 839 du *Corpus*) une famille importante, les Magniliani, dont un des membres fut flamine perpétuel et curateur de la cité ; 2° d'autre part, que l'évêque Félix de Tubuza fut arrêté sous Dioclétien par un certain Magnilianus, curateur de la cité. Il est bon cependant d'observer que la forme *Tubuza* est loin d'être certaine : voir les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, LVIII, p. 624 (24 octobre). Il y aurait lieu aussi de réviser de nouveau le n° 822 du *Corpus*, sur lequel M. Schmidt (p. 1271) a lu TVRCIT..., mot qui désignerait la ville antique située à Henchir-Boucha.

(1) Conf. *Chron.* 1892, § 138.

(2) *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1893, p. 240.

§ 166. — M. F. Goerres a étudié les rapports de l'Église et de l'État sous les Vandales dans un long article (1) qui sera utile, bien qu'il ne contienne pas grand'chose de nouveau. L'auteur connaît bien les sources et les travaux antérieurs. Il montre avec raison que, sauf sous Thrasamond, ce « Julien arien », les persécutions dirigées par les Vandales contre les catholiques n'eurent pas seulement pour cause la foi religieuse de ces derniers. Ils virent aussi en eux des traîtres pactisant plus ou moins ouvertement avec l'empire d'Orient. C'est pourquoi les persécutions cessaient ou se ravivaient selon que les rois Vandales étaient en paix ou en guerre avec Byzance, selon que l'hérésie ou l'orthodoxie triomphait à la cour d'Orient.

§ 167. — Dans une note de la *Zeitschrift fuer wissenschaftliche Theologie* (2), M. F. Goerres combat un jésuite, le P. Paul von Hoensbrœch, qui a voulu démontrer la réalité du célèbre miracle des langues coupées de Tipasa (sous le roi Vandale Hunéric, en 484). Je n'ai trouvé rien de neuf dans cette note.

§ 168. — M. H. Gelzer publie (3) une liste de villes métropolitaines et d'évêchés placés sous l'obédience du patriarche d'Alexandrie, liste datant de la seconde moitié du sixième siècle ou du commencement du septième (*Notitia Alexandrina*, déjà éditée par Pococke. Chose digne de remarque : la dixième province ecclésiastique indiquée est l'Afrique du Nord, avec Carthage pour métropole (Καρχηδών μητρόπολις μεγάλη τῆς Λιβύης τῆς δυτικῆς), et quarante et un évêchés répartis entre la Proconsulaire, la Tripolitaine, la Byzacène, la Numidie, la Maurétanie Sitifienne, la Maurétanie Césarienne, la Maurétanie Tingitane. L'indication des évêchés africains tient à ce que le patriarche des melchites, desquels ce document émane, prétendait rattacher la région en

(1) *Deutsche Zeitschrift fuer Geschichtswissenschaft*, X, 1893, p. 14-70 (Kirche und Staat im Vandalenreich, 429-534).

(2) XXXVI, 1893, p. 494-500 (Das angebliche Wunder von Tipasa).

(3) *Byzantinische Zeitschrift*, II, 1892, p. 22-34. (Ungedruckte und wenig bekannte Bistuemerverzeichnisse der orientalischen Kirche.)

question à son obédience. — D'après certaines particularités d'orthographe, il est probable que le rédacteur s'est servi, pour cette partie de son œuvre, d'un document latin. Cette liste est d'ailleurs très incomplète : par exemple Theveste manque. M. Gelzer est porté à croire qu'elle a été copiée sur la liste des signataires d'un concile de l'Afrique du Nord de l'époque byzantine, concile dont les actes, ou du moins les signatures, ne nous seraient pas parvenus.

§ 169. — Dans la première partie de son histoire de la littérature chrétienne jusqu'à Eusèbe, qui est un chef-d'œuvre d'érudition, M. A. Harnack dresse l'inventaire des écrits conservés ou perdus, énumère les manuscrits, indique les témoignages anciens concernant chaque auteur (1) : c'est un instrument de travail indispensable. Le chapitre VII (écrits latins de l'Occident à l'exclusion de Rome) ne s'occupe guère que d'écrits africains : Tertullien, saint Cyprien (2) (œuvres authentiques et non authentiques), Commodien, Arnobe, Lactance, documents relatifs au donatisme. Dans le chapitre X, partie 3 (actes des martyrs) sont indiqués les actes authentiques des martyrs d'Afrique : martyrs Scillitains, saintes Perpétue et Félicité, saint Cyprien, saints Jacques, Marien, etc., saints Montan, Luc, etc., saint Maximilien de Theveste, saint Marcel de Tanger, saint Cassien de Tanger, saint Félix de Carthage, saint Saturnin et les martyrs d'Abitine, sainte Crispine.

§ 170. — Le récit de la sainte et celui du martyr Saturnus, incorporés dans les actes de sainte Perpétue, offrent un emploi constant des conjonctions *et* et *tunc*, pour indiquer l'idée de con-

(1) A. Harnack, *Geschichte der altchristlichen Litteratur bis Eusebius*. Erster Theil. Die Ueberlieferung und der Bestand. Bearbeitet unter Mitwirkung von Erwin Preuschen. Leipzig, Hinrichs, 1893, in-8°, LXI et 1024 pages.

(2) Voir aussi dans la préface, p. LIV-LV, des observations très justes sur la place considérable qu'ont tenue les écrits de saint Cyprien dans la littérature chrétienne primitive.

sécution. M. Haymann (1), invoquant l'exemple de l'hébreu, y voit une habitude punique. Il présente quelques observations et corrections à certains passages du texte latin de ces actes, en se servant du texte grec, dont il admet la postériorité. Il y est question d'une porte de l'amphithéâtre appelée *Sanavivaria* : c'est selon lui la traduction d'un mot punique (la porte de bon augure). Je ferai remarquer que ce nom paraît s'opposer à celui de (porta) *Libitinensis* (2), lequel n'a rien de punique.

§ 171. — Dans un article sur l'*Apologétique* de Tertullien (3), M. John E. B. Mayor publie une longue série de rapprochements avec d'autres écrits de cet auteur et avec d'autres écrivains chrétiens, ainsi que d'éclaircissements à différents passages.

M. E. Nældechen, qui paraît s'acharner sur Tertullien, étudie dans un article de quarante pages les sources du petit écrit des *Spectacles* (4). Cet article est assez mal composé, peu précis, souvent délayé et en dehors du sujet. M. Nældechen, s'occupe non seulement des auteurs que Tertullien cite (Calpurnius Piso, Varron, Suétone, Virgile, Timée, Stésichore, un certain Hermateles qui pourrait bien s'être appelé en réalité Demoteles), mais aussi de ceux dont il *a pu* se servir, et les raisons qu'il donne pour conclure à l'emploi de ces auteurs ne sont nullement convaincantes.

M. G. Esser a publié sur la psychologie de Tertullien un livre qui pourrait être mieux ordonné, mais qui témoigne d'une connaissance très approfondie des traités de cet écrivain (5).

(1) *The classical Review*, VI, 1892, p. 386-387 (Some notes on the passion of St Perpetua).

(2) Porte par laquelle on faisait sortir les cadavres des gladiateurs tués.

(3) *Journal of Philology*, XXI, 1893, p. 259-295 (Tertullian's Apology).

(4) *Philologus*, *Sechster Supplementband*, 1891-1893, p. 727-766. Depuis, M. Nældechen a encore écrit sur le *De Spectaculis* un article dont je parlerai dans ma prochaine chronique.

(5) *Die Seelenlehre Tertullians*. Paderborn, Schöningh, 1893, in-8°, 234 pages.

Tertullien connaît les différents systèmes philosophiques, il ne croit pas que tout soit erreur dans ces systèmes, et il a pour le stoïcisme une véritable estime. Cependant il n'est pas, à proprement parler un philosophe, philosophant pour philosopher ; avant tout, il est un croyant, il pense que ce que la Révélation enseigne doit être pour le chrétien en dehors de toute discussion. — Mais il n'y a pas pour lui opposition entre la raison et la foi : il admet l'usage de la raison pour établir contre les adversaires du christianisme certaines vérités, pour réfuter les faux systèmes qui contredisent ou altèrent les données de la Révélation. Ce ne sont pas surtout les païens qu'il combat, mais les hérétiques, les gnostiques, qui tendent à remplacer la religion révélée par une religion philosophique d'essence païenne. C'est ainsi que Tertullien est amené à philosopher.

Il insiste surtout sur l'unité absolue et l'indivisibilité de l'âme, dont la substance, complète dès le moment où l'homme est conçu, est immuable et qui est à la fois le principe de la vie, de la sensibilité et de l'intelligence, fonctions distinctes mais intimement liées. Incapable de se représenter un être réel sans corps, Tertullien admet que l'âme est un corps, pourvu de propriétés corporelles, formes, dimensions, couleur même, du reste un corps d'une espèce particulière (*corpus sui generis*), bien différent de la matière. L'âme, image de Dieu, est par cela même immortelle. — Elle se sent elle-même (Tertullien ne dit pas si c'est par instinct ou par raison), ce qui garantit l'identité personnelle. Elle acquiert les connaissances, soit par les sens dont l'intelligence doit critiquer les données, soit par l'intelligence, par l'*animus*, *officium* de l'*anima*, sans collaboration directe du corps. Elle n'a pas d'idées innées, mais elle possède l'aptitude d'acquérir immédiatement, sans réflexion, certaines connaissances, avant tout la connaissance de Dieu. Dans quelques circonstances, elle peut concevoir ce qui d'ordinaire lui échappe, et c'est la *divinatio*. — Comme image de Dieu, elle est libre et portée au bien, mais étant une image affaiblie de Dieu, elle est contingente, imparfaite, elle n'est pas nécessairement bonne ; d'ailleurs pour que sa liberté existe, il faut qu'elle puisse choisir le mal. — Il y a dans l'homme deux substances entièrement

différentes, le corps et l'âme, mais elles sont si intimement liées que la nature humaine est une; l'âme, dont le corps est l'instrument nécessaire, est répandue dans tout le corps, mais le centre de l'âme, la partie qui la dirige, a son siège dans le centre du corps, dans le cœur qui est l'*arx animae*. — Toutes les âmes sont nées d'une seule âme, tous les corps d'un seul corps. L'âme du premier homme a été un souffle de la respiration de Dieu, *flatus factus ex spiritu Dei*; ce *flatus* s'est transmis d'homme en homme par voie de génération; dans la semence de l'homme, il y a à la fois un *semen animale* et un *semen corporale*, distincts, mais intimement unis: le péché originel a été ainsi transmis par Adam aux âmes humaines. Tertullien ne paraît pas voir de contradiction dans cette hypothèse d'une âme simple et indivisible détachant d'elle une semence.

D'une manière générale on peut faire deux reproches à Tertullien. Que comme croyant, il accepte les données de la Révélation, rien de mieux, mais comme philosophe il a tort de les faire intervenir dans un domaine appartenant à la raison seule. D'autre part, il n'a pas su, comme philosophe, se dégager entièrement de l'influence du stoïcisme, en particulier dans sa doctrine de la corporalité de l'âme, qui ne lui permet pas d'expliquer d'une manière satisfaisante la distinction et les rapports mutuels de l'âme et du corps. — De plus, comme nous l'avons dit, il n'a en philosophant d'autre but que de réfuter les erreurs des philosophes et des gnostiques, se trouvant lui-même en possession de la vérité par la Révélation; aussi, dans le feu de la discussion, les expressions dont il se sert semblent-elles souvent dépasser sa pensée (1).

§ 172. — Deux listes très anciennes des œuvres de saint Cyprien ont été étudiées par M. C.-H. Turner (2). 1° Dans la

(1) A propos de Tertullien, je signalerai encore un compte rendu détaillé du travail de Van der Vliet, *Studia ecclesiastica, Tertullianus* (conf. *Chron.* 1892, § 430) par Klusmann, dans la *Wochenschrift fuer klassische Philologie* (année 1893), p. 145-149, 182-186.

(2) *The classical Review*, VI, 1892, p. 205-209 (Two early lists of S. Cyprian's works).

vie du saint par son contemporain Pontius se trouve une énumération de celles des principales œuvres de Cyprien dont les chrétiens auraient été privés, si l'évêque de Carthage, au lieu de se cacher pendant la persécution de Dèce, avait alors subi le martyre. Cette énumération n'est pas une liste de titres d'ouvrages, mais une sorte de paraphrase qui en indique en quelques mots les sujets. M. Turner ne pense pas que le *de laude martyrii* y soit visé ; du reste ce traité, qui paraît africain et du milieu du troisième siècle, n'est pas, selon lui, de Cyprien. Cette énumération ne comprend pas non plus les traités *Quod idola dii non sint* et *Testimonia ad Quirinum*, peut-être omis parce que Cyprien les composa avant la persécution de Dèce. L'ordre dans lequel les écrits du saint sont cités par Pontius est celui de leur composition : *Ad Donatum*, *De habitu virginum*, *De lapsis*, *De unitate ecclesiae*, *De dominica oratione*, *Ad Demetrianum*, *De mortalitate*, *De opere et eleemosynis*, *De bono patientiae*, *De zelo et livore*, *Ad Fortunatum de exhortatione martyrii*. Cet ordre, Pontius le donne-t-il d'après ses propres informations ? Ou bien d'après une édition des œuvres du saint ? C'est la seconde hypothèse qui est la vraie, selon M. Turner. En effet, l'ordre donné par Pontius concorde exactement, sauf une ou deux exceptions, avec celui des meilleurs manuscrits. On fit donc un recueil des œuvres de saint Cyprien presque immédiatement après sa mort (1). — 2° M. Turner publie un catalogue des œuvres de saint Cyprien [déjà publié dans l'*Hermes*, XXV, 1890, p. 636], qui se trouve dans un manuscrit du neuvième siècle de la bibliothèque de Saint-Gall et qui se rattache au même archétype (liste faite en Afrique au quatrième siècle) que le catalogue du manuscrit de Cheltenham, datant du dixième siècle et édité précédemment par M. Mommsen : il sert à corriger le manuscrit de Cheltenham à certains endroits.

La partie de ce manuscrit de Cheltenham qui contient l'*index librorum canonicorum veteris et novi Testamenti* et l'*index* des œuvres de saint Cyprien avait été précédemment étudiée par

(1) Conf., pour tout cela, Harnack (*Geschichte der altchristlichen Litteratur*, p. 693), qui présente des observations semblables.

M. Sanday dans les *Studia biblica et ecclesiastica*, avec un appendice de M. Turner (1).

M. Wœlfflin a récemment revendiqué pour saint Cyprien le traité *De spectaculis* (2). Un élève de ce savant, M. Matzinger, soutient à son tour l'authenticité du *De bono pudicitiae* (3), dont la langue, cela n'est pas contestable, est très étroitement apparentée à celle de saint Cyprien, et où l'on retrouve un assez grand nombre d'imitations de Tertullien, écrivain cher, comme on le sait, à l'évêque de Carthage. M. Matzinger croit même pouvoir dater le *De bono pudicitiae* de l'époque de la retraite de saint Cyprien pendant la persécution de Dèce, et exactement du mois d'octobre 250. — Au contraire, MM. Haussleiter (4) et Weyman (5) pensent que ces deux traités (*De spectaculis*, *De bono pudicitiae*) ne sont pas de saint Cyprien; M. Weyman les attribue au schismatique Novatien, adversaire du pape Corneille (au milieu du troisième siècle), et lui aussi imitateur de Tertullien. — M. Harnack (6) croit qu'en tous cas l'auteur des deux traités est le même.

M. E. de Faye a essayé de montrer les influences qui ont formé saint Cyprien (7). Ce seraient les idées d'ordre qu'inspirait la vue de l'administration romaine; le réveil général du sentiment religieux au troisième siècle; l'ardeur de la foi, l'entraînement au martyre et la haine profonde des païens développés par la persécution; la nécessité de combattre l'hérésie montaniste. Ces considérations sont entremêlées de quelques réflexions générales qu'on pourra trouver contestables, comme celle-ci: « Si l'empire s'est maintenu en dépit des mauvais empereurs, c'est grâce à

(1) Tome III, 1891 (Oxford, Clarendon press), p. 217-235.

(2) Voir *Chron.* 1892, § 131.

(3) *Des heiligen Thascius Caecilius Cyprianus Tractat De bono pudicitiae*. Nuremberg, imprim. Sebald, 1892, in-8°, 47 pages.

(4) *Theologisches Litteraturblatt*, 1892, p. 431-436.

(5) *Historisches Jahrbuch der Gærresgesellschaft*, 1892, p. 737 sq., 1893, p. 330 sq.

(6) *Geschichte der altchristlichen Litteratur*, p. 717-718.

(7) *Revue de théologie et de philosophie*, XXVI, 1893, p. 105-116.

celles de ses institutions qui remontent aux temps de la république (1). »

§ 173. — Nous avons dit précédemment (2) que l'évêque auquel on doit le sermon *De Aleatoribus*, contre les joueurs, paraît s'être servi de saint Cyprien et avoir imité son style. Tel n'est pas l'avis de l'auteur d'un article paru dans la *Civiltà Cattolica* (3) : il pense que ce sermon est postérieur à saint Justin et antérieur à Tertullien.

§ 174. — On a publié récemment quelques leçons faites en 1868-1869 à la Sorbonne par Mgr Freppel, sur Commodien, Arnobe et Lactance (4). Ce sont surtout des analyses et des citations, entrecoupées de plusieurs remarques justes (par exemple sur le style d'Arnobe) et de polémiques religieuses assez vives, où l'auteur ne semble pas avoir toujours bien compris les idées de ceux qu'il combat.

§ 175. — Les attaques que dans ses livres IV-VI Arnobe dirige contre les mythes, les mystères, les temples, le culte des païens se retrouvent en grande partie dans le *Protrepticus* de Clément d'Alexandrie, et les ressemblances entre les deux auteurs sont souvent littérales. Ces ressemblances tiennent, non à l'emploi d'une source commune, mais à des emprunts faits directement par Arnobe à Clément, comme le montre avec raison M. A.

(1) Je n'ai pas eu à ma disposition l'article de M. Ernst, sur la doctrine de saint Cyprien au sujet du baptême des hérétiques (*Zur Auffassung Cyprians von der Ketzertaufe*), dans la *Zeitschrift fuer katholische Theologie*, 1893, p. 79-103.

(2) *Chron.* 1892, § 132.

(3) Série XIV, tome XI, p. 207-218. Je n'ai pas vu cet article, que je cite d'après l'analyse donnée dans le *Bulletin critique*, 1893, p. 378.

(4) *Commodien, Arnobe, Lactance et autres fragments inédits*. Paris, Rétaux, in-8°. — Les études sur les trois Pères africains occupent les 148 premières pages du livre. L'étude sur Lactance est inachevée : l'auteur n'y parle que du *De opificio Dei* et du *De mortibus persecutorum*.

Rœhricht (1). Arnobe l'a du reste copié avec une assez grande négligence ; il a de plus modifié l'ordre des matières et ajouté quelques détails, soit bien connus de tous les gens un peu lettrés, soit pris dans d'autres auteurs (Cicéron, Cornelius Labeo) ; conformément à ses habitudes de style, il a fréquemment délayé son modèle.

M. Rœhricht est aussi l'auteur d'une bonne étude sur la doctrine de l'âme dans Arnobe (2). Arnobe n'avait pas l'esprit philosophique : il était trop rhéteur et trop fanatique pour cela. En fait de philosophie, ses connaissances ne sont ni bien étendues, ni bien approfondies : il connaît la doctrine d'Épicure par Lucrèce, poète auquel il doit beaucoup, non seulement pour le style et la langue, mais aussi pour les idées ; parmi les néoplatoniciens, Cornelius Labeo lui est d'un grand usage quand il parle de la théologie ou du culte romain, mais, au point de vue strictement philosophique, c'est dans Platon lui-même qu'Arnobe est allé chercher le platonisme. Platon, Lucrèce, voilà à peu près à quoi se bornent ses connaissances philosophiques. Or, il ne veut admettre ni le matérialisme épicurien, ni la doctrine platonicienne de l'immortalité de l'âme : l'un ne satisfait pas les espérances de l'homme, l'autre lui paraît absurde. En outre, ces deux doctrines n'ont, selon lui, aucune efficacité morale. Pourquoi, si l'âme est absolument mortelle, doit-elle être vertueuse, puisqu'aucune récompense ne l'attend ? Et si elle est immortelle et divine, à quoi bon la vertu, puisque la dégradation et les châtimens des enfers dont Platon la menace ne peuvent pas avoir prise sur sa nature incorruptible ? Il faut donc s'arrêter à une autre doctrine. Arnobe, qui, nous l'avons dit, n'a pas l'esprit de construction philosophique, l'expose en s'inspirant des deux seuls systèmes à lui connus, bien qu'il les rejette l'un

(1) *De Clemente Alexandrino Arnobii in irridendo gentilium cultu deorum auctore* (Programma Paulini in Horn prope Hamburg). Hamburg, Lütcke et Wulff, 1893, in-8°, 38 pages.

(2) *Die Seelenlehre des Arnobius nach ihren Quellen und ihrer Entstehung untersucht*. Hamburg, Agentur des rauhen Hauses, 1893, in-8°, 64 pages.

et l'autre; dans son ignorance du christianisme (il venait, on le sait, de se convertir), il s'imagine que la doctrine qu'il présente a été enseignée par le Christ lui-même. Se servant d'arguments empruntés en grande partie à Lucrèce, il s'évertue à démontrer contre Platon que les âmes ne sont pas d'origine céleste, que la théorie platonicienne de la réminiscence est insoutenable, que la matière ne pourrait exercer aucune influence sur l'âme immatérielle, telle que la conçoit Platon. Les âmes ne sont donc point parfaites, immortelles; elles ne sont point créées par le Dieu suprême. Le Christ, — soutient Arnobe, qui s'inspire ici indirectement d'une théorie platonicienne, — a enseigné qu'elles sont l'œuvre d'un dieu inférieur et en elles-mêmes sujettes à la mort. Quel est ce dieu inférieur? Pourquoi le Dieu suprême souffre-t-il la création d'âmes imparfaites, mauvaises? l'intelligence humaine ne saurait le dire. Mais par un don du Dieu suprême, ces âmes peuvent devenir immortelles, si elles marchent dans la voie du Christ. — Telle est cette bizarre théorie de la *media qualitas* des âmes, à laquelle Arnobe semble attacher une grande importance.

Dans Arnobe (IV, 21), lire, selon M. Ehwald (1): « *supercilio totum motans et tremefaciens caelum* », en retranchant après *supercilio* les mots *i(d est) nutu*, qui sont une glose (2).

§ 176. — Dans le *Corpus* des écrivains ecclésiastiques latins, publié par l'Académie de Vienne, a paru le premier fascicule du tome II de l'édition de Lactance (3). Ce volume, dû à M. Brandt, contient le *De opificio Dei*, le *De ira Dei*, le poème du *Phénix*, le poème *De passione Domini*, faussement attribué à Lactance

(1) *Philologus*, LI, 1892, p. 747.

(2) Je n'ai pas vu une dissertation de M. Stange, intitulée *De Arnobii oratione* (I, De verbis ex vetusto et vulgari sermone de promptis; II, De clausula Arnobiana), Saargemuend, 1893, in-4°, 36 pages.

(3) *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, tome XXVII. L. Caeli Firmiani Lactantii opera omnia, rec. S. Brandt et G. Laubmann. Partis II, fasc. I, edidit S. Brandt. Vienne, Tempsky, 1893, in-8°, LXXXIII et 167 pages.

(dans les prolégomènes M. Brandt montre qu'il fut composé entre 1495 et 1500), les fragments des œuvres perdues, les passages des écrivains anciens concernant Lactance. Les prolégomènes sont principalement consacrés à une histoire critique des éditions de Lactance.

M. Brandt a récemment soutenu que le pamphlet *De mortibus persecutorum* n'est pas de Lactance (1). Cette opinion a été vivement critiquée par M. Belser (2), qui croit pouvoir démontrer que la langue et le style du *De mortibus* nous forcent à en admettre l'authenticité. En même temps, M. Belser cherche, de son côté, à fixer la chronologie des différentes œuvres de Lactance : il place l'achèvement des *Institutiones* en 310-311 et leur publication en 311, la composition du *De mortibus* en décembre 314, celle de l'*Epitome* en 315 ou 316, celle du *De Ira Dei* vers 318-320 ; selon lui, Lactance ne serait venu en Gaule que vers 316. — M. Brandt réplique dans deux nouveaux articles (3). Cela lui permet de rectifier et de préciser certains de ses résultats, non seulement en ce qui concerne le *De mortibus*, mais aussi au sujet de la chronologie de Lactance. Lactance, né vers 260, quitta Nicomédie après 306, et peut-être dès 307, et il semble s'être rendu directement en Gaule. Vers 311-312, il devint précepteur de Crispus, fils de Constantin. Les *Institutiones divinae* furent publiées en 308 ou 309, à une époque où Lactance n'était plus à Nicomédie, le *De Ira Dei* a été écrit en 310 ou un peu plus tard, l'*Epitome ad Pentadium* en 313-314. Le *De mortibus* a été écrit à Nicomédie, après le mois d'octobre 314, par un chrétien qui avait certainement vécu dans cette ville les années précédentes, ce qui n'était pas le cas de Lactance. Les ressemblances de langue

(1) Voir *Chron.* 1892, § 133.

(2) *Theologische Quartalschrift*, LXXIV, 1892, p. 246-293, 439-464. — Je n'ai pas vu un opuscule de A. Groscurth (*De auctore libri qui est Lucii Caecilii ad Donatum confessorem de mortibus confessorum*, Berlin, 1892), qui pense aussi que le *De mortibus* est de Lactance.

(3) *Neue Jahrbuecher fuer Philologie und Pædagogik*, t. CXLVII, p. 121-138, 203-223.

et de style que ce pamphlet présente avec les écrits de Lactance sont presque exclusivement limitées aux *Institutiones* et à l'*Epitome* : l'auteur du *De mortibus*, qui imitait Lactance, ne s'est spécialement servi que de ces deux ouvrages (1).

§ 177. — M. Ziwsa a donné dans le *Corpus* des écrivains ecclésiastiques de Vienne une édition de saint Optat de Milève (2), dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps. Il y a joint dix documents se rapportant à l'histoire du donatisme (*Gesta apud Zenophilum*, *Acta purgationis Felicis*, Lettres de Constantin, etc.) auxquels saint Optat renvoie souvent et qui nous ont été conservés sous une forme défectueuse dans un manuscrit de Paris : M. l'abbé Duchesne leur a consacré, il y a quatre ans, un important travail (3). Dans sa préface, M. Ziwsa a étudié les manuscrits et en outre certaines questions spéciales. Il croit à l'authenticité du livre VII, qui a été contestée, mais il pense que ce livre a été composé après la publication des six autres. C'est un appendice dans lequel saint Optat corrige certaines parties de son œuvre et répond à de nouvelles attaques des Donatistes; il s'y montre du reste plus conciliant. Les sommaires des livres ne sont pas d'Optat; ils sont cependant très anciens.

Dans le recueil intitulé *Eranos Vindobonensis* (4), M. Ziwsa a encore présenté quelques observations sur saint Optat. Il a insisté sur l'importance du manuscrit de Saint-Petersbourg, qui est du cinquième ou du sixième siècle (contenant les sommaires de tous les livres et le texte des deux premiers); il a présenté quelques corrections de texte et caractérisé le style de saint Optat, qui ne manque ni de mouvement, ni de couleur, mais de goût.

(1) Dans les *Institutiones divinae*, III, 17, 2, lire « qui modestiam [et non molestiam] ferre non potest », d'après Stangl, *Neue Jahrbücher fuer Philologie und Pädagogik*, t. CXLV, 1892, p. 863.

(2) *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, t. XXVI. S. Optati Milevitani libri VII; accedunt decem monumenta vetera ad Donatistarum historiam pertinentia. Ex recognit. Caroli Ziwsa. Vienne, Tempsky, 1893. in-8°, XLIV et 332 pages.

(3) *Mélanges de l'École française de Rome*, X, 1890, p. 589-650.

(4) Publié à Vienne, chez Hœlder, 1893, in-8°, p. 168-176.

§ 178. — *L'Histoire de saint Augustin*, en deux volumes, « par un membre de la grande famille de saint Augustin (1) » est un ouvrage écrit dans un style plein d'onction, mais sans aucune valeur scientifique.

Mgr Combes fait le récit de la translation solennelle, en 1842, d'un os du bras droit de saint Augustin, apporté à Bône, de Pavie, où, comme on le sait, se trouve la dépouille mortelle du grand évêque (2).

§ 179. — Le savant bénédictin Dom G. Morin, auquel on doit déjà plusieurs découvertes intéressantes, en particulier celle d'une traduction latine très ancienne de la lettre de saint Clément aux Corinthiens, a trouvé, dans un manuscrit latin de Munich (3), trente-cinq sermons ; la plupart sont déjà connus sous les noms de différents Pères, surtout sous celui de saint Augustin, mais sept sermons ou fragments de sermons étaient encore inédits : trois d'entre eux semblent bien être de l'évêque d'Hippone ; quant aux quatre autres, leurs expressions vulgaires, une recherche exagérée de l'assonance, la manière dont sont faites les citations de l'Écriture ne semblent pas permettre de les lui attribuer : ils paraissent être d'un imitateur africain de saint Augustin, peut-être de Voconius ou Buconius, évêque maurétanien du cinquième siècle. Dom Morin publie ou résume ces divers sermons (4) : 1° *De Trinitate*, dont le sermon 217 de saint Augustin semble un abrégé ; 2° sur la lutte qui se livre entre la chair et l'esprit de l'homme et sur le besoin que celui-ci a de la grâce divine pour demeurer vainqueur (à l'occasion du chapitre VII de l'épître aux Romains, v. 15 seq.) ; 3° sur les œuvres de miséricorde ; — 4° fragment sans intérêt ; 5° sur la guérison du

(1) *Histoire de saint Augustin, évêque d'Hippone et docteur de l'Église, d'après ses écrits et l'édition des Bénédictins*, Bruxelles, Schepens, 1892, in-8°, 284 et 303 pages.

(2) *Cinquantième anniversaire de la translation des reliques de saint Augustin de Pavie à Hippone*. Constantine, Marle, 1892, in-8°, 38 p.

(3) N° 17,059, du neuvième siècle environ, provenant du monastère de Schaeftlarn.

(4) *Revue bénédictine*, 1893, p. 481-497, 529-541.

serviteur du centurion (Matthieu, VIII, 5-13); 6° sur la guérison de l'hémorroïsse; 7° sur le psaume XCIII, *Deus ultionum*.

Une nouvelle édition du *De catechizandis rudibus* a été publiée par M. G. Krueger dans la collection d'écrits ecclésiastiques qu'il dirige (1). Elle est destinée à remplacer l'édition de M. Wolfhard (2) qui était défigurée par de trop nombreuses fautes d'impression.

Dans l'*Enchiridion ad Laurentium*, chapitre LXVII, M. J. Haussleiter montre qu'il faut lire *tamen aeterno igne punituri*, infinitif futur passif, pour *punitum iri* (3).

§ 180. — M. l'abbé Douais a commencé à publier dans la *Revue biblique trimestrielle* une série d'articles sur saint Augustin et la Bible (4). Il montre d'abord comment ce saint a été amené à une étude approfondie de la Bible par sa controverse avec les manichéens, qui rejetaient en bloc l'Ancien Testament, le considérant comme l'œuvre d'un Dieu mauvais, œuvre pleine de préceptes et de récits immoraux. — M. Douais recherche ensuite quelle a été la version de la Bible suivie par saint Augustin. On sait que celui-ci s'est servi de traductions latines de l'Ancien Testament, faites sur le texte grec des Septante, de préférence à la traduction faite par saint Jérôme d'après l'hébreu. Il lui arrivait du reste de se reporter au texte des Septante, qu'il considérait comme ayant été inspirés par Dieu dans leur œuvre de traducteurs. Parmi les nombreuses traductions latines des Septante qui existaient à l'époque de saint Augustin, ce Père s'est servi de préférence d'une d'entre elles qu'il caractérise ainsi (*De doctrina christiana*, II, 15): « *in ipsis autem interpretationibus Itala* » *caeteris praeferatur: nam est verborum tenacior cum perspicuitate sententiae* ». L'identité presque constante des textes cités à diverses reprises par saint Augustin prouve en effet

(1) Fribourg en Brisgau, Mohr, 1893, in-8°, 76 pages.

(2) Conf. *Chron.* 1892, § 134.

(3) *Archiv fuer lateinische Lexikographie*, VIII, 1893, p. 338.

(4) Année 1893, p. 62-81, p. 351-397.

l'usage à peu près exclusif fait par lui de cette traduction (1). Était-elle d'origine africaine ou du moins était-elle suivie en Afrique? Il ne le semble pas: en tout cas, les citations de l'Ancien Testament faites par saint Cyprien ne concordent pas avec celles de saint Augustin (2). Au contraire, les citations de saint Augustin se rapprochent de celles de saint Ambroise (que notre saint avait entendu expliquer l'Écriture à Milan) et de saint Hilaire. Doit-on considérer cette *Itala* comme une version commune et très ancienne, la plus ancienne même qui ait existé? M. Douais, aux yeux duquel saint Augustin apparaît comme un « conservateur résolu », le croit. — Pour le Nouveau Testament, Augustin a fait cette recommandation: « Si la variété des versions latines fait naître des incertitudes, il est hors de doute qu'il faut s'en rapporter aux versions grecques, surtout à celles que les Églises regardent comme les plus savantes et les plus fidèles. » Bien qu'il estimât beaucoup la traduction du Nouveau Testament par saint Jérôme, saint Augustin ne s'en servit que tard, dans le *Speculum*. Ailleurs, il paraît avoir fait usage de l'*Itala*. Mais ici la question semble plus difficile à trancher que pour l'Ancien Testament: si le texte d'Augustin s'accorde fréquemment avec celui de saint Ambroise et de saint Hilaire, il y a ailleurs des divergences entre eux; d'autre part, si le texte de saint Cyprien est en général plus correct, moins populaire que celui de saint Augustin, ils présentent bien des points communs.

M. J. Zycha s'occupe aussi de cette *Itala* dont saint Augustin s'est servi (3). Il l'identifie avec la traduction dont ce Père dit

(1) Du reste de menues variantes ne prouvent pas grand'chose à cet égard: elles peuvent résulter soit de défaillances de mémoire (à supposer que saint Augustin ne se soit pas reporté à la traduction qu'il savait par cœur), soit de corrections faites par saint Augustin lui-même.

(2) Sur les citations de la Bible dans saint Cyprien, voir *Chron.* 1892, §§ 134 et 136. — Tertullien ne s'accorde pas plus avec saint Augustin, mais il est possible que Tertullien, au lieu de suivre une traduction latine, ait traduit lui-même ses citations d'après le texte grec des Septante.

(3) Bemerkungen zur Italafrage, dans *l'Eranos Vindobonensis*, p. 177-184.

(*Locutiones*; *De Exodo*, V, 21): « [Interpres] *latinus quem pro optimo legebamus.* » Il la considère comme la plus ancienne traduction latine qui ait été faite du texte des Septante et montre qu'elle a servi de base au travail de saint Augustin dans les *Locutiones ad Heptateuchum*, dans les *Quaestiones in Heptateuchum*, dans les *De Genesi ad litteram libri XII.*

Un fragment de cette *Itala* vient du reste d'être retrouvé à la bibliothèque de l'Université de Munich par M. Schnorr von Karolsfeld. Il s'agit de deux feuillets contenant deux chapitres de la lettre aux Galates et le commencement de la lettre aux Éphésiens, feuillets ayant appartenu à un manuscrit du sixième siècle en onciales, de Freising, dont d'autres fragments avaient été déjà publiés en 1876 par M. L. Ziegler. M. Wœlfflin, qui édite les feuillets récemment découverts (1), note l'identité absolue de cette traduction avec celle dont s'est servi saint Augustin et montre qu'elle mérite pleinement l'éloge que le saint a fait de l'*Itala*: « *Caeteris praeferatur: nam est verborum tenacior cum perspicuitate sententiae.* » Elle est en effet bien plus littérale que la Vulgate de saint Jérôme, qui a voulu tenir compte du goût des lettrés. Ainsi, pour ne pas s'écarter du texte grec, le traducteur ancien conserve le mot même de l'original, *psallere*, *mysterium* (ψάλλω, μυστήριον) etc., alors que saint Jérôme dit *cantare*, *sacramentum*; il forge ou met en circulation des mots nouveaux ou non usités dans le latin littéraire, *sustinentia*, *longanimitas*, *salvator*; chez lui le participe présent latin est employé pour le participe aoriste grec (*audientes* pour ακούσαντες), alors que la Vulgate, plus respectueuse de la grammaire, change la tournure; deux négations qui se suivent se renforcent, comme dans le grec, au lieu de s'annuler, etc.

Sur l'usage que saint Augustin a fait de Varron, voir quelques observations de M. Norden dans le *Rheinisches Museum* (2).

(1) *Sitzungsberichte der philosophisch-philologischen und der historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu Muenchen*, 1893, p. 253-280 (Neue Bruchstuecke der Freisinger Itala).

(2) Tome XLVIII, 1893, p. 348-354.

§ 181. — M. C. Douais a publié quelques leçons faites par lui à l'Institut catholique sur les *Confessions* de saint Augustin (1). Il a cherché surtout à en faire ressortir la haute valeur morale : c'est une action de grâces adressée à Dieu, qui a tiré saint Augustin du péché, lui a donné le repos dans la foi et l'a trempé pour toutes les épreuves du monde, mais cette action de grâces, le saint a voulu la faire entendre aux hommes, afin qu'ils pussent en tirer des leçons. Sans prétendre à l'originalité, ce livre contient des vues exactes et se lit avec intérêt : l'auteur a très souvent laissé la parole à saint Augustin. J'ai peu goûté les comparaisons qu'il fait entre les *Confessions* du Père africain et celles de Rousseau et d'Alfred de Musset, mais il faut se souvenir que ce sont là des reproductions de cours publics, dans lesquels ces rapprochements plus ou moins piquants semblent encore être en faveur.

Le P. Odilo Rottmanner a exposé en quelques pages (2) la doctrine de la prédestination et de la grâce, telle que saint Augustin l'a formulée dans la dernière période de sa vie (entre 417 et 430) (3). C'est une étude très remarquable par la connaissance profonde qu'elle témoigne des écrits du Père africain, et par la netteté parfaite de l'exposition. Dans saint Augustin, la doctrine de la prédestination est fondée sur le péché originel. Par la faute d'Adam, l'humanité tout entière a été corrompue et perdue, est devenue une *massa luti, massa peccatorum, iniquitatis*. Tout homme, juste ou injuste, mérite d'être condamné et puni. Personne n'a le droit de se plaindre de n'être pas l'objet de la grâce de Dieu, pas plus qu'un animal n'a le droit de se plaindre de n'être pas un homme. Mais à côté de la divine justice existe la divine miséricorde, qui veut sauver une partie de l'humanité : Dieu est *bonus in beneficio certorum* (c.-à-d. des

(1) *Les Confessions de saint Augustin*. Paris, Picard, 1893, in-8°, 212 pages.

(2) *Der Augustinismus, eine dogmengeschichtliche Studie*. Munich, Lentner, 1892, in-8°, 30 pages.

(3) Il l'a en effet modifiée avec le cours des années : ce n'est qu'à la fin de sa vie qu'il l'a fixée avec une précision rigoureuse.

élus), *justus in supplicio ceterorum*. Cependant il faut que la justice suive son cours : une petite partie seulement de l'humanité est destinée au salut. Ici saint Augustin se heurte au mot de saint Paul, qui dit de Dieu : « *qui vult omnes homines salvos fieri* », et il cherche à l'interpréter de différentes manières, d'ailleurs peu satisfaisantes. — Le choix et le nombre des élus (*certi, electi, praedestinati*) sont éternels et irrévocablement fixés dans la connaissance et la volonté de Dieu. Aucune volonté humaine ne peut annuler sa grâce : aucun élu ne peut se perdre, l'intelligence de Dieu étant infaillible et sa volonté irrévocable ; aucun de ceux qui ne sont pas prédestinés ne peut se faire élire, les bonnes œuvres ne donnent aucun droit à la grâce. La doctrine de la prédestination dans saint Augustin ne repose pas sur la prescience, soit de la foi, soit des bonnes œuvres. Non : la prescience est la suite immédiate et la compagne inséparable de la prédestination ; Dieu sait par avance ce qu'il a résolu de faire. Mais alors que devient la liberté humaine ? Selon saint Augustin, la volonté toute puissante de Dieu ne lui porte pas atteinte. Quand nous voulons le bien, notre volonté est certaine, mais c'est Dieu qui fait que nous voulons le bien et que nous le voulons de telle sorte que nous le faisons librement. L'homme peut vouloir le bien, mais la volonté est préparée par Dieu : « *praeparatur voluntas a Domino* ». — Mais si l'intelligence de saint Augustin conçoit une doctrine si rigoureuse, si absolue, son cœur prend en pitié les non élus. On peut dire que, pour lui, bien peu d'hommes sont prédestinés en théorie, mais que tous le sont en pratique. Dieu seul connaissant les prédestinés, il ne nous appartient pas de dire d'un seul homme qu'il ne l'est pas. C'est, au contraire, le devoir de l'apostolat de prendre soin de chaque homme comme s'il l'était certainement et de l'encourager aux bonnes œuvres. — Le P. Rotmanner a soin de rappeler, au début de sa brochure, que la doctrine d'Augustin sur la grâce n'a jamais été celle de l'Église.

Dans la *Revue bénédictine*, un anonyme (1) publie, à l'occasion

(1) D. L. J., *La prédestination d'après saint Augustin et saint Thomas*, dans la *Revue bénédictine* de 1892, p. 529-544.

de la brochure du P. Rottmanner, des pages écrites il y a environ dix ans : il cherche à justifier la doctrine de saint Augustin sur la prédestination et à démontrer les rapports intimes qu'ont saint Augustin et saint Thomas dans cette question.

M. A. Koch (1) montre très nettement au contraire que si l'Église catholique a approuvé la réfutation faite par saint Augustin du pélagianisme, elle n'a jamais adopté toute la doctrine de ce saint sur la prédestination et la grâce (2).

On sait dans quelles circonstances saint Augustin écrivit la *Cité de Dieu*. Alaric venait de prendre Rome, l'empire semblait sur le point de se dissoudre. Beaucoup se demandaient si le triomphe de la nouvelle religion sur le paganisme n'était pas la cause de ces calamités. Saint Augustin voulut prouver que cette religion, loin d'être une nouveauté, était aussi ancienne que l'humanité, et montrer sa légitimité et, pour ainsi dire, sa prééminence historique en face des sociétés fondées sur le polythéisme. Ce fut ainsi que l'esprit généralisateur de saint Augustin fut amené à concevoir une philosophie de l'histoire. Dans une étude assez mal ordonnée et quelquefois obscure, mais contenant quelques aperçus nouveaux, M. Seyrich (3) expose et critique cette philosophie, dont le principal défaut est de reposer sur une base exclusivement théologique ; mais saint Augustin pouvait-il en choisir une autre ?

M. l'abbé Delfour a étudié les narrations que l'on trouve dans les sermons de saint Augustin (4). Elles se rapportent presque

(1) *Theologische Quartalschrift*, LXXIII, 1891, p. 95-136, 287-304, 455-487 (Die Auktorität des heiligen Augustin in der Lehre von der Gnade und Prædestination).

(2) Je n'ai pas vu les deux articles suivants sur la doctrine de la prédestination dans saint Augustin : 1° Huppert, dans la revue *Der Katholik*, année 1893 ; 2° Pfuelf, dans la *Zeitschrift fuer katholische Theologie*, tome III, 1893.

(3) *Die Geschichtsphilosophie Augustins nach seiner Schrift De civitate Dei* (dissertation de doctorat de Leipzig). Chemnitz, Adam, 1891, in-8°, 69 pages.

(4) *De narrationibus quae sunt in sancti Augustini sermonibus*. Paris, Leroux, 1892, in-8°, 69 pages.

toutes à l'Écriture sainte, aux vies et aux morts des saints et des martyrs. Saint Augustin, qui veut attirer l'attention des auditeurs, leur donne un caractère populaire, tout en s'inspirant de Virgile, des dialogues de Platon et de Cicéron (1).

§ 182. — M. F. Gœrres raconte (2) la vie de l'écrivain ecclésiastique Fulgentius, évêque de Ruspe, né en 468, mort en 533, dont la biographie fut écrite immédiatement après sa mort par le diacre Fulgentius Ferrandus, son élève. Né à Thelepte, il y exerça tout jeune des charges municipales, puis se retira du monde et mena dans un cloître la vie ascétique. En 500, il alla à Rome pour visiter les tombeaux des apôtres, mais il renonça à se rendre en Égypte auprès des moines de la Thébaidé quand on lui eût montré que ces moines n'étaient pas exempts d'hérésie. Rentré en Afrique, il fut en 507 consacré évêque de Ruspe (sur la Petite Syrte), mais Thrasamond, persécuteur des catholiques, le bannit en Sardaigne où il resta jusqu'à la mort du roi (523), sauf un court séjour à Carthage, où Thrasamond, feignant de vouloir s'instruire plus complètement sur la doctrine catholique, l'avait mandé. Il retourna dans son diocèse quand Hildéric eut rappelé tous les exilés. On a de lui, outre deux apologies de la doctrine catholique composées sur l'ordre de Thrasamond, des écrits théologiques, ascétiques et des lettres.

§ 183. — Victor de Tonnenna (évêché de Proconsulaire: le nom n'est pas certain) fut mêlé sous Justinien à la querelle des trois chapitres et exilé de son diocèse pour cette raison. Il semble avoir écrit un traité *De paenitentia*, placé parmi les œuvres apocryphes de saint Ambroise (3). Il révisa la chronique de

(1) Je n'ai pas pu voir l'ouvrage de F. Worter intitulé *Die Geistentwicklung des hl. Aurelius Augustinus bis zu seiner Taufe* (Paderborn, Schoeningh, 1892, in-8°, 210 pages), ni celui de E. Melzer, *Die Augustinische Lehre von Kausalitätsverhältnis Gottes zur Welt* (Neisse, Graveur, 1892, in-8°, 45 pages).

(2) *Zeitschrift fuer wissenschaftliche Theologie*, XXXVI, 1893, p. 500-511.

(3) Migne, *Patrologie latine*, XVII, p. 1058.

Prosper en se servant de l'édition de 443 et la continua à partir de 444 jusqu'à la mort de Justinien. Cette continuation seule nous est parvenue. M. Mommsen vient de la republier dans le second volume de son édition des *Chronica minora* (1).

ARCHÉOLOGIE, ÉPIGRAPHIE (2)

§ 184. — La description sommaire que M. Pillet a donnée de la basilique de Damous-el-Karita à Carthage (3) n'ajoute rien à ce qu'en a dit le P. Delattre. M. Pillet y voit, je crois avec raison, la basilique de saintes Perpétue et Félicité, mais les arguments qu'il donne ne sont pas tous convaincants. Sur une mosaïque trouvée dans une construction voisine de la basilique est représentée une femme debout, qui, dit-on, tiendrait une palme et écraserait un serpent ; auprès d'elle serait un miroir (4) ; dans cette femme, qui est à peine vêtue, M. Pillet, comme jadis le cardinal Lavigerie, veut voir une image de sainte Perpétue, ce qui me paraît fort invraisemblable (5). Je ne crois pas non plus qu'il y ait lieu de reconnaître la sainte dans une femme représentée en orante sur un bas-relief.

(1) *Monumenta Germaniae historica*, Auctorum antiquissimorum XI. *Chronica minora*, voluminis II fasciculus I, p. 163-206.

(2) Parmi les comptes-rendus du livre de M. Schwarze (*Chron.* 1892, § 138) je citerai ceux de M. Gœrres, *Zeitschrift fuer wissenschaftliche Theologie*, XXXVI, 1892, p. 378-383 et de M. Schmidt, *Göttingische gelehrte Anzeigen*, p. 238-256.

(3) *Comptes-rendus du congrès scientifique international des catholiques* (tenu à Paris en 1891). Deuxième section, Sciences religieuses, p. 158-166 (Paris, Picard, 1891).

(4) Reproduction dans Pératé, *l'Archéologie chrétienne*, p. 231, fig. 152.

(5) Pendant que je corrige les épreuves de cette chronique, je reçois le n° 6 de l'année 1894 de la *Theologische Literaturzeitung*, où M. G. Ficker (p. 164), allant encore plus loin que moi, reconnaît dans cette mosaïque un Hermaphrodite, et son opinion me paraît soutenable [mais il dit à tort, après d'autres, que cette mosaïque a été trouvée à Cherchel].

§ 185. — Dans son rapport sur sa mission de 1885 (1), M. Saladin décrit plusieurs monuments chrétiens intéressants : 1° Une basilique de Chemtou très ruinée (2) : il suppose qu'elle a eu deux absides opposées l'une à l'autre ; 2° Une autre basilique de Chemtou, dont l'abside seule est encore debout (3) ; 3° Une chapelle en forme de trèfle, d'Henchir-Maatria (4) ; 4° Une autre de même forme, à Dougga (5) ; 5° Un édifice avec deux absides opposées, d'Aïn-Tunga, édifice dans lequel M. Saladin se demande s'il ne faut pas voir une basilique (6) ; 6° La grande basilique du Kef (7).

§ 186. — On trouve dans la revue *l'Architecture* (8) une bonne vue d'ensemble du monastère de Tébessa ; elle est entourée d'une légende que je cite exactement : « Monuments historiques. Tébessa. Ruines du monastère bysantin (*sic*) [V^e siècle] » (*sic*). Dressé par l'architecte en chef des Monuments historiques de l'Algérie, A. Ballu. »

§ 187. — La première partie de mon livre *Recherches archéologiques en Algérie* (9) est consacrée à une étude sur la basilique de sainte Salsa à Tipasa, étude accompagnée de plusieurs planches de M. Gavault ; dans la seconde et la troisième parties sont décrits de nombreux édifices chrétiens de la région de Sétif.

§ 188. — Le *Bulletin du Comité* (10) a publié un bon mémoire

(1) Voir plus haut, § 63.

(2) P. 414-417.

(3) P. 417-420.

(4) P. 440-442. Conf. Carton et Denis, *Bulletin du Comité*, 1893, p. 78.

(5) P. 525.

(6) P. 540-541.

(7) P. 556-559.

(8) Année 1893, n° 42, p. 462.

(9) Voir plus haut, § 67.

(10) Année 1892, p. 466-484. L'auteur est mort récemment : c'est une perte sérieuse pour l'archéologie africaine.

de M. l'abbé Saint-Gérard sur l'église de l'évêque Alexandre à Tipasa, église qu'il avait fouillée en 1892 (1).

§ 189. — M. Gauckler signale une dalle en pierre, longue de 0^m64, large de 0^m50, trouvée par M. Bordier dans la basilique de Mactar et actuellement au musée Alaoui (2). C'était une porte que l'on tirait à l'aide d'un anneau en bronze; elle présente quatre évidements rectangulaires, et une croix y est figurée. M. Gauckler se demande si elle ne servait pas de fermeture à une armoire contenant des vases, livres, vêtements liturgiques; il serait possible du reste qu'elle eût auparavant servi de porte à quelque mausolée.

§ 190. — On connaît les carreaux en terre cuite recueillis en plusieurs lieux de la Tunisie et décorés de figures ou d'ornements (3); parmi les sujets déjà publiés se trouve le sacrifice d'Abraham. De nouveaux, très intéressants, ont été trouvés par les lieutenants Hannezo, Molins et Laurent à Hadjeb-el-Aïoun, à soixante kilomètres au sud-ouest de Kairouan, dans les ruines d'une basilique, M. Le Blant les a étudiés. On y voit : Adam et Ève nimbés, avec le serpent; la multiplication des poissons et des pains; le Christ remettant les clefs à saint Pierre; le sacrifice d'Abraham; la Samaritaine devant le Christ (4). Ces carreaux, qui paraissent dater du sixième siècle environ, ornaient les murs de la basilique. Le sol était pavé d'une mosaïque représentant des colombes dans des rinceaux, ainsi que des poissons.

Parmi les carreaux du même genre trouvés à Bou-Ficha (5), l'un d'eux a un sujet païen, *Pégase soigné par les Nymphes* (6) :

(1) *Chron.* 1892, § 142.

(2) *Bulletin du Comité*, 1893, p. 128; *Catalogue des objets entrés au musée Alaoui en 1892*, p. 10-11.

(3) *Chron.* 1892, § 145.

(4) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1893, p. 219-221; *Revue archéologique*, XVII, 1893, p. 273-280.

(5) Voir *Chron.* 1892, *l. cit.*

(6) Cagnat et Hannezo, *Bulletin des antiquaires de France*, 1892, p. 80-82.

ce sujet s'était du reste déjà rencontré sur cette catégorie d'objets.

§ 191. — A Henchir-Sidi-Djedidi (Elephantaria) près de Medjez-el-Bab, une mosaïque qui décorait une abside d'église présente deux paons, un poisson, une couronne, groupés autour d'une rosace. Elle est aujourd'hui au musée Alaoui (1).

§ 192. — A Seriana (Lamiggiga) (2) une mosaïque décorant l'abside d'une basilique présente ces mots : « *Dignis digna. Patri Argentio coronam Benenatus tes(s)el(l)avit.* » Cette inscription, occupant la place d'honneur de l'église, ne peut être considérée, croyons-nous, comme une inscription privée. Le mot *patri* semble donc signifier ici, non pas *père*, mais *évêque*, comme dans l'inscription de Reparatus, à Orléansville (*C. I. L.*, 9709) et dans celle de Navigius à Philippeville (*Bullettino di archeologia christiana*, série IV, tome IV, 1886, p. 26). Or, nous connaissons précisément un évêque de Lamiggiga du nom d'Argentius (3). Il vivait au temps de saint Grégoire-le-Grand et avait été accusé auprès ce pape de divers méfaits. Voici ce que saint Grégoire en dit dans une de ses lettres (I, 82) : « *Felicissimus atque Vincentius diacones Ecclesiae Lamigensis, oblata petitione quae tenetur in subditis, suggesserunt ab Argentio ejusdem civitatis episcopo gravem se injustitiam pertulisse et accepto praemio Donatistas in ecclesiis fuisse praepositos, eumque inter alia non leve facinus, quod dici nefas est, commisisse commemorant.* » Et le pape prescrivait une enquête sur ces faits (4). Cette enquête se termina sans doute tout à l'honneur d'Argentius, si c'est à lui que notre mosaïque se rapporte. Pour la rédaction de l'inscription, conf. *C. I. L.*, 9703 (de Quiza en Maurétanie; sur un pavé en mosaïque) : « *In nomine Domini*

(1) Gauckler, *Catalogue des objets entrés au musée Alaoui en 1892*, p. 7.

(2) Domergue, *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 154.

(3) M. Domergue a lu, il est vrai, ARCENTIO, mais en faisant remarquer que le C ressemble à un G.

(4) Voir Morcelli, *Africa christiana*, I, p. 197.

» *Salvatoris. Sancto Vitaliano episcopo Ulpiana cum suis Christo*
» *jubente perfecit.* »

§ 193. — Le P. Delattre a publié (1) une nouvelle série d'inscriptions chrétiennes provenant de la basilique de Damous-el-Karita à Carthage et trouvées en 1890 et 1891. Je citerai : deux épitaphes avec la formule *in pace recessit*, qui apparaît à Carthage pour la première fois ; des inscriptions nommant des prêtres, un diacre, un sous-diacre, un lecteur, des vierges consacrées ; un fragment concernant un *proconsul provinciae Africae, vice sacra judicans*, qui a peut-être fait exécuter des travaux dans la basilique.

Épitaphe chrétienne, avec la formule ordinaire *fidelis in pace*, trouvée à Carthage, conservée à Autun et publiée par M. Héron de Villefosse (2).

§ 194. — Épitaphe du prêtre Jobianus, trouvée par MM. Bordier et Delherbe dans la petite basilique chrétienne de Maktar, publiée par M. Gauckler (3).

Épitaphes chrétiennes trouvées par les mêmes à Maktar, publiées par le P. Delattre (4).

§ 195. — Fragment d'inscription de la grande mosquée de Kairouan, copié par le P. Vellard, où il est question d'un saint martyr « *sancti martyris* (5). »

§ 195 bis. — Nouvelle copie d'une épitaphe chrétienne de Chemtou, par M. Toutain (6) (avec le monogramme constantinien et la formule païenne D M S) : conf. *C. I. L.*, 14680 et 14643.

§ 196. — Inscription d'Henchir-el-Guiz (région de Tébessa)

(1) *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 1-53.

(2) *Bulletin des antiquaires de France*, 1892, p. 216.

(3) *Bulletin du Comité*, 1893, p. 127.

(4) *Cosmos*, n° du 15 avril 1893, p. 74.

(5) *Ibid.*

(6) *Mélanges de l'École française de Rome*, XIII, 1893, p. 438.

découverte par le lieutenant Ropert, éditée par M. Vars dans le *Recueil de Constantine* (1) : « *Memoriae sanctae Germanillae innocentis.* » Au milieu, un monogramme constantinien avec l'α et l'ω.

§ 197. — Une table d'autel très intéressante a été tout récemment découverte à Guelma et publiée par M. Papier, d'après un estampage de M. Lejeune (2) : *Sub hec (sic) sacros(an)c(t)o belamine (= velamine) altaris sunt memoriae s(an)c(t)or(um) massae candidae, s(an)c(t)i Hesidori, s(an)c(t)or(um) triu(m) pueroru(m), s(an)c(t)i Martini, s(an)c(t)i Romani* ». Cette inscription, qui, comme le prouve la forme des caractères, appartient à l'époque byzantine, nomme les reliques : 1° de la *massa candida*, ou des trois cents martyrs d'Utique (3); 2° de saint Isidore, peut-être saint Isidore de Péluse, moine égyptien, ami de saint Cyrille et de saint Jean Chrysostome; 3° des *tres pueri*, qui pourraient être les compagnons de martyre de saint Babylas à Antioche (4); 4° de saint Martin, sans doute de saint Martin de Tours; 5° de saint Romain, qui semble être le soldat, disciple de saint Laurent, qui fut martyrisé à Rome en 258.

§ 198. — Le P. Delattre a publié dans la *Revue de l'art chrétien* (5) un catalogue des lampes et plats chrétiens nouvellement trouvés à Carthage. Outre les sujets ordinaires sur les lampes (dauphins, lions, cerfs, colombe, cheval, lièvre, agneau, rosace, calice, monogramme, croix, etc.), on peut signaler : 1° un fragment qui a paru au P. Delattre représenter Jésus-Christ accosté de

(1) *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 322 [à rectifier d'après *R. de Constantine*, XXVIII, 1893, p. 352].

(2) *Comptes rendus d'Hippone*, 1893, p. XXXII.

(3) *Acta Sanctorum* des Bollandistes, XXXVIII, p. 761-765 (24 août).

(4) *Acta Sanctorum* des Bollandistes, III, p. 183 et suiv. (24 janvier). M. l'abbé Chapelle veut bien m'indiquer la mention de martyrs appelés *tres pueri* au 21 mai (*Acta*, XVIII, p. 7) et au 23 août (*Acta*, XXXVIII, p. 588 B).

(5) Année 1893, p. 34-50.

deux anges (on ne voit plus que l'aile et le bas du corps d'un des anges); 2° un cavalier avec son chien, chassant le lièvre; 3° un personnage debout, tenant une enseigne militaire. — Sur les plats, on voit gravés en creux les sujets suivants: colombe; vase; cœur; rosace; croix; etc.; un personnage tenant une croix; un enfant tenant un poisson; un personnage, vêtu seulement d'une chlamyde, tenant une branche de vigne et un vase incliné vers un chien qui s'apprête à boire (au-dessus de la tête du personnage, un fleuron; il est flanqué de deux têtes de profil surmontées d'un fleuron).

§ 199. — Sur l'inscription de la mosaïque d'Hamman-Lif, trouvée dans une synagogue juive (1), on lit: **IVLIANA** ^P **DE SVO PROPRIVM TESELAVIT**. M. De Rossi croit que la sigle après *Juliana* veut dire *P(avimentum)* (2).

Musées, Collections, etc. (3)

§ 200. — Le musée Alaoui au Bardo ne cesse de s'accroître. M. Gauckler, imitant l'exemple de son prédécesseur, M. Doublet, a publié un utile catalogue des objets qui y sont entrés en 1892 (4). Je m'en suis fréquemment servi dans les pages qui précèdent (5).

(1) *C. I. L.*, VIII, 42,457.

(2) *Bullettino di archeologia cristiana*, série V, tome III, 1892, p. 156-157.

(3) A propos du catalogue des *Photographies exposées par le directeur du musée de Saint-Louis de Carthage* à l'exposition de Madrid, catalogue signalé dans la chronique précédente, § 173, on nous fait observer que c'est un extrait d'une brochure plus étendue intitulée: *Exposition historique de Madrid. Tunisie. Catalogue des monuments intéressant l'histoire de la Tunisie, reproduits par les soins du service des Antiquités et des Arts de Tunisie* (Tunis, 1892, 32 pages in-8°). Cette brochure comprend les séries suivantes: Collections du musée Alaoui (Bardo); Collections du musée de Saint-Louis de Carthage; Monuments de l'époque antique; Monuments et habitations arabes.

(4) Tunis, imprimerie Borrel, 1893, in-8°, 14 pages.

(5) Voir §§ 12, 35, 125, 126, 142, 143, 147, 159, 160, 189, 191.

§ 201. — Le ministère de l'Instruction publique a entrepris de mettre un peu d'ordre dans les musées de l'Algérie, qui, pour la plupart, en ont grand besoin. Il a délégué à cet effet plusieurs missionnaires: M. Marye, qui, l'année dernière, a organisé avec beaucoup de goût l'exposition de l'art arabe au Palais de l'Industrie à Paris (1), MM. de la Blanchère et Wierzejski. Grâce à la bonne volonté de certaines municipalités, grâce surtout à l'intérêt que M. Cambon, gouverneur général, porte à cette œuvre, on peut espérer que de sérieux résultats seront obtenus. A Sétif, le maire, M. Aubry, s'est particulièrement intéressé à la création d'un musée: jusqu'à présent, les antiquités gisaient au milieu de la promenade publique. A Philippeville, où se trouve un conservateur des plus zélés, M. Bertrand, les collections sont conservées soit dans une salle obscure de la mairie, soit en plein air, au théâtre romain; M. Ricoux, maire, a pris l'initiative de la construction d'un musée qui sera placé contre ce théâtre et qui comptera parmi les plus importants de l'Algérie: il ne manque plus que les fonds. A Alger, a été décidée la création d'un nouveau musée, sur la route de la Colonne Voirol, à la place qu'occupait jadis l'École Normale. Un premier crédit de 35,000 francs a été ouvert. Le site est très beau et conviendrait sans doute parfaitement à une maison de campagne. Mais, outre que le terrain est mal assis, outre que les constructions actuelles sont lézardées et qu'il faudra les raser à peu près complètement pour construire un édifice nouveau, on peut se demander s'il est raisonnable d'installer à plus de trois kilomètres d'Alger un musée qui devra être surtout un musée d'études. On ne peut en effet songer à centraliser à Alger les antiquités de l'Algérie, comme on l'a fait au Bardo pour la Tunisie: les musées et collections qui existent à Cherchel, à Oran, à Sétif, à Lambèse, à Constantine, à Philippeville, à Tébessa ne peuvent être supprimées et il y aura lieu au contraire d'en favoriser

(1) A Alger, M. Marye s'est occupé de recueillir les débris de l'ancienne Exposition permanente, si follement dispersée par la municipalité il y a quelques années. Il a pu mettre la main sur un assez grand nombre d'objets d'art arabe intéressants.

l'accroissement après avoir réorganisé ceux qui en ont besoin. D'autre part, les objets d'un intérêt exceptionnel ont, je crois, leur place marquée au Louvre. Mais le musée d'Alger pourra acquérir une véritable importance si on y réunit un ensemble de moulages et de photographies qui, classés méthodiquement, permettront d'étudier les différentes époques de l'histoire de l'Afrique du Nord. Aussi, pour faciliter l'accès de ce musée aux travailleurs, aurait-on dû l'installer à Alger même. Il eût été facile à l'État, lorsque le dérasement des fortifications a été décidé, il y a un an, de se réserver un terrain convenable. — Quoiqu'il en soit, nous constatons avec plaisir les efforts faits en faveur des musées de l'Algérie. Autant nous serions hostiles à la prétention de centraliser les recherches scientifiques, surtout si cette centralisation affectait une allure personnelle et ressemblait à une mainmise sur le travail des autres, autant nous trouvons utile que l'État constitue ici (avec le moins de frais possible, cela s'entend) un service chargé de l'organisation matérielle et de la surveillance des collections archéologiques. On ne peut pas compter partout sur le bon vouloir de conservateurs aussi dévoués et désintéressés que M. Demaeght à Oran, M. Prudhomme à Constantine, M. Bertrand à Philippeville.

§ 202. — Ce dernier a fait entrer dans son musée un certain nombre de monuments (1) : des inscriptions (2), plusieurs têtes, dont une de Satyre et une autre d'Attis (3), un moulin romain trouvé à Saint-Charles et remarquablement conservé, des fragments architecturaux (4).

(1) *Comptes rendus d'Hippone*, 1892, p. XLVI, XLIX ; 1893, p. II, III, X, XXII, XXIX-XXX.

(2) Voir plus haut, §§ 79 et 80.

(3) Voir § 128.

(4) J'indique ici les monuments les plus intéressants du musée de Philippeville. Cette liste rendra peut-être quelques services, en attendant la publication de l'*Album* du Musée. — Le Musée comprend une série iconographique intéressante : Une tête d'un bon style représentant Agrippine l'aînée, dont les portraits sont extrêmement rares. Un fragment de portrait de femme de la même époque (peut-être d'un autre portrait d'Agrippine). Une tête d'Hadrien, plus

§ 203. — La collection des *Musées de l'Algérie*, publiée par les

grande que nature, placée sur une statue en toge qui ne lui appartient très probablement pas [Delamare, *Exploration scientifique de l'Algérie*, pl. 48, fig. 1]. Une grande statue d'Antonin le Pieux, en costume militaire [*Annuaire de la Société archéologique de Constantine*, 1858-1859, pl. XIV]. Un buste de vieille femme, à la physiologie pleine de caractère, de l'époque d'Hadrien : ce n'est pas une Plotine, comme on l'a cru. Un assez mauvais buste de Caracalla [Delamare, pl. 48, fig. 7], sur le piédouche duquel on a substitué, ainsi que l'a reconnu Wilmanns, le mot CONSTANTINI à ANTONINI. Un buste qui représente peut-être Plautille, femme de Caracalla (?). Une tête, collée actuellement à un chapiteau renversé : empereur, portant une couronne qui semble de laurier ; mais le travail est si grossier qu'il est difficile de le reconnaître (peut-être Sévère Alexandre). Un mauvais buste, trouvé récemment : c'est une femme diadémée, que je n'ai pas su identifier (troisième siècle). Renier a signalé autrefois (*Revue des sociétés savantes*, série V, tome V, 1873, p. 20), d'après Roger, « un buste en pierre de l'empereur Magnence », existant au musée de Philippeville ; j'ignore de quoi il s'agit.

Plusieurs statues d'hommes en toge ; femme drapée, dans l'attitude dite de la Pudicité [Delamare, pl. 25, fig. 3 ; pl. 48, fig. 2].

Une remarquable tête d'Hélios, du premier siècle, sans doute le meilleur morceau du musée. Tête de Vénus, plus petite que nature, de mauvais travail ; coiffure analogue à celle de la Vénus du Capitole. Fragments d'une statue d'Hygie : tête, bras entouré d'un serpent. Petite statue de la même déesse assise, tenant sur ses genoux des fruits, vers lesquels rampe un serpent ; mauvais style. Divers monuments ayant appartenu à un mithréum : Mithra tuant le taureau, deux porteurs de flambeau, démon mithriaque à tête de lion, vase entouré d'un serpent [Cumont, *Revue archéologique*, XXI, 1893, p. 50 ; Delamare, pl. 16] : ces monuments semblent appartenir au troisième siècle. Très mauvaise tête de Sérapis, plus petite que nature. Statuette représentant une femme debout, vêtue d'une tunique dite dorienne et ceinte aux hanches, dont le haut est rabattu (la tête et les bras manquent) ; réplique médiocre d'une œuvre grecque du 5^{me} ou du 4^{me} siècle avant J.-C. Statuette d'un génie quelconque, portant une corne d'abondance sur le bras gauche ; la main droite devait tenir une patère [Delamare, pl. 48, fig. 6] : bon travail du 1^{er} ou du 2^e siècle de notre ère. Médiocre bas-relief représentant une femme debout, la tête couronnée d'une tour, tenant de la main droite un caducée, de la main gauche une corne d'abondance et une enseigne.

Sarcophage avec Bacchus et Ariadne, l'un et l'autre sur un char traîné par un centaure et une centauresse [*Bulletin de l'Académie*

soins du Ministère de l'Instruction publique (1), comprend un nouveau fascicule consacré au musée d'Oran, par M. de la Blanchère (2).

Le musée d'Oran doit être considéré comme l'œuvre de M. le commandant Demaeght, sur la proposition duquel il a été constitué (par la société de géographie et d'archéologie d'Oran); qui y a fait entrer presque tous les monuments dont il se compose; qui en est conservateur, sans traitement (3). Au point de vue archéologique, on trouve à signaler dans ce musée quelques séries d'instruments de l'âge de pierre, une centaine d'inscriptions romaines dont plusieurs sont curieuses: en particulier celle du roi Masuna (4), une borne portant le nom de l'empereur Quintille, une épitaphe chrétienne de Ternaten (5), la *memoria* des martyrs donatistes de Renault, quelques stèles de Vieil-Arzeu appar-

d'Hippone, n° 24, 1889-1890, planche]: médiocre travail de 3^{me} siècle. Sarcophage représentant un chasseur poursuivant à cheval un lièvre, un berger entouré de son troupeau, une femme sortant d'une cabane et portant une corbeille [*Annuaire de Constantine*, 1856-1857, pl. 6]: du 3^{me} ou du 4^{me} siècle. Sarcophage de Vandia Procula avec le Bon Pasteur [Delamare, pl. 156, fig. 4]: 4^{me} siècle environ.

Un médaillon en mosaïque représentant Bacchus (?) couronné de lierre.

Je signalerai encore une tête archaïque en pierre, coiffée, autant qu'il semble, d'un bonnet pointu: c'est un monument punique intéressant.

Pour le catalogue de ce Musée, publié par M. Bertrand, voir *Chron.* 1892, § 168.

(1) Conf. *Chron.* 1892, § 169.

(2) Paris, Leroux, 1893, in-4°, 81 pages, 7 planches.

(3) A ces mérites, il faut joindre la publication, dans le *Bulletin de la société d'Oran*, de toutes les découvertes qui se sont faites dans le département d'Oran depuis dix ans.

(4) *C. I. L.*, VIII, 9835.

(5) Conf. *Chron.* 1892, § 157. — M. de la Blanchère (p. 25-26) fait remarquer que cette épitaphe (de l'an 480 ou de l'an 530), ayant été employée dans la construction du plus grand des Djedar, donne une indication importante sur la date tardive de ce monument (sixième siècle probablement).

tenant à la même série que celles du musée d'Alger (1). — Les monuments les plus intéressants du musée sont les deux mosaïques trouvées en 1862 dans la ferme Robert à Saint-Leu (Portus Magnus), sur l'emplacement d'une ancienne villa romaine. Sur l'une, on voit le triomphe indien de Bacchus; sur l'autre, de beaucoup la plus importante, les dieux Cabires, Apollon et Marsyas, Latone défendue par Neptune contre le serpent Python et transportée par Aquilon à Délos, Hercule s'emparant du centaure Chiron. Cette dernière mosaïque a été l'objet d'une étude très remarquable de M. Carl Robert, étude qui a paru, il y a trois ans, dans le *Jahrbuch des archæologischen Instituts* (2), et que M. de la Blanchère a adaptée en français dans le fascicule du *Musée d'Oran*. Le travail de M. de la Blanchère rendra cependant service par la description très minutieuse qu'il donne de ces mosaïques, que M. Robert n'a pu juger que d'après des photographies. Les photographies données dans le *Musée d'Oran* sont meilleures aussi que celles du *Jahrbuch*, sans être cependant bien fameuses. Des reproductions en couleurs auraient été nécessaires. Les qualités et les défauts de cette œuvre au point de vue artistique sont aussi appréciés avec justesse par M. de la Blanchère (3). — M. Carl Robert, examinant la forme de la mosaïque principale et la disposition des motifs qui y figurent, avait supposé qu'elle servait de pavement à un *triclinium*. Cette hypothèse est parfaitement fondée, comme le prouve la planche jointe à cette

(1) Dans la *Revue Archéologique*, (XXI, 1893, p. 86-87), sous ce titre *Inscriptions du musée d'Oran, nouvelles lectures*, M. de la Blanchère a indiqué quelques menues corrections à des transcriptions publiées dans son *Musée d'Oran* (une libyque de Renault, une funéraire d'Aïn-Temouchent, la *memoria* des martyrs de Renault).

(2) Tome V, 1890, p. 215-237.

(3) Il la compare à la mosaïque des Ouled-Agla. J'y joindrais la mosaïque de Neptune et d'Amphitrite de Constantine (conf. *Recueil de Constantine*, XXVII, 1892, p. 242-243). Ces trois mosaïques très importantes forment un groupe d'œuvres qui paraissent dater du commencement du troisième siècle, groupe dans lequel les mosaïques des Ouled-Agla et de Constantine me semblent étroitement apparentées.

chronique, planche copiée sur le plan que le directeur des fouilles, Viala de Sorbier, a dressé lors de la découverte de la villa romaine et qui est actuellement conservé à la bibliothèque-musée d'Alger. Ce plan est accompagné d'une notice sur les fouilles, dont nous extrayons les renseignements suivants (les chiffres et lettres correspondent à ceux de notre planche):

I. Petit vestibule d'entrée ouvert sur le dehors: il n'y avait pas de porte à cet endroit. La porte devait être au fond du vestibule, à l'entrée de la cour.

II. Cour entourée d'un portique de vingt colonnes (dont huit bases attiques étaient en place). Ce portique était couvert d'un toit en tuiles plates, et il est probable qu'il était pavé d'une mosaïque commune que le temps a complètement détruite. Sur trois des côtés du portique, il y avait des exèdres semi-circulaires, A, B, C. Au centre de la cour, un fragment de maçonnerie est tout ce qui reste d'un bassin circulaire, D. A droite et à gauche de la cour, du côté de l'entrée, sont deux passages E, F, conduisant soit à des appartements, soit à des dépendances.

III. Corps de bâtiment n'ayant aucune communication directe avec l'atrium: il est composé de plusieurs pièces et recouvert par des constructions plus récentes.

IV, V, VI, VII, VIII, IX, X. Chambres situées à droite de la cour. Le sol de plusieurs d'entre elles est pavé de mosaïques ornementales. En G, une porte les mettant en communication avec l'espace II; les deux pieds-droits sont encore en place et consistent en deux bases d'antes carrées, dont la moulure rappelle la base attique des colonnes de l'atrium. La chambre IX communiquait aussi avec l'espace XI par une baie dont le seuil est encore en place et pourvu de la rainure servant à faire glisser les panneaux de menuiserie qui la fermaient.

XI. Grand espace en partie découvert, communiquant avec l'espace II par une baie large de 3^m20. Le couloir H, qui devait être resserré entre deux colonnades, a conservé des vestiges d'une mosaïque ornementale: il était donc couvert. Ce couloir est flanqué des deux cours latérales I et J. — Une galerie K, longue de 32 mètres (avec deux ailes à ses extrémités) est perpendiculaire à ce couloir. Elle s'ouvrait sur les deux cours I et J

par une colonnade dont deux bases ont été retrouvées, et était pavée d'une mosaïque ornementale (1). A un angle de la cour de gauche I, se trouve une cuvette en ciment L, servant à l'écoulement des eaux, avec un canal qui va se jeter dans la citerne M. Deux bassins semi-circulaires, N, O, sont placés comme des niches sur l'alignement de la galerie transversale : l'intérieur est enduit de ciment.

XII. Grande salle dans laquelle on entre par une large baie; elle mesure 8^m40 de large et 12^m40 de profondeur. La position qu'elle occupe dans la villa indique qu'elle servait de salle à manger ou *triclinium*. Les parois latérales sont pleines. Au fond, elle devait prendre le jour et l'air sur un jardin, par une large ouverture. C'était dans cette salle que se trouvait la grande mosaïque des Cabires, de Marsyas, etc.

Telles sont les cours et pièces que décrit la notice de Viala de Sorbier et que reproduit son plan. La fouille de la villa n'avait pas été faite d'une manière complète et il n'est point question dans cette notice de la petite mosaïque de Bacchus. — Bien que ce soit une digression, on nous pardonnera sans doute d'avoir remis en lumière des documents qui placent dans son cadre cette mosaïque de Portus Magnus, la plus importante de celles que nous ait livrées le sol de l'Afrique (2).

§ 204. — Des comptes rendus de cette publication des *Musées de l'Algérie* ont été faits par MM. Boissier (3) et Audol-

(1) Le plan de Viala de Sorbier indique cependant deux personnages dans un cadre octogonal, en avant de la salle XII. Mais les mosaïques sont très restaurées sur ce plan.

(2) Une description rapide de cette villa a déjà été donnée par H. de Rochemonteix dans la *Revue africaine*, XIII, 1869, p. 68.

(3) *Journal des Savants*, 1893, p. 441-450. Parmi les monuments du musée d'Alger, M. Boissier (p. 446, n. 2) signale « une plaque » où se trouve reproduit un cortège de triomphe. A la suite de « personnages revêtus de la toge et couronnés de lauriers, quatre » hommes habillés d'une tunique courte, serrée à la taille, portent « sur leurs épaules l'image de l'arche d'un pont que traversent des » guerriers et des chars. Au-dessus, on lit : *Pons Mulvius. Expeditio » imperatoris Constantini.* » — Cette plaque est en train de devenir célèbre comme un monument insigne de la victoire de Constantin

lent (1). Ces deux auteurs sont d'accord avec nous pour en reconnaître l'utilité et pour critiquer le plan qui a été adopté. A la fin de son article, notre maître fait avec raison appel au « zèle désintéressé », au « dévouement désintéressé » des archéologues africains. L'« entente mutuelle », l'« unanimité d'efforts », que nous désirons comme M. Boissier, seront en effet obtenus grâce à un « zèle désintéressé », à une confiance réciproque, et non point en poussant à l'excès une centralisation administrative, favorable à des ambitions personnelles.

§ 205. — On annonce l'ouverture prochaine de la salle d'Afrique au Musée du Louvre (2).

§ 206. — Près de Lambèse, le mausolée de Flavius Maximus, restauré par le colonel Carbuccia en 1849, a été récemment

sur Maxence, au pont Milvius : tout récemment encore, MM. Cagnat et Dessau en ont cité ou reproduit l'inscription, en lui donnant cette signification. A la demande de M. de Rossi, je l'ai examinée minutieusement et à plusieurs reprises, et je me suis convaincu que le mot *Constantini* n'y a jamais été gravé. Voici ce qu'on peut distinguer à la suite des mots EXPEDITIO IMPERATORIS :



Avant l'N, qui est certaine, il n'y a qu'une lettre et c'est un I. Après l'N, une lettre arrondie, C, G, Q ou O. Puis viennent deux lettres extrêmement frustes, mais qui peuvent être un E et une R. Ensuite, une M, lettre certaine. Après l'M, il semble qu'il y ait un A. — La ligne qui vient par-dessous semble n'avoir qu'une seule lettre (à gauche) et c'est très probablement une N. Je crois donc qu'on ne peut pas lire CONSTANTINI, ni même ANTONINI ; la lecture juste me paraît IN GERMAN (*os* ou *ia*).

(1) *Revue critique*, 1893, II, p. 246-250.

(2) *Chronique des arts et de la curiosité* (d'après les *Débats*), 1893, p. 173 (n° du 3 juin).

violé. MM. Cagnat et Héron de Villefosse ont signalé le fait en demandant une protection plus sérieuse des monuments africains (1). — A Tipasa, les mosaïques découvertes récemment par M. l'abbé Saint-Gérard et par moi courent grand risque d'être complètement détruites avant qu'il soit peu : les premières ne sont protégées par rien ; quant aux autres, je les avais fait recouvrir de sable, mais ce sable a aujourd'hui presque entièrement disparu. — A Cherchel, au contraire, le nouveau maire, M. Lallemant, a pris des mesures pour assurer le bon entretien des thermes : on doit l'en féliciter vivement.

§ 207. — Je signalerai en terminant deux brochures, l'une de M. Boutroue, sous ce titre *L'Algérie et la Tunisie à travers les âges* (2) ; l'autre de M. le docteur Carton, intitulée *L'Afrique du Nord devant les civilisations anciennes* (3) : l'auteur insiste sur cette considération (qui, semble-t-il, n'est pas encore banale en France) que l'élément arabe est au point de vue ethnographique une minorité en Afrique ; la race autochtone est, selon lui, fort maniable, ce qui peut être vrai, dans une certaine mesure, pour la Tunisie, mais l'est beaucoup moins pour l'Algérie.

Janvier-février 1894.

STÉPHANE GSELL.

(1) *Bulletin des antiquaires de France*, 1893, p. 139-143.

(2) Paris, Leroux, 1893, in-8, 62 pages et 2 cartes.

(3) Lille, Danel, 1892, in-8, 15 pages.